

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
CENTRE DE TANANARIVE

Antanety - Ambohidava

**MONOGRAPHIE D'UN TERROIR
DU MOYEN-OUEST MALGACHE**

par Jean-Yves MARCHAL



TANANARIVE

1967

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE DE TANANARIVE

- Colonisation Agricole des Terres Neuves -

ANTANETY-AMBOHIDAVA : MONOGRAPHIE D'UN TERROIR DU
MOYEN-OUEST MALGACHE

(Canton d'Ambohimananambola - Sous-Préfecture de Betafo)
(Préfecture du Vakinankaratra)

MARCHAL Jean-Yves
Section Géographie

Janvier 1967

SOMMAIRE

PRELIMINAIRES :La direction de l'enquête. page 1

LE CADRE DE L'ETUDE : LA CUVETTE D'AMBOHIMANAMBOLA

A)-SA SITUATION. page 4

B)-SON ORIGINALITE PHYSIQUE. page 5

1)-Description du paysage. page 5

2)-Description de la végétation. page 7

3)-Eléments d'explication du paysage. page 9

a)-Etude géologique. page 10b) ~~Altération~~ des roches, page 12

c)-Lé climat et son action sur le modelé, page 14

C)-SON ORIGINALITE HUMAINE. page 19

1)-Répartition de l'habitat autour d'Ambohi-
manambola. page 20

2)-Structure de l'habitat, page 21

3)-La population. page 22

a)-Démographie.. page 22

b)-Les ethnies représentées, page 23

4)-Les migrations spontanées. page 25

MONOGRAPHIE DU TERROIR D'ANTANETY AMBOHIDAVA page 29

A.)-LE CADRE DE LA VIE : LE HAMEAU page 30

1)-La Disposition de l'habitat: page 30

a)-L'habitat à l'intérieur du hameau. page 30

b)-Les écarts. page 31

c)-Considérations sur ces deux formes d'habitat.

2)-Les modes de construction.	page 33
a)-Maisons d'habitation.	page 33
b)-Greniers et porcheries.	page 34
3)-Un hameau de construction récente:	
Historique de l'habitat.	page 35

B)-LES HABITANTS.

1)-Aspects démographiques.	page 39
a)-Etat de la population.	page 40
b)-Répartition de la population par sexes.	page 41
c)-Etat matrimonial.	page 44
d)-Mouvements naturels de la population.	page 46
e)-Mouvements migratoires.	page 48
2)-Les catégories sociales.	page 50
3)-Les Unités familiales.	page 54
a)-Commentaire du diagramme.	page 55
b)-Les ménages.	page 57
4)-Le fokonolona.	page 58

C)-L'ESPACE UTILISE ET AMENAGE : LE TERROIR.

1)-Le milieu naturel.	page 60
a)-Description de la carte.	page 60
b)-Aptitude à la mise en valeur culturale.	page 62
2)-Le Paysage Agraire.	page 64
a)-L'aspect général.	page 64
b)-Les limites du terroir.	page 65
c)-La distribution des cultures.	page 65
d)-L'occupation progressive des terres.	page 68

D)-LE PARTAGE DU SOL ET LES EXPLOITATIONS

1)-Le partage de la terre.	page 72
a)-Le droit foncier théorique.	page 72
b)-L'appropriation individuelle des terres de tanety.	page 72

c)-Les conséquences.	page	74
2)-La Structure des Exploitations.	page	76
a)-Répartition des parcelles d'exploitations sur le terroir.	page	77
b)-Les superficies cultivées par exploitant.	page	79
E)- <u>LE TRAVAIL DE LA TERRE</u>	page	82
1)-Le système cultural.	page	82
a)-Les cultures et les techniques.	page	82
b)-La part prise par l'élevage	page	90
2)-Les Activités Agricoles.	page	96
a)-Calendrier agricole.	page	96
b)-Les temps de travaux.	page	97
c)-Distribution des forces de travail.	page	99
F)- <u>LE BILAN ECONOMIQUE</u>		
<u>LA RIZIERE: SEULE SOURCE DE RICHESSE</u>	page	103
1)-L'Efficacité du système cultural.	page	103
a)-Les rendements sur rizières.	page	103
b)-Les rendements en Manioc.	page	108
2)-La Situation Economique à l'inté- rieur du hameau.	page	110
a)-Budgets familiaux.	page	111
b)-Remarques sur la situation économique.	page	117
3)-La commercialisation de la produc- tion.	page	120
G)- <u>CONCLUSIONS-PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT</u>	page	123
a)-Evolution prochaine du paysage agraire.	page	124
b)-Propositions pour une agriculture améliorée.	page	125

ERRATA

- Page 2 ligne 12 ; lire : "Le choix s'est porté sur un hameau
 nommé Antanety-Ambohidava".
- Page 30 ligne 12 ; lire : "...près de la piste nord-sud"...
 ligne 21 ; lire : "La disposition de l'habitat"
- Page 33 ligne 1 ; lire : "Mais il s'agit maintenant d'expliquer
 la persistance de cet ancien écart..."
 ligne 10 ; lire : "Les habitants du hameau ressentent
 à l'égard de cette famille une cer-
 taine jalousie"...
- Page 37 ligne 15 ; lire : "Nous ne pouvons pourtant expliquer
 ces abandons en invoquant l'exigüité
 de l'espace"...
- Page 44 ligne 18 ; lire : "...l'âge nuptial variait entre 14
 et 25 ans"...
- Page 49 ligne 7 ; lire : "...nous demandions le lieu de nais-
 sance".
 ligne 28 ; : "La classe des enfants de moins de
 quinze ans..."
- Page 66 ligne 7 ; lire : "...sur les gradins aménagés au bas
 des versants ou dans les vallons
 adjacents".
- Page 95 ligne 27 ; lire : "l'aide apportée au cours de ses
 travaux de rizières"...
- Page 119 ligne 43 ; lire : "deux aspects sont immédiatement per-
 ceptibles".
- Page 123 ligne 31 ; lire : "...un accroissement naturel rapide

PRELIMINAIRES : LA DIRECTION DE L'ENQUETE

Affecté au centre de Tananarive au titre de la première année de recherche pour réaliser une étude de terroir sur les "Plateaux malgaches", nous avons souhaité avant notre départ de Paris, inclure cette étude dans la perspective de la "colonisation agricole des terres neuves" choisie par le Comité technique de Géographie de l'ORSTOM comme un des thèmes de la section.

Cette proposition ayant été acceptée, il fut convenu que dès l'arrivée à Madagascar, nous devions travailler avec J.P. RAISON qui, s'intéressant au problème de la colonisation agricole dans le Moyen-Ouest malgache, avait dans ce but défini au préalable avec M.M. G. SAUTTER et P. GOUROU un projet de travail dans la sous-préfecture de Betafo (Préfecture d'Antsirabe).

Cette portion de territoire est caractérisée par un déplacement spontané de population de l'est vers l'ouest, le long d'un axe routier : la route nationale n° 34 allant d'Antsirabe à Mandoto, à fin d'installation et de mise en valeur des terres dans cette marge ouest des Hautes Terres peu peuplées.

Il était intéressant d'étudier en équipe ce phénomène de colonisation spontanée.

Ainsi, à partir du mois de Décembre 1965, avons-nous ensemble, suivi une première démarche qui consistait à localiser de part et d'autre de l'axe routier les zones habitées.

Après une approche du milieu physique et humain de la sous-préfecture intéressée à partir de cartes et photographies aériennes, suivie d'une enquête sur place, trois grandes zones caractéristiques ont été délimitées.

a)- Une aire de départ des populations située dans les cantons de l'est de la sous-préfecture.

b)- Une zone à l'ouest de la précédente, peuplée depuis un siècle environ, mais affectée encore d'installations récentes.

c)- Une zone en cours de peuplement, dans les cantons de l'ouest.

Il fut décidé que M. BIED-CHARRETON, arrivé en janvier au centre de Tananarive, étudierait les cantons de départ; J.P. RAISON les cantons de l'ouest; et nous, la zone intermédiaire.

A ce stade nous avons personnellement suivi une seconde démarche qui s'est décomposée en deux temps :

- Durant le mois de Janvier, un sondage a été effectué à l'intérieur de la zone intermédiaire, dans le Nord du canton d'Ambohimambola où se situe un noyau de peuplement. Ce sondage consistait à savoir pourquoi il y avait des habitants en ce lieu, depuis combien de temps ils y étaient installés, et quels étaient les modes de colonisation agricole réalisés en fonction du milieu physique.

- Après quoi, dans un second temps (fin février) nous avons prospecté une vingtaine de hameaux à l'intérieur de cette zone afin de choisir un échantillon représentatif dans le but d'y constituer une monographie.

C'est ainsi que le choix s'est porté sur un nommé ANTANETY-AMBOHIDAVA, situé à cinq kilomètres au Sud du chef-lieu d'Ambohimambola, que nous avons étudié de la fin février à la fin septembre 1966.

Un levé topographique à grande échelle de l'étendue occupée et exploitée par les habitants de ce hameau (1) a permis l'élaboration des différentes cartes représentant le milieu naturel, la formation du paysage agraire, la propriété foncière, et les cultures.

Parallèlement au levé de terrain une enquête humaine a été réalisée en collaboration avec deux assistants recrutés successivement dans le cadre du personnel local ORSTOM.

Ce furent J. RALAMBOSOLOMANANA et K. RAKOTONIAINA qui ont permis de mener à bien notre étude.

Nous tenons spécialement à les en remercier.

Ce sont les résultats de cette enquête et les réflexions fondées sur les cartes que nous livrons dans ce rapport, après avoir exposé les caractéristiques de la petite région centrée autour du chef-lieu d'Ambohimambola.

(1) C'est-à-dire le Terroir défini comme étant "la portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par un groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence" (Pour un atlas des terroirs africains : G. SAUTTER et P. PELISSIER : cf. Bibliographie).

- Le Cadre de l'Etude -

LA CUVETTE D'AMBOHIMANAMBOLA

PRESENTATION DE LA REGION

A) - SA SITUATION

A cent-trente kilomètres à vol d'oiseau au sud-ouest de Tananarive et soixante kilomètres à l'ouest d'Antsirabe, la région d'Ambohimambola se situe au centre de l'île malgache, sur les "Plateaux", dans la province du Vakinankaratra allongée d'Est en Ouest entre les prolongements du massif de l'Ankaratra au nord et l'arête montagneuse de l'Itongafeno au sud. (1)

En observant une carte générale de Madagascar, nous pouvons cerner de plus près la région en la délimitant comme suit :

Au nord-est: les confins de l'Ankaratra, suivi au nord par le massif de Vavavato.

A l'est: les volcans de Betafo séparant notre zone de la plaine d'Antsirabe.

Au sud, les barrières rocheuses de l'Andrepanarakotra rejoignant au sud-est le massif de l'Itongafeno.

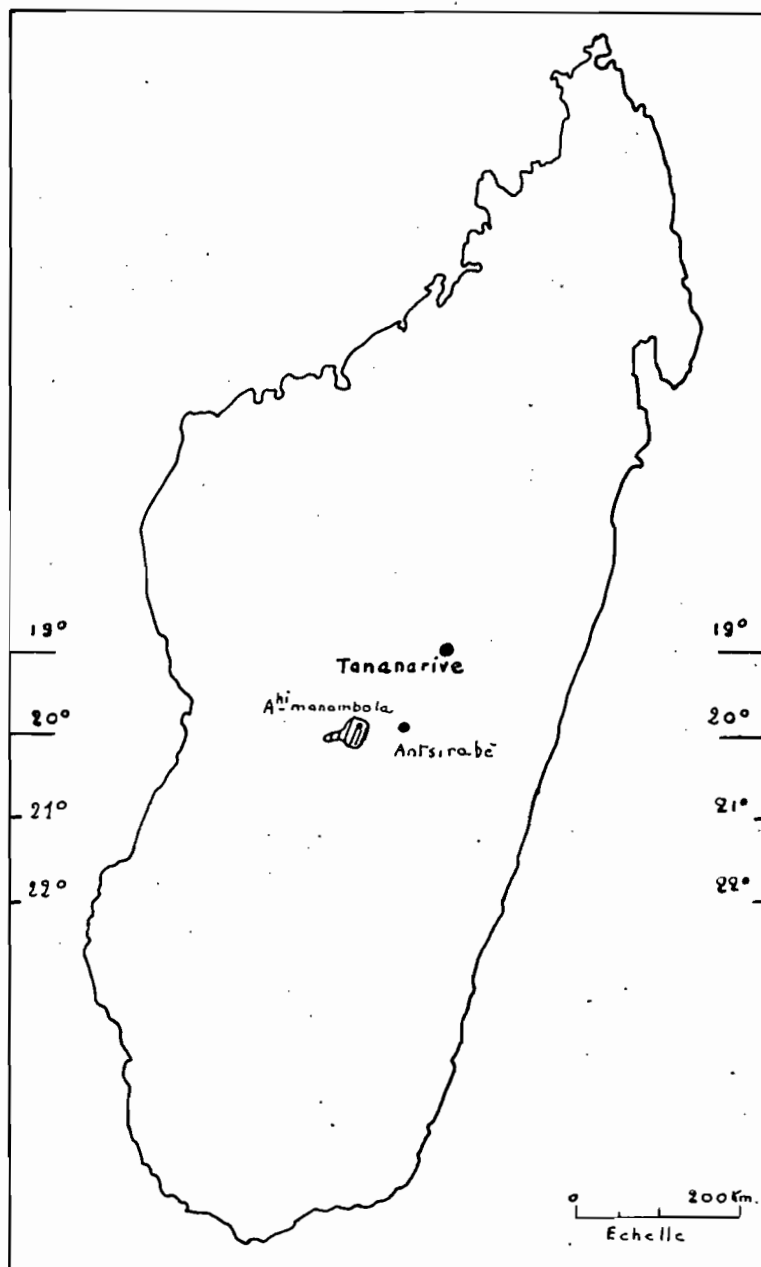
Et à l'ouest, le massif de l'Ivohibe qui domine la pénéplaine d'Ankazomiriotra-Mandoto au nord-ouest.

La zone ainsi définie correspond administrativement à la sous-préfecture de Betafo (Préfecture d'Antsirabe dit encore Préfecture du Vakinankaratra), dont Ambohimambola constitue un des cantons.

Ce dernier, qui, par rapport à l'ensemble administratif occupe une position centre-sud, est déterminé par les coordonnées géographiques comme étant traversé par le quarante-sixième degré trente-cinq minutes de longitude est, et le vingtième degré de latitude sud.

Distant, d'autre part, de deux cent vingt-cinq kilomètres de la côte occidentale et deux cent trente de la côte orientale de l'île, le canton se situe bien au centre de Madagascar. Là, il étend ses deux mille cent kilomètres carrés sur un

(1) Cf. : Carte générale au 1.000000è - Madagascar - IGN
 "Vakinankaratra" signifie mot à mot: "au delà de l'Ankaratra"



CROQUIS de LOCALISATION

pays montagneux sinon accidenté.

B) - SON ORIGINALITE PHYSIQUE

Si, maintenant, nous regardons la carte au cent-millième correspondant à la partie nord du canton (1), nous apercevons nettement le chef-lieu : Ambohimanamboala dans une zone d'altitudes moyennes (1250 m.) entourée par une ligne de hauteurs plus élevées allant de 1350 m à 1800 m. Ces hauteurs individualisent une sorte de "Cuvette" qui forme une unité naturelle dans le paysage montagneux apparaissant sur la feuille, entre la plaine de l'Andrantsay au nord et la vallée de l'Iponga au sud.

C'est cette originalité physique que nous avons choisie pour cadre de notre étude et que nous nous proposons de décrire à présent.

1) Description du Paysage

Le paysage qui apparaît dans la cuvette tant sur les photographies aériennes (2) que sur le terrain, est un dédale de collines aux formes lourdes, souvent allongées, morcelées à l'emporte-pièce par de multiples vallons et entaillées par les tranchées béantes des "lavaka" (3).

Les sommets légèrement plats ou bombés de ces mamelons tapissés d'herbes, avoisinent une altitude générale de 1220-1250 m et dominent de quarante à soixante mètres les talwegs. Ceux-ci, encadrés de versants convexes à pentes raides, se présentent en fonds plats cédant localement la place à des vallées encaissées au tracé parfois rectiligne. De nombreux cours d'eau y circulent en un chevelu serré, moulant les contours des "tanety" (collines) entre des berges couvertes de buissons et de roseaux.

L'impression générale qui ressort de ce paysage est celle d'une surface quasi-plane, dont les collines découpées par une érosion active ne sont que les fragments épars. Unies

...

-
- (1) - Carte IGN 1/100.000, feuille M-49 : SOAVINA
 - (2) - Mission IGN. 1/25.000, M-48 et M-49 (mars 1965)
 - (3) - "Excavations à parois abruptes qui crèvent brutalement la surface topographique" (selon M. BRENON : Contribution à l'étude de l'érosion des sols à Madagascar. Doc. Bur. Géol. 1952)

les unes aux autres par des pédoncules, elles s'étendent ainsi sur une superficie de cinquante Km² environ (1), ceinturée de toutes parts par une série de hauteurs que seule traverse la rivière Iponga en deux trouées au sud et à l'ouest.

La ceinture de sommets apparaît sous deux aspects:

- A l'est et au nord, elle se présente en une ligne continue voisine de 1 500 et 1 600 m.

- Tandis qu'au nord-ouest, à l'ouest et au sud, ce ne sont plus que des îlots atteignant 1 400-1 450 m reliés par des ensellements moins élevés, qui ferment l'horizon.

Dans ce second cas, le paysage de collines que nous venons de décrire s'estompe progressivement dans une masse diffuse de croupes au relief accentué que longe la vallée de l'Iponga.

Les bombements bien marqués des sommets se prolongent en continuité par des versants convexes presque à pic. Dans les vallées, les fonds plats disparaissent. On note une pente longitudinale forte, et les versants, qui ne sont plus qu'exceptionnellement entaillés par des "lavaka", laissent affleurer des plaques de roche nue.

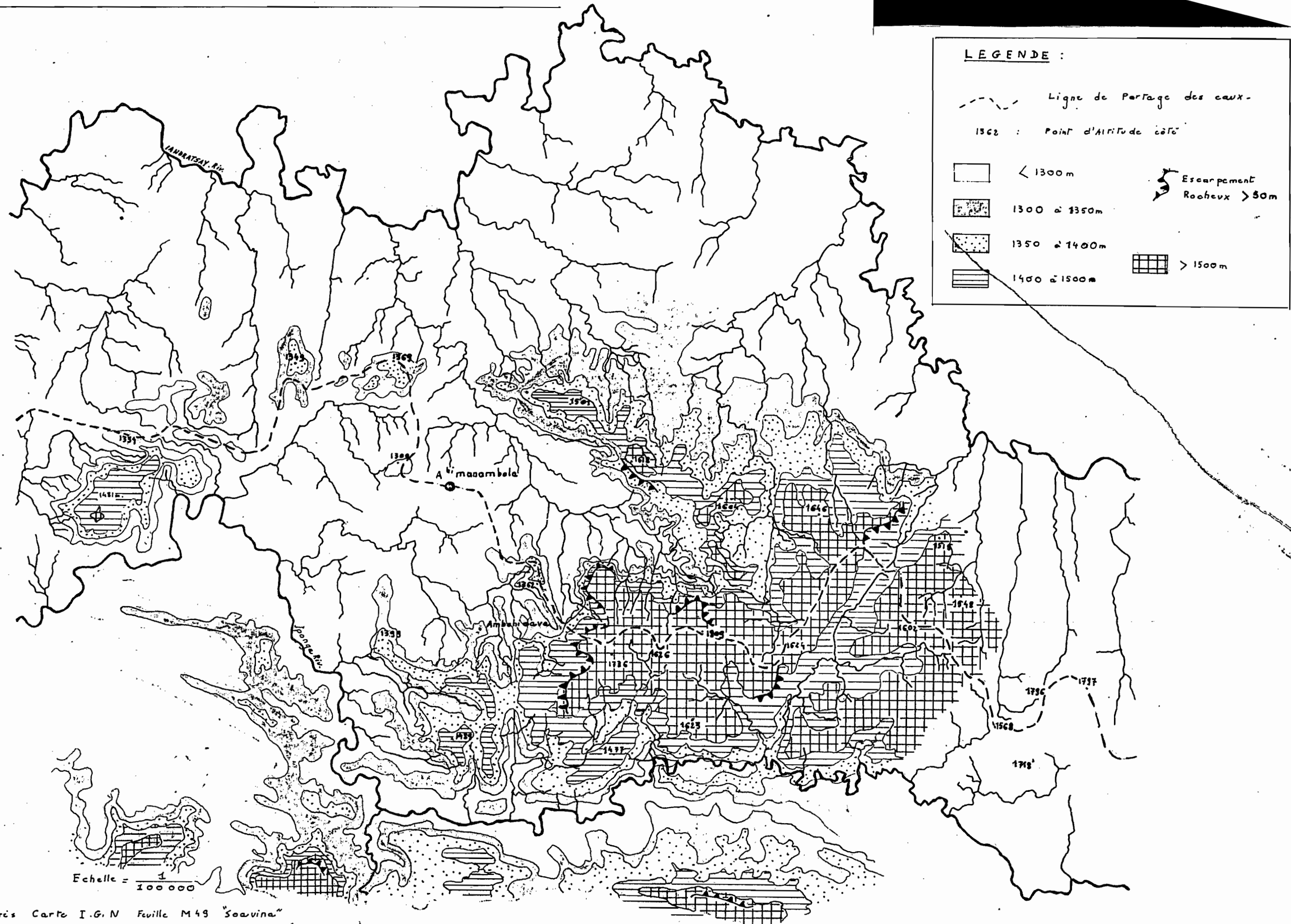
Tout porte à croire que la roche sous-jacente est proche qui détermine les axes des collines; ces dernières étant individualisées par des vallées franches dont la dénivellation entre le fond et le haut des versants peut atteindre quatre-vingt à cent mètres.

A l'opposée de cette montée progressive des altitudes vers l'ouest et le sud, le paysage des basses collines est interrompu brutalement à l'est et au nord par un escarpement sinueux et localement à-pic dont la dénivellation peut atteindre 200 à 250 mètres.

En de nombreux endroits la roche nue en parois verticales apparaît, mais le plus souvent seule une corniche noire de quelques dizaines de mètres domine en contre-bas un chaos de buttes ravinées à forte pente où se dégagent des blocs rocheux.

(1) Plus précisément, les dimensions de la partie centrale de la cuvette sont : neuf kilomètres d'est en ouest, et cinq kilomètres du nord au sud.

Hypsométrie et réseau Hydrographique



Cette limite brutale correspond à la ~~bordure occi-~~ dentale de la plateforme du Vorombola dont un prolongement étroit s'avance au nord pour séparer la cuvette de la plaine de l'Andrantsay.

Les hauts du massif offrent l'aspect d'une table légèrement ondulée, creusée çà et là de petites dépressions où l'eau stagne après les pluies. La surface herbeuse est parsemée de pointements rocheux et entaillée profondément par un réseau de vallées entrecroisées au tracé rectiligne.

Hautes Terres au modelé lourd, encadrées par des croupes élevées et un massif qui tranché par la netteté de son profil ; ainsi nous est apparue la cuvette d'Ambohimambola.

Au-delà, vers l'est, la plateforme du Vorombola (1800 m) s'éloigne, enserrée entre l'Andrantsay et l'Iponga.

Vers l'ouest, aux lourdes croupes qui bordent la cuvette succèdent rapidement les contreforts rocheux et élevés (1400-1600 m) du massif de l'Ivohibe (1808 m).

Au nord, la plaine de l'Andrantsay présente le même paysage de basses collines arrondies décrites pour la cuvette.

Au sud, une fois atteintes les lourdes croupes qui bordent l'Iponga, c'est un paysage nouveau qui s'offre à la vue, formé essentiellement de grandes masses rocheuses (1600 à 2.000 m) bien individualisées, et allongées parallèlement en barrières nord-ouest sud-est que longent d'énormes cônes d'éboulis.

2) Description de la végétation

Tous ces éléments du paysage sont sur le terrain d'autant plus apparents et contrastés que la végétation ne gêne en rien l'observateur, et cela sur de grandes distances.

Ce qui frappe en effet dans cette région c'est l'absence généralisée d'arbres, qui accentue le caractère d'im-
mense, voire de monotonie.

L'herbe est partout présente... "l'herbe l'emporte sur l'arbre".

Les seuls bosquets auxquels le regard peut s'accrocher ne représentent guère qu'une végétation secondaire formée d'eucalyptus et de mimosas plantés par les habitants aux abords des hameaux.

Partout ailleurs l'herbe domine; tapis apparemment continu mais où le sol apparaît souvent entre les touffes espacées.

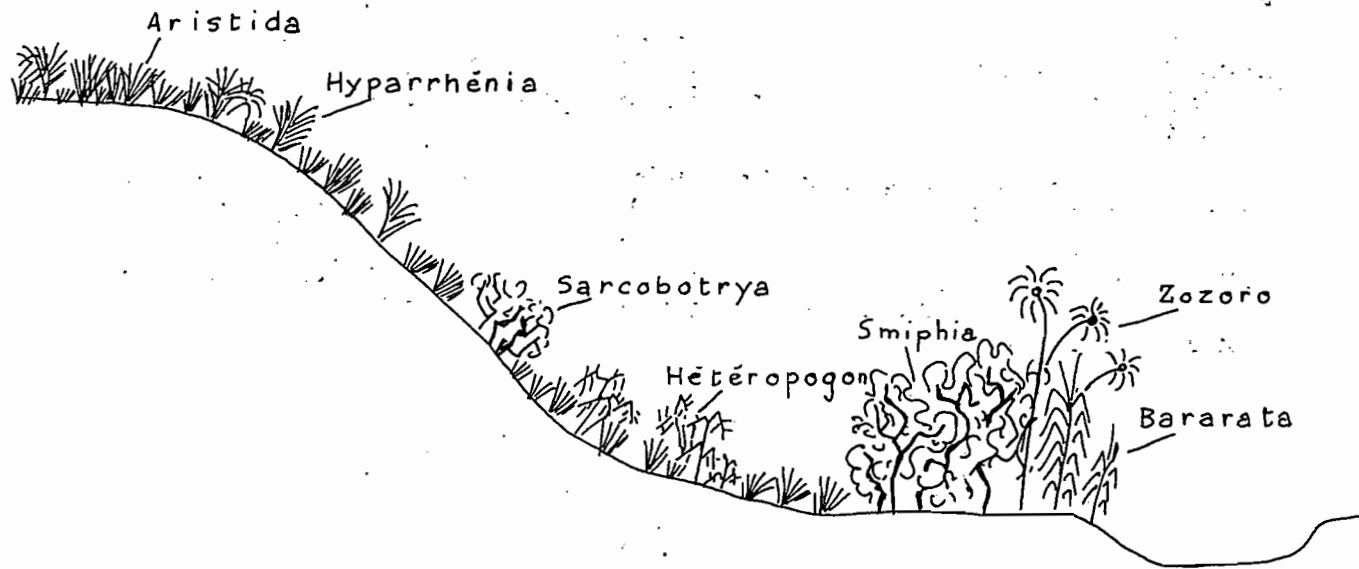
Il s'agit d'une prairie du type dégradé peuplée essentiellement de graminées; *Aristida* pour 70 à 80 %: laquelle tolère néanmoins certaines associations. Sur les sommets de collines, l'*Hyparrhenia* apparaît éparse au milieu de l'*Aristida* dominante, tandis que sur les versants cette dernière, en touffes plus clairsemées s'associe à une formation buissonnante de faible développement (50 à 60 cm): le *Sarcobotrya* qu'avoisinent parfois des plaques de fougères.

Sur les bas de pente la couverture de graminées est plus dense et l'*Hyparrhenia* toujours minotitaire, à laquelle se joignent quelques touffes d'*Heteropogon*, refait son apparition (1).

Faisant suite aux Graminées, se développe dans les bas-fonds une formation de hauts buissons (1,70 - 2m), *Smiphia* aux couleurs foncées dont la végétation vigoureuse remonte les goulots de lavaka, et cède la place près des ruisseaux aux *Bararata* au-dessus desquelles émergent l'inflorescence des *Zozoro* (2).

(1) Cette couverture végétale se différencie de celle rencontrée dans la Sakay, à même longitude mais plus au nord, où apparaît sur les sommets des tanety (collines) une dominante d'*Heteropogon* ou d'*Imperata*. Cette différenciation serait-elle due aux feux et pâturages plus souvent répétés dans notre secteur?

(2) *Bararata* : Roseau phragmites mauritius, sur sol sableux;
Zozoro : *Cyperus madagascariensis*.



Répartition de la végétation en fonction de la pente.

Sous cette végétation, sur un sol gorgé d'eau, pousse une prairie marécageuse toujours verte, à l'encontre des Graminées des tanety qui, dès la fin des pluies, prennent une couleur fauve à laquelle s'allie celle brun-rouge du sol latéritique.

3) Eléments d'explication du Paysage

Si nous tentons à présent d'expliquer les grands traits de ce paysage, nous devons tenir compte de plusieurs facteurs qui sont :

- La structure géologique de la région
- L'altération de la roche sur de grandes épaisseurs, caractéristiques sous ces latitudes
- L'évolution actuelle du modelé sous une action érosive intense favorisée, ici, par le faible couvert végétal.

a) - Etude Géologique

Les formes du relief visible dans le paysage sont en rapport étroit avec un substrat géologique qui correspond pour toute cette région du centre de l'île au vieux socle cristallin.

Dans le secteur étudié, toutes les formations se rattachent à deux ensembles géologiques.

1) Le système du Graphite (Précambrien) qui nous intéresse directement.

2) Le massif dit: "Shisto-quartzocalcaire", qui apparaît au sud de la rivière Iponga. (1)

Les formations du premier présente une architecture assez simple et constitue un anticlinorium orienté ouest-nord ouest/est-sud est, compris entre le synclinal de l'Andratsay au nord et celui, moins ample, de l'Iponga au sud.

C'est au coeur de ce vaste anticlinal à grand rayon de courbure que se situe la cuvette d'Ambohimambola.

Deux grands types de roches y sont représentés :

- Les roches éruptives: granites intrusifs en massif (le Vorombola), et pegmatites en filons.

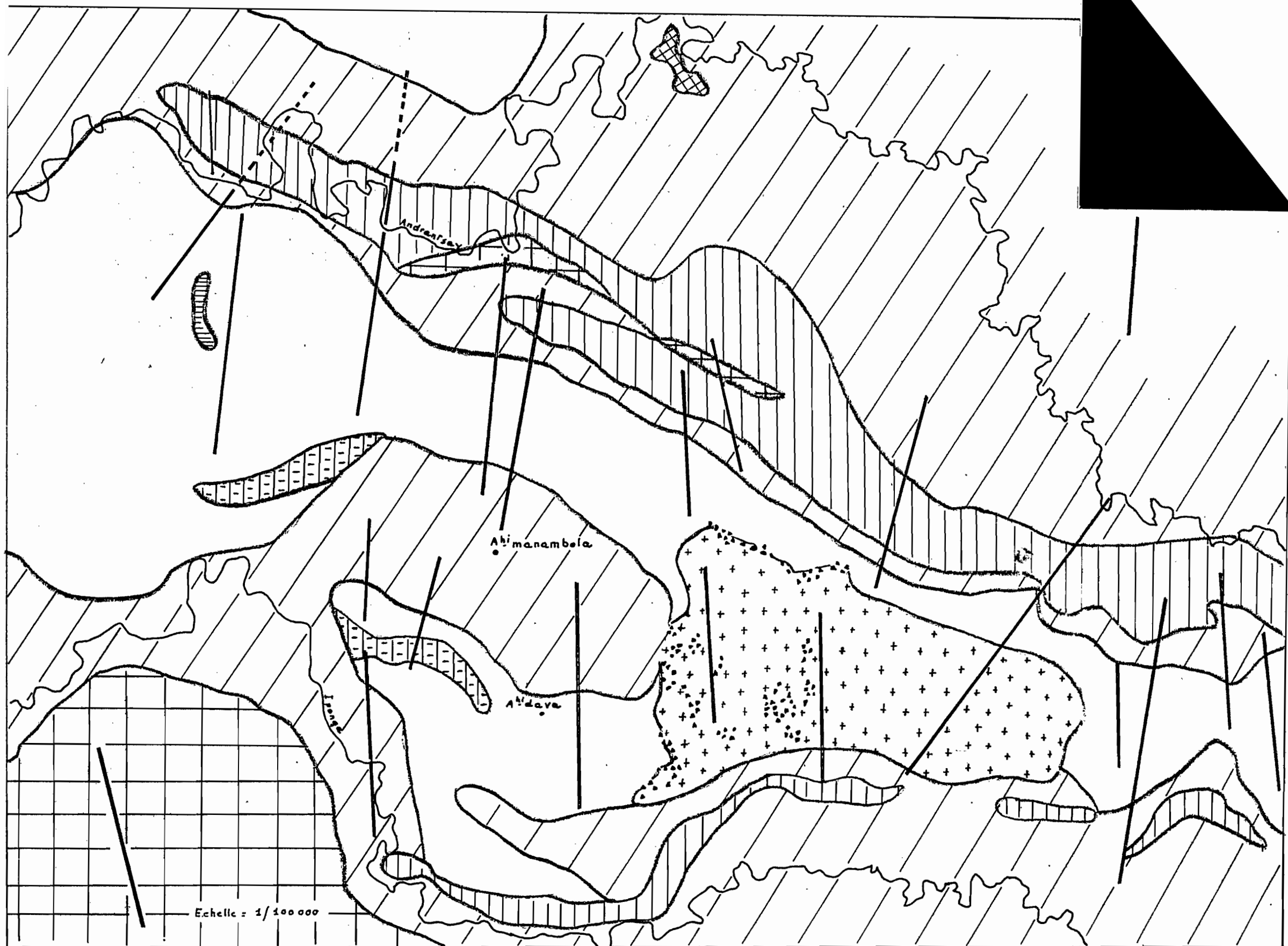
- Les roches métamorphiques: granites migmatitiques, gneiss, et migmatites intimement liés par un métamorphisme de contact.

(1) a) - Cf. Bibliographie (B. MOINE "Contribution à l'étude géologique du massif shisto-quartzocalcaire")

b) - Ce second système qui n'intervient pas directement dans notre région, présente des barres parallèles orientées nord-ouest/sud-est, passant vers l'est à la même orientation que l'anticlinorium voisin du Vorombola.

Pour ne pas avoir à nous attarder sur ce système qui n'intéresse pas la cuvette située plus au nord, nous précisons simplement qu'il correspond à des bancs de quartzites de l'Andropandrakotra décrits au sud de la rivière Iponga.

Cet ensemble, par son contact nord avec le système du Graphite, pose un problème dans le contexte géologique des Hautes-Terres malgaches : ou bien les quartzites sont interstratifiés avec le premier système et se présente alors en écaillés, ou bien il y a "passage latéral" entre eux et les formations qui constituent la bordure du Vorombola.

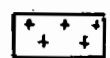


Croquis Géologique

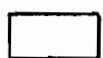
D'après esquisse de J.A. RASOAMAHENINA

••••• chaos rocheux

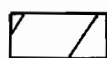
— Ligne de fracture



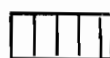
Granite intrusif.



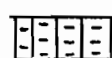
Granite migmatitique.



Migmarites.



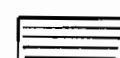
Gneiss à graphite.



Orthogneiss.



Quartzites.



Amphibolite.



Gabbros.

Les granites intrusifs occupent à l'est l'axe de l'anticlinorium. Ils correspondent au coeur du massif du Vorombola, et affleurent sur l'abrupt des escarpements nord et est.

Ils passent, sur leurs marges, en continuité à des granites associés à des filons de pegmatites et des bancs gneissiques. Ces associations correspondent dans le paysage aux reliefs chaotiques en contre-bas de l'escarpement du Vorombola, et à la masse diffuse des collines élevées du sud et du nord-ouest de la cuvette.

Le centre de la cuvette, de faible altitude relative, correspond quant à lui à une formation migmatitique.

Dans ce matériel relativement homogène, constitué de roches à l'aspect très voisin qui passent des unes aux autres en continuité, s'est exercé, c'est là une constatation, le jeu de l'érosion différentielle.

En effet, les granites intrusifs, à fort coefficient de résistance, apparaissent en faces dénudées sur les bords escarpés du Vorombola, au-dessus d'un chaos de collines.

Les granites migmatitiques associés aux gneiss donnent un modelé moins vigoureux, mais d'altitude élevée, que les filons de pegmatites perturbent en affleurements brutaux sur les sommets et les versants (marges sud et ouest).

Les migmatites, les moins résistantes, ont donné le dédale de collines arrondies ou planes, de plus faible altitude.

Cependant, si la lithologie donne une explication morphologique générale de la cuvette et de ses abords immédiats, il semble qu'un second facteur, tout aussi déterminant, soit à retenir : nous voulons parler de la tectonique.

Cette supposition peut être étayée par l'existence probable de nombreuses failles (cf. croquis géologique) suggérée par le tracé rectiligne des rivières affluentes de l'Iponga et de l'Andrantsay, que nous avons mentionné dans le paysage. Les rivières traversent indifféremment tant les formations géologiques de la cuvette que les granites du massif, suivant une direction à peu près méridienne, variant localement du nord-nord-ouest au nord-nord est.

Les cours rectilignes des rivières ne suivraient-ils pas des lignes de fracture ?

D'autre part, si les escarpements granitiques qui se délitent en écailles sont les preuves qu'une érosion

agit actuellement, celle-ci pour avoir dégagé un tel relief, semble n'avoir joué qu'à partir d'une tectonique ayant rajeuni la plateforme du Vorombola.

Le sommet plat du Vorombola et l'altitude quasi uniforme des hauts de tanety (collines) dans la cuvette, suggèrent également l'existence d'anciennes surfaces remaniées à la suite d'une tectonique cassante.

Devant ces constatations, il paraît très probable que nous ne soyons pas dans la cuvette en présence d'une surface topographique originelle, mais d'un modelé dérivant d'une ancienne surface d'érosion effondrée, à partir de laquelle le processus d'accumulation aurait joué.

Cependant, ces arguments en faveur d'une tectonique qui aurait permis la reprise d'un nouveau cycle d'érosion ne peuvent être avancés qu'en tant que forte présomption qui demanderait une vérification systématique, faute de renseignements suffisants à l'heure actuelle.

b)- Altération des roches

Outre les facteurs géologiques, la formation sur place d'une couche latéritique par l'altération de la roche sous-jacente explique dans un second point le modelé de la cuvette.

La morphologie que nous avons décrite ne correspond pas totalement aux roches en place qui, le plus souvent, à part les escarpements et les filons apparents, sont recouverts d'un manteau de décomposition provenant sous la latitude tropicale où nous sommes de l'altération chimique.

Sous le climat tropical (hautes températures et pluies importantes) l'hydrolyse des minéraux est grande. Tous les minéraux des roches sont rapidement altérés sauf le quartz qui résiste davantage. Les produits néoformés sont les kaolinites, gisites et les hydroxydes de fer plus ou moins cristallisés. Ils sont associés au quartz résiduel.

Nous en resterons là dans l'explication du phénomène chimique qui est à la fois trop connue dans ses règles générales et trop conversée dans différents points de détails pour que nous voyons la nécessité de le décrire plus avant.

Ce qui importe pour nous c'est que de la roche sur laquelle elle s'exerce l'altération ne laisse que peu d'éléments résistants (quartz). Le résultat final est une argile ferrallitique à base d'éléments fins qui revêt en couverture compacte la roche-mère.

C'est ainsi que le paysage que nous avons décrit, avec les formes lourdes des collines, est le fait de sa présence qui empâte les reliefs.

Les migmatites, au centre de la cuvette, ne sont atteintes que sous matériel épais ; preuve d'une décomposition rapide de la roche.

La même constatation est à faire pour les hautes collines du pourtour, où cependant le substrat rocheux affleure ; ce qui prouve la présence d'un manteau de recouvrement moins épais sur les granito-gneiss qui les composent.

Sur la plateforme du Vorombola une faible transformation sur place en argile a eu lieu, qui explique la surface ondulée que nous avons décrite.

Dans le matériel argileux s'est exercée l'action de la nappe phréatique qui semble être à l'origine de la formation des micro-cuvettes et vallons fermés qui se sont creusés dans la surface des collines.

Des affaissements locaux de la couverture auraient pu se produire par un soutirage de matière au niveau de l'horizon inférieur d'altération où circule la nappe.

Un processus identique pourrait-il expliquer le recul des versants parallèlement à eux-mêmes ; cause de leur convexité ? En effet, s'il y a déficit de matière dans la zone d'altération, " les terrains de décomposition s'abaissent localement en altitude " là où les surfaces sont planes, et " régressent latéralement sur les pentes par recul des versants " (1).

L'altération paraît ne plus jouer, tout du moins aussi rapidement et sur de telles épaisseurs, sous le climat que nous rencontrons aujourd'hui.

(1) Cf P. GOUROU : "Milieu local et colonisation réunionnaise sur les plateaux de la Sakay"
Cahiers d'Outre-Mer - Janvier-mars 1956

Cependant, si le climat actuel ne permet plus une altération poussée du substrat rocheux, il détermine une évolution du modelé sous l'action d'une érosion typique en saison pluvieuse agissant sur ces sols meubles avec d'autant plus de force que ces derniers ne sont recouverts que par une végétation spécifiquement herbeuse.

Nous allons donc traiter des caractéristiques du climat local et de son action sur le modelé régional.

c) - Le climat et son action sur le modelé

Conditions climatiques générales: Le Vakinankaratra, situé sur les hautes terres, entre le 19^e et le 20^e degré de latitude sud, jouit d'un climat intertropical avec alternance de deux saisons annuelles bien tranchées.

- Une saison sèche et froide durant sept mois, de mai à octobre.

- Une saison humide et chaude de cinq mois, de novembre à mars.

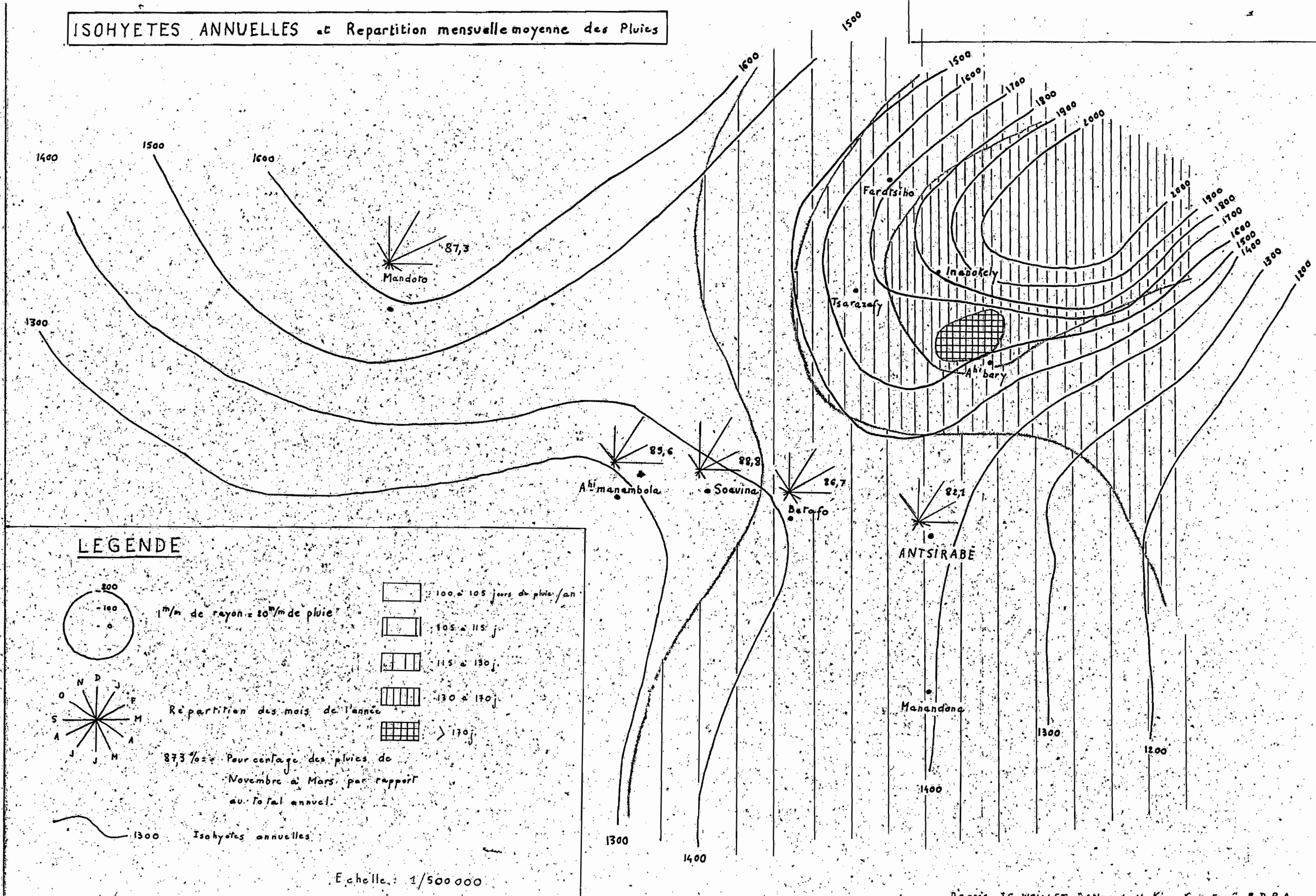
Toutefois, avec l'accentuation du relief dans la partie nord-occidentale (massif des Vavavato, Ankaratra), on note dans ce secteur une accentuation des écarts entre les deux saisons par un abaissement des températures en saison froide^(*) et une pluviométrie croissante en saison chaude. Si bien que le Vakinankaratra se divise en deux grandes régions climatiques, séparées par un méridien passant entre Soavina et Betafo; comme le montre la carte ci-jointe:

- A l'ouest une région sillonnée par les Isohyètes allant de 1400 à 1600 mm, et caractérisée par une température moyenne annuelle de l'ordre de 21°50.

- A l'est, une région délimitée par l'Isohyète 1500, avec une augmentation des précipitations vers le nord-est, (1900 à 2000 mm). La température annuelle y est plus basse: 16°50 - température moyenne annuelle à Antsirabe.

(*) On signale chaque année un ou deux jours de gelée à Antsirabe et Ambohibary, et des températures de -5 et -8 degrés sur l'Ankaratra.

ISOHYETES ANNUELLES et Repartition mensuelle moyenne des Pluies



C'est à la première de ces régions qu'appartient Ambohimananambola.

Etude du climat à Ambohimananambola

Nous exposerons l'étude climatique du secteur à partir des relevés pluviométriques enregistrés à Ambohimananambola depuis 1949, et des relevés de températures effectués à Ankazomiriotra (1138 m); situé à vingt kilomètres au nord-nord ouest du premier lieu (1).

Le fait marquant, visible sur les graphiques, est la correspondance existant entre la courbe des pluies et celle des températures; aux mois les plus arrosés correspondent les températures les plus fortes, et vice-versa, contrairement à ce qui se passe sous une latitude équivalente dans l'hémisphère nord. Ce qui a pour résultat de provoquer une faible amplitude annuelle des températures.

En effet, la moyenne des températures enregistrées à Ankazomiriotra aux mois les plus chauds (décembre-janvier) ne diffère que de $4^{\circ}25$ de la moyenne des températures du mois le plus froid (juillet); $22^{\circ}70$ en décembre-janvier contre $18^{\circ}45$ en juillet.

Ce phénomène peut s'expliquer de la façon suivante :

Si décembre et janvier sont les mois où la radiation solaire est maximale, la nébulosité y est également forte qui freine l'insolation. Inversement, juin, juillet, août connaissent une radiation minimale, mais les nuages sont rares à cette époque de l'année, et n'empêchent pas les rayons solaires de frapper directement le sol.

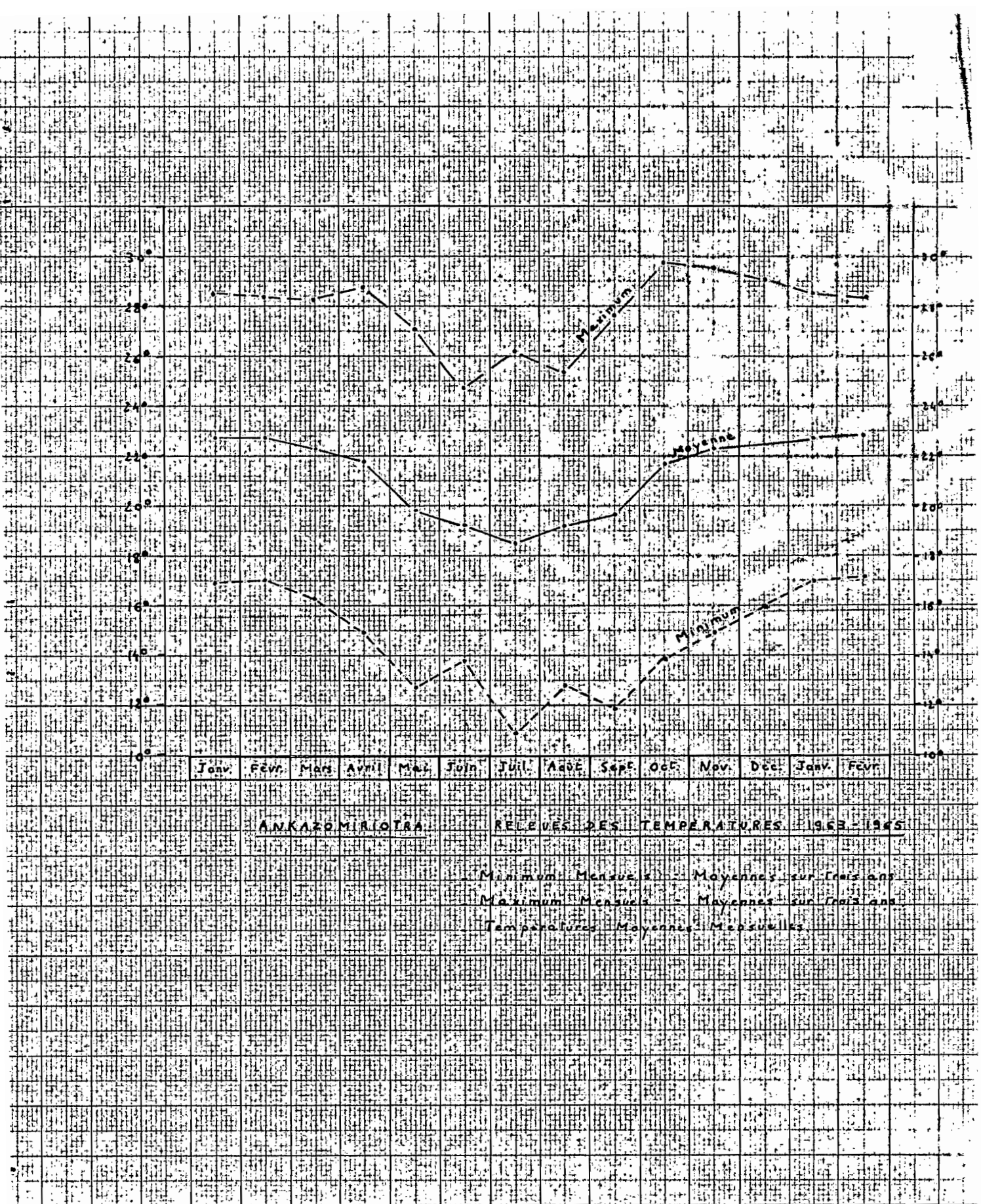
Cette caractéristique détermine un second phénomène :

En saison pluvieuse, la température élevée provoque une forte évaporation, mais l'humidité est constamment maintenue au sol par les pluies presque journalières. Il existe donc, durant ces mois d'été un équilibre entre l'humidité atmosphérique et l'évaporation.

Par contre, la saison sèche est marquée par une évaporation importante. Comme durant ce temps l'alizé chasse les nuages et que, par conséquent, on note une absence de pluies, un assèchement général du milieu se produit. Les faibles brouillards matinaux ne peuvent entretenir une humidité du sol car ils sont très vite dissipés.

...

(1) faute de renseignements dans la première station.



Ce sur quoi nous voulons insister, c'est que cette érosion semblable au type "rill wash" peut se transformer en érosion linéaire dès que le plus petit accident de terrain le permet. Il suffit d'un canal d'irrigation qui coupe une pente, d'un sentier, de quelques ornières ou mieux, d'un fossé pour que, aussitôt, le ruissellement se concentre et entaille l'argile compacte en petits ravins étroits mais profonds. C'est là un processus d'érosion qui, en un seul orage, peut occasionner des ravinements assez importants pour rendre une piste impraticable en certains points.

C'est de même cette érosion qui à partir des fossés défensifs des anciens villages a permis le développement de lavaka qui vont jusqu'à couper de part en part une colline. Et nous soutenons pour l'avoir vu, que les lavaka ainsi formées sont loin d'être mortes de nos jours.

Plus à l'ouest, au-delà de Mandoto, nous avons pu constater des lavakas fossilisées par une colonisation végétale spontanée (broussailles, palmiers, raphia, manguiers). Mais à Ambohimananambola ce n'est pas le cas. D'ailleurs, les fortifications dont nous venons de parler ont une origine remontant tout au plus à cent-cinquante ans. Or les lavaka formées à partir d'elles sont béantes et parsemées de "cheminées de fées" pouvant atteindre jusqu'à sept mètres de hauteur.

Pour expliquer une action si violente des pluies il est donc nécessaire de faire intervenir un autre facteur qui est celui de la présence humaine.

Le ruissellement intense n'est-il pas non plus causé par l'absence de végétation due aux feux répétés, voire au sur-pâturage ?

Il y a bien d'autres formes d'érosion où l'homme n'est pour rien ; comme les arrachements sur les versants au sol gorgé d'eau après les pluies, les sapements causés par la nappe phréatique, mais ces agents, d'une part travaillent lentement, et d'autre part dans aucune des lavaka que nous avons observé nous n'avons retrouvé leur rôle.

Ce qui nous amène à penser que le ruissellement linéaire provoqué en grande partie par la présence de l'homme est, par son action sur le modelé en saison pluvieuse, l'agent d'érosion actuel le plus efficace.

La saison sèche

Elle débute brusquement au mois d'avril avec seulement 29,5 mm de pluie suivant les 252 mm du mois de mars. En

juin le minimum est atteint avec 6,16 mm. A partir de septembre octobre, le beau temps est bien interrompu par des pluies fines sous forme de "crachins" mais il faut attendre novembre pour retrouver un régime pluviométrique important.

En rapport direct avec ces deux saisons bien tranchées le régime hydrologique de la cuvette subit des variations considérables.

Action des pluies sur le régime hydrologique

Le débit des cours d'eau oscille annuellement entre des "étiages creux à écoulement réduit", un simple filet d'eau, et des "montées subites correspondant aux orages de la saison des pluies". Nous avons pu constater une variation subite du niveau d'eau, dans un ruisseau de soixante centimètres en sept minutes au cours d'un orage.

Les contreforts du massif de Vorombola à l'est, servant de bassin de réception, les rivières avoisinantes reçoivent en moins de quinze minutes un apport d'eau considérable. C'est alors que les rivières sapent les berges, creusent en marmites les affleurements rocheux de leur lit, et déposent dans les biefs larges à faible pente longitudinale des sables sur de fortes épaisseurs.

Pendant la saison sèche, seules les nappes phréatiques qui suintent en sources à la tête des vallons alimentent le débit réduit des ruisseaux; lequel va en s'appauvrissant au long des mois d'hiver.

Les Températures

Nous avons déjà remarqué la faible amplitude, de l'ordre de 4 à 5 degrés (4,25°) au cours de l'année. Les températures ne descendent jamais en-dessous de 7°, et n'atteignent pas 33° dans les mois les plus chauds. (*)

Le maximum absolu a été enregistré en novembre 1965 avec 32,60°, et le minimum absolu en juin de la même année avec 7,7°.

(1) Nous ne disposons pour la station d'Ankazomiriotra que de relevés recouvrant seulement trois années : 1963, 1964 et 1965. Ce qui est peu pour une analyse valable des conditions thermiques.

Seulement, si l'amplitude est restreinte, et la température moyenne annuelle de l'ordre de $21,50^{\circ}$, on constate des écarts journaliers importants, toujours supérieurs à 10° . Cette amplitude diurne augmente sensiblement au cours de la saison froide (cf. graphique). Elle peut atteindre en juillet un écart moyen de 15° entre les heures de fortes insolation et les nuits fraîches. Ce caractère toutefois s'affaiblit quand souffle le vent d'est glacial dans la plaine de l'Andrantsay pendant des semaines entières.

Remarquons pour conclure que Ambohimananbola, qui se situe dans une cuvette, doit atteindre des températures supérieures à celles d'Ankazomiriotra, et connaître des écarts diurnes et peut-être annuels plus sensibles du fait de la surface concave du terrain ; ce qui n'est pas le cas pour la station voisine située en pénéplaine à 1138 m d'altitude. Malheureusement cette hypothèse n'est pas vérifiable dans l'état actuel des relevés climatiques régionaux.

De même, en examinant la carte de la pluviométrie (cf. pages précédentes), on constate que l'isohyète 1300 s'infléchit à Ambohimananbola vers le sud, parallèlement au rebord du Vorombola qui semble ainsi déterminer des pluies locales de type orographique.

Ces observations jointes au fait que Ambohimananbola présente un maximum régional de pluies entre les mois de novembre et mars permettraient de conclure qu'un micro-climat correspond à la cuvette.

C) SON ORIGINALITE HUMAINE

De toute ces composantes physiques, l'une, la configuration du relief, a déterminé une implantation humaine spécifiquement concentrée dans la cuvette.

C'est ainsi que parcourant la région, on ne note aucune présence humaine fixe sur les marges de l'est et de l'ouest de la cuvette correspondant au massif du Vorombola et aux contreforts de l'Ivohibe. Au sud de la rivière Iponga, de même, les hautes vallées d'accès difficile, encadrées de chaînons quartzitiques ne sont que très rarement parsemées d'habitations isolées ; les hameaux se situant sur les limites nord de ce massif, le long de l'Iponga.

Tous ces secteurs montagneux qui selon l'expression locale sont appelés "désert" ne sont guère parcourus que par les prospecteurs de pierres précieuses et les troupeaux en quête de pâture.

Entre les deux axes est-ouest peuplés de la vallée de l'Iponga et de la plaine de l'Andrantsay (ce dernier étant de loin le plus important), la cuvette représente un foyer de peuplement. (1).

1) - Répartition de l'Habitat autour d'Ambohimambola

A l'échelle plus limitée de la cuvette, le même phénomène de répartition de l'habitat se reproduit, avec cette fois des nuances entre les basses collines du centre de la cuvette et les croupes plus élevées de l'ouest et du sud.

Dans le premier cas, les lieux habités constituent un semis relativement dense dont l'intervalle entre chaque point n'atteint jamais un kilomètre en ligne droite.

Cette remarque n'est plus valable dans le second cas où les distances sont très variables, mais toujours égales ou supérieures à un kilomètre entre les lieux d'habitations, ce qui en réduit sensiblement le nombre.

La configuration du terrain explique cette nuance:

Le problème est en effet plus délicat quand il faut rechercher dans les collines périphériques et les sites disponibles pour l'habitat, et les lieux propices à l'agriculture. Rappelons l'existence de ces collines aux formes allongées, souvent étroites, aux sommets élevés exposés au moindre vent; pour l'agriculture : ces versants abrupts, ces bas-fonds étroits et encaissés.

De telles raisons expliquent :

a) - un habitat presque exclusivement concentré auprès des rares vallons propices à l'aménagement rizicole.

(1) Une carte régionale de la population reste à faire, mais en la calquant exactement sur le relief, il est aisé de l'imaginer. Les grandes zones accidentées aux reliefs supérieurs à 1500 m. correspondraient à des plages blanches, tandis que les zones aux altitudes inférieures à 1450-1500 m. seraient repérables par un semis de point représentant les lieux habités. La carte IGN de SOAVINA, malgré son imprécision, approche quelque peu ce figuré.

- b) - le fait que pour un groupe d'agriculteurs de même importance le "terroir" -- dans ce secteur ait une surface bien supérieure, parfois le double, de celle d'un terroir situé dans un milieu offrant des bas-fonds larges et plats et des versants plus doux, comme il en existe autour du chef-lieu d'Ambohimananambola ...

2) - Structure de l'Habitat

L'habitat, essentiellement rural, apparaît sous forme de hameaux dispersés avec, entre eux, des maisons isolées.

Le semis des lieux habités constitue un ensemble disposé en éventail autour d'un centre situé au nord de la cuvette : pôle commercial et chef-lieu administratif, Ambohimananambola qui totalise 400 habitants en deux gros hameaux voisins (1).

L'habitat, dans cet ensemble, apparaît donc bien hiérarchisé, d'autant plus que les écarts peuvent regrouper, dans certains cas, plusieurs ménages et, de la sorte, faire figure de micro-hameaux.

Notons au passage que les rares maisons isolées situées sur les marges accidentées de la cuvette sont de création récente (bâties par des immigrants installés dans la cuvette ces dernières années). Auparavant, l'habitat y était concentré, comme nous l'avons dit, autour des rares lieux propices à la riziculture.

Ainsi, dans un rayon d'un peu moins de neuf kilomètres autour du chef-lieu, s'éparpillent une cinquantaine de hameaux situés sur les hauts de tanety. Ils sont repérables aisément de loin, mais pour les joindre il faut emprunter un réseau complexe de pistes qui, soit épousent les accidents du terrain rendant le passage des bas-fonds délicat, soit suivent les lignes de faite, obligeant à faire de longs détours ...

...

(1) Ambohimananambola - centre : 285 habitants
Ambohimananambola - ouest : 155 habitants

Ce réseau se rattache à deux axes principaux qui desservent la cuvette d'est en ouest et du nord au sud, et convergent tous deux sur Ambohimambola. Une troisième piste relie ce gros village au principal axe routier de la sous-préfecture. (Antsirabe-Mandoto : R.N. 34), en traversant l'escarpement qui ferme la cuvette au nord.

L'armature que dessinent les ramifications de pistes desservant les hameaux et convergeant sur le chef-lieu, accentue sur les photos-aériennes l'image de la disposition en éventail des lieux habités.

3) - La Population

a) Démographie

La structure de l'habitat rend délicat le dénombrement de la population, d'autant plus que les registres de recensement ne tiennent compte que des "villages administratifs", groupant sous ce vocable cinq ou six hameaux, sans compter les écarts.

Nous pouvons considérer toutefois, sur un chiffre total de cinquante hameaux, que la moyenne de population par hameau est de l'ordre de cinquante à soixante personnes.

Mais plutôt que la moyenne, mieux vaut ne considérer que la population par hameau, laquelle peut atteindre des chiffres allant de 20 à 170 habitants, ce qui permet ainsi de nous attacher à la diversité des cas et par là de rester près de la réalité.

Les écarts constituent les plus petites cellules: ils peuvent regrouper cinq à vingt personnes selon qu'ils abritent un ou plusieurs ménages, ou bien encore une famille étendue.

Le chiffre de population vivant dans la totalité des hameaux était, au dernier recensement, de 3452 individus (1).

(1) Il s'agit des cinquante hameaux de la cuvette dont nous sommes parvenu à obtenir les chiffres de population soit par dépouillement des cahiers que détiennent les chefs de village, soit par enquête directe auprès des habitants.

En comptant la surface occupée par les basses collines et les hauteurs voisines de l'ouest et du sud, on atteint approximativement cent kilomètres carrés.

Ce qui donne pour la population intéressée un chiffre de densité de 34,5 habitants au Km².

Quand on sait que le canton, qui s'étend au sud et au sud-ouest de l'Iponga, compte 6819 habitants au total, on s'aperçoit que la moitié de la population cantonnale vit dans la cuvette, laissant l'autre moitié dispersée sur les 2000 Km² restants, (superficie du canton : 2100 Km²), avec une densité égale à :

$$\frac{6819-3452}{2000\text{km}^2} = 1,7 \text{ habitant au Km}^2.$$

Ceci ne fait que reprendre, en le chiffrant, le caractère essentiel de la répartition de l'habitat dans la zone étudiée.

b) - Les Ethnies représentées

Intéressants par la structure et la répartition de l'habitat, les environs immédiats d'Ambohimambola ne présentent guère d'originalité, par rapport à la sous-préfecture, quant à l'échantillonnage du peuplement qui s'y trouve.

Il s'agit d'une population qui, en majorité, se définit comme étant "Vakinankaratra" (habitant la province du même nom), ce qui n'exprime rien d'autre que le résultat d'un brassage entre merina et betsileo. Il paraît évident, une fois connue l'histoire régionale, de rencontrer ces deux groupes ethniques dans une région qui de tous temps a représenté une marche frontière entre les habitants de l'Imerina au nord et les betsileo au sud (1)

Le fond du peuplement n'a donc rien "d'originel"; il n'est que le fruit de migrations au cours des âges, et particulièrement durant les années 1890-1930, comme nous le verrons par la suite.

(1) Dans un premier rapport, "Evolution du peuplement dans la cuvette d'Ambohimambola", nous avons étudié ce problème. (Ronéo. ORSTOM-Tananarive, novembre 1966 et "Bulletin de Madaga-car" - mars 1966
- Habitants de l'Imerina ou merina.

Mais ce qui caractérise la population des environs immédiats d'Ambohimambola n'est plus valable pour l'ensemble du canton, dès que nous franchissons les limites de la cuvette. Celle-ci, outre les Vakinankaratra, comprend deux groupes mineurs : les betsileo et les bara, reconnus comme entités remarquables parce qu'immigrants récents. (1)

Les betsileo, qui se repartissent dans quelques hameaux du pourtour montagneux, ne représentent pas une individualité bien marquée en ce sens qu'ils se sont installés dans des hameaux anciennement peuplés, où ils vivent en compagnie de Vakinankaratra.

Contrairement aux éléments betsileo, les bara vivent nettement à part dans le sud-ouest montagneux du canton où ils trouvent des terrains de pâture. A l'origine pasteurs semi-nomades, ils tendent à se fixer.

Les premiers d'entre eux seraient arrivés vers les années 1900-1915, et chaque année quelques nouveaux arrivants viendraient grossir leur effectif : en 1965, deux villages administratifs groupant respectivement 293 et 273 personnes, soit un total assez réduit de 566 habitants.

L'administration semble les maintenir dans la zone qu'ils habitent, puisqu'à leur intention a été créée à l'intérieur du canton un quartier spécifiquement bara.

Ce sont ces deux groupes ethniques, et notamment le second, qui donnent au canton, par rapport à l'ensemble de la sous-préfecture, une position intermédiaire entre les cantons de l'est peuplés à plus de 90 % de vakinankaratra et ceux de l'ouest (par exemple Mandoto) où bara et même antandroy sont largement représentés. (2)

Cette répartition est une conséquence des migrations passées et récentes.

(1) Autour d'Ambohimambola, le petit nombre d'immigrants qui s'installent chaque année n'est pas individualisé par les recensements, car les individus proviennent des cantons de l'est dont le peuplement est de longue date composé de Vakinankaratra.

- Les bara sont facilement identifiables puisque vivant en groupes isolés.

- Lorsqu'un betsileo est assimilé à la population d'un village (durée variable ... 5 ans, 10 ans !), son lieu d'origine n'est pas toujours mentionné dans les cahiers de recensement.

(2) Les antandroy viennent à Ambohimambola comme saisonniers. Cf. Etude de J.P. RAISON sur la zone ouest.

REPARTITION ETHNIQUE

Statistiques Cantonales (1965)

Cuvette "Secteur étudié"	QUARTIERS	VAKINANKARATRA				BETSILEO				BARA				ANTANDROY				TOTAL
		- 15 a		+ 15 a		- 15 a		+ 15 a		- 15 a		+ 15 a		- 15 a		+ 15 a		
		Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	
	Quartier Central	622	611	526	459	39	46	38	39	31	20	13	25	7	1	2	1	2.470
	Morarano	451	432	372	399	22	13	21	22	1	2	0	0	3	0	0	0	1.738
Sud Iponga	Tsinjoarivo	493	497	419	395	41	29	34	33	25	30	16	22	5	2	3	1	2.045
S.O. Iponga	Bara	4	3	0	0	2	1	0	0	177	209	74	95	1	0	0	0	566
	TOTAL	1570	1543	1317	1253	104	89	83	94	234	261	103	142	16	3	5	2	6.819
	TOTAL CUMULE	5.683				370				740				26				

4) - Migrations spontanées

Par rapport au problème des migrations sur les Hautes Terres, et plus précisément dans le Vakinankaratra, la région d'Ambohimambola est une zone qui a reçu son peuplement actuel à partir des années 1890-1900 par un mouvement d'immigrants provenant des cantons voisins de l'est.

Il s'agit des cantons de Soavinà, Betafo, Antsirabe, Mandritsara, Mahaiza et Tritriva (Cf. carte ci-jointe).

Ce secteur oriental densément peuplé, et dont pratiquement tout l'espace cultivable avait été mis en valeur depuis le début du XIX^e siècle, a représenté alors une "aire de départ" à partir de laquelle l'excédent de population put s'écouler vers les territoires "libres" de l'ouest. "Là-bas, il y avait des tanety larges et des vodirano (1)". Faut-il encore joindre à l'explication de ce phénomène l'existence de conditions propices à une implantation dans l'ouest, le retour à une certaine sécurité n'étant pas des moindres.

Il est nécessaire d'aborder, ici, succinctement les principales phases de l'histoire de la province. Elles nous permettent, entre autre, de constater l'existence de différentes vagues de peuplement dans la cuvette d'Ambohimambola, la population actuellement étudiée ne représentant que la dernière étape.

Dans le paysage que nous avons décrit précédemment, un oeil exercé peut d'ailleurs découvrir l'existence de multiples traces d'une ancienne occupation humaine. Rares sont les sommets de collines qui n'ont pas été entaillés par quelques fossés qui furent les fortifications d'un village. Parfois, des tranchées béantes, énormes s'offrent au regard: résultat d'une érosion intense dans plusieurs lignes de fortifications. Parfois une muraille circulaire: empilement de pierres sèches, couronne un sommet. En relation avec ces sites anciens, de nombreuses pierres dressées et des alignements de vieux tombeaux se dessinent sur les lignes de faite.

A partir de ces observations, nous avons cherché à établir une corrélation entre les habitants actuels et les anciens sites habités. Nous avons ainsi établi une chronologie des différentes étapes du peuplement. (2)

(1) Mot à mot: "trous d'eau". Entendons: "vallons permettant la riziculture irriguée".

(2) Cf. " Evolution du peuplement dans la cuvette d'Ambohimambola " déjà cité.

- 1) - Une première phase d'occupation commence fin du XVIII^e siècle, par l'arrivée d'un clan noble provenant d'Imerina. La résidence de ce noble: Fivavahana, domine la cuvette d'Ambohimambola du haut de l'escarpement avancé de Vorombola.
- 2) - Un royaume grandit par la suite. Il s'agit du royaume d'Andrantsay dont les limites à l'ouest atteignaient la péninsule d'Ankazomiriotra et s'arrêtaient à l'est à Soavina, sans compter les roitelets qui en dépendaient plus à l'est, dans la région de Betafo.
- 3) - La région connaît alors une certaine prospérité jusqu'aux premières années du XIX^e siècle, période à laquelle l'armée merina d'Andrianampoinimerina conquiert le royaume.
- 4) - Puis le successeur au pouvoir, Radama, essaie à plusieurs reprises de soumettre les royaumes sakalava de l'ouest. Si la soumission du Menabe est obtenue, le Betsiriry reste indépendant.

Le passage des armées dans la région s'accompagne de créations de postes militaires qui permettent une colonisation de type "soldat-laboureur" à laquelle s'ajoute une colonisation spontanée d'agriculteurs venus du Betsileo et de l'Imerina: hors-la-loi, aventuriers, ou paysans tentant "leur chance".
- 5) - Cette colonisation est ralentie puis stoppée dans la seconde moitié du XIX^e siècle par les raids saisonniers de bandes sakalava qui pillent et réduisent en esclavage les populations. Les confins de l'Imerina sont donc sérieusement remis en question.
L'abandon des postes militaires entraîne celui des hameaux d'agriculteurs. Les habitants fuient vers les contrées plus hospitalières de l'est (1870-1889).
Seuls quelques points forts ou épargnés par hasard demeurent, notamment le long des contreforts de Vorombola.
- 6) - En 1889, un gouverneur, nommé par RAINILAIARIVONY, premier ministre, reprend localement la situation en main. Une ligne de points fortifiés fut construite pour prévenir le danger sakalava.
En 1897, les militaires français s'installent à Ambohimambola, Ambohimasina au nord-est de la cuvette, et à Inanantonana au nord-ouest.

POPULATION DANS LE CANTON D' AMBOHIMANAMBOLA

(chiffres communiqués dans les statistiques cantonales)

Année	Vakinankaratra	Betsileo	Bara	Antandroy	TOTAL
1932	3 381	50 Epidémie	39 de peste	-	3 470 h
1938	2 728	15	86	-	2 829
1950	3 250	97	411	-	3 758
1953	3 686	130	761	-	4 577
1954	3 893	135	793	-	4 827
1955	3 899	159	784	-	4 832
1956	4 149	199	685	-	5 033
1957	?	?	?	?	5 210
1958	?	?	?	?	5 246
1959	4 209	242	622	-	5 133
1960	4 502	291	716	-	5 509
1961	4 664	313	706	20	5 703
1962	4 903	321	646	22	5 892
1963	5 028	343	674	23	6 068
1964	5 563	364	754	26	6 707
1965	5 683	370	740	26	6 819

Suivent la pacification de la région et la conquête à l'ouest, du pays sakalava du Betsiriry. La contrée étant redevenue hospitalière, des bouviers puis des agriculteurs commencent un second mouvement de colonisation des terres.

La régression du peuplement (1870-1889) avait redonné à la région un aspect de terres neuves, ou pour mieux exprimer la situation, de "terres à reprendre".

L'aménagement rizicole des vallons était abandonné, les collines à nouveau libres... les conditions étaient de nouveau réalisées qui créaient un foyer appelant une seconde vague de peuplement. Cette dernière s'est amorcée à dater de 1890, mais ne s'est réellement développée qu'après la pacification française, en 1897.

Elle s'est alors concrétisée par l'appropriation progressive des bas-fonds, et l'occupation nominale des tanety, ce qui réduisit peu à peu les espaces libres, et détermina vers les années 1930 un ralentissement de l'immigration. Comme plus à l'ouest, l'espace était encore plus large, c'est vers ces régions que se dirigèrent les nouveaux immigrants.

Parallèlement à ce déplacement de population de l'est vers l'ouest, un mouvement nord-sud des bara, favorisé par la sécurité sur les confins de l'ouest, se développa.

C'est ainsi que nous avons signalé l'implantation des bara au sud-ouest de l'Iponga à partir de 1900-1915. Dans les cantons de l'ouest, leur présence est signalée à la même date, mais ils se sont étendus davantage dans ces secteurs, et occupent actuellement le sud du canton de Mandoto, posant des problèmes locaux de relations entre ethnies puisque les communautés bara et merina-vakinankaratra, grossies annuellement par de nouveaux immigrants, se trouvent maintenant en concurrence pour la mise en valeur des terres. (1)

Ce caractère pionnier du peuplement, observé dans l'ouest, n'existe plus à Ambohimambola. Néanmoins, les signes d'une "saturation de l'espace" allant de pair avec un "surpeuplement relatif" ne sont pas immédiatement visibles, alors que dans la région orientale de Betafo-Antsirabe on les entrevoit assez rapidement. (2)

Autrement dit, le nord du canton d'Ambohimambola, placé géographiquement entre ce qu'il est convenu d'appeler une aire de départ (Betafo-Antsirabe) et une aire d'arrivée (Ankazomiriotra-Mandoto), constitue à la fois dans l'espace et dans le temps une étape intermédiaire dans le peuplement de cette partie du Moyen-Ouest.

(1) Cf. étude en cours de J.P. RAISON dans le canton de Mandoto.

(2) Beaucoup de nuances sont toutefois à apporter sur ces notions de surpeuplement. (Cf. étude de M. BIED-CHARRETTON sur Anjazafo-tsy-Betafo).

Les rizières occupent maintenant la quasi-totalité des bas-fonds. Mais il reste toujours quelques versants et fonds de vallées susceptibles d'être aménagés en rizières, et surtout des tanety encore "vierges". C'est pourquoi on remarque chaque année, l'installation d'un petit nombre d'immigrants dans la cuvette. Ils se fixent, soit dans les hameaux existants(1), soit en habitats isolés sur les tanety de la zone accidentée qui forme la cuvette au sud et à l'ouest. Ce qui fait que, compte tenu des quelques arrivées annuelles et surtout de l'accroissement naturel de la population(2), la petite région tend à atteindre un "palier de saturation" au-delà duquel les problèmes surgiront, particulièrement d'ordre foncier.

C'est dans la perspective de cette évolution particulière à la colonisation des terres neuves que nous avons dressé la monographie d'un terroir pris comme témoin.

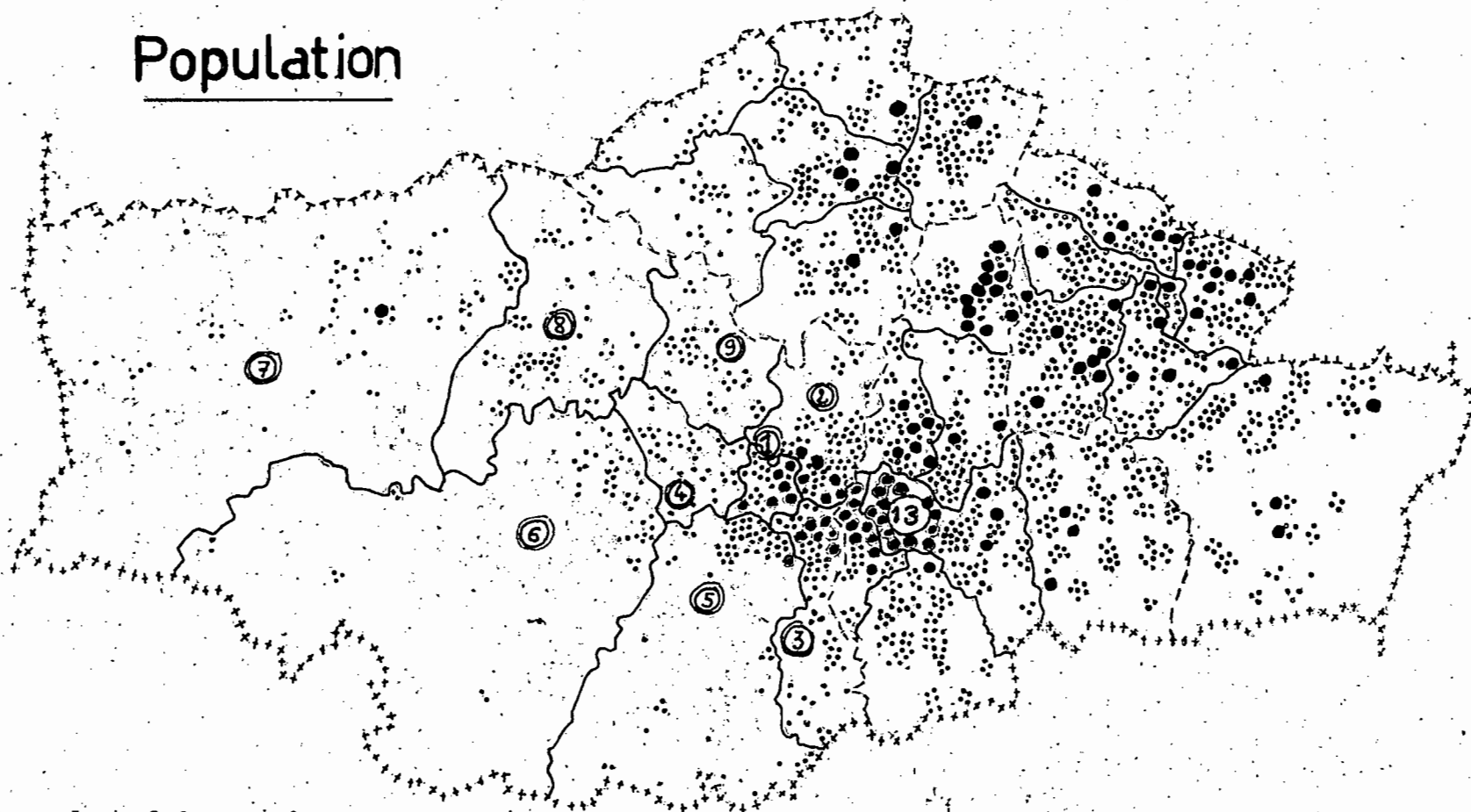
(1) - Chaque hameau possède son ou ses "vahiny" : étrangers à la région, installés depuis peu de temps (cinq à dix ans ou même plus récemment : un à cinq ans).

(2) - Cf. Tableau ci-joint.

PREFECTURE

DU VARINANKARATRA

Population



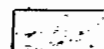
D'après carte de P. GOUROU. (densité par points)

LEGENDE :

Echelle $\frac{1}{1000000}$

- 100 Habitants
- 500 Habitants
- ⑬ en milliers d'habitants.

- +++ Limite de Province
- Limite de Préfecture
- Limite de sous-Préfecture
- Limite de Canton



Sous-Préfecture de Befato

- ① Canton de Befato
- ② Canton de Mandritsara
- ③ Canton de

Tritriva

- ④ Canton de Soavina
- ⑤ Canton de Mahaiza
- ⑥ Canton d'Ahi-manambola
- ⑦ Canton de Mandoro
- ⑧ Canton d'Ankazomiriotra
- ⑨ Canton d'Ahi-masina

- MONOGRAPHIE DU TERROIR -

D' ANTANETY - AMBOHIDAVA

A cinq kilomètres au sud du chef-lieu, le long de la piste qui dessert le sud de la cuvette, ANTANETY-AMBOHIDAVA et quatre hameaux proches forment le village administratif qui porte le même nom.

Ce village est situé dans un des quatre quartiers du canton. Il s'agit du quartier de MORARANO qui, avec le QUARTIER GENERAL où se trouve le chef-lieu, englobe à peu près toute la population de la cuvette.

Le hameau nous avait été signalé comme étant "récent". En fait, si son emplacement ne remonte qu'à quelques années, ses habitants représentent tous les types d'agriculteurs susceptibles de nous intéresser:

- descendants des premiers immigrants,
- immigrants plus récents (1920-1950)
- nouvellement installés.

Une prise de contact rapide nous a appris qu'il existait des problèmes concernant l'appropriation des terres, le manque d'espace pour la création de nouvelles rizières.

D'autre part, nous avons pu constater que les dates d'installation des habitants avaient déterminé, à l'intérieur de la communauté villageoise, une hiérarchie sociale en rapport avec les différences de superficies des exploitations.

Bien que l'importance du hameau le classe comme étant le plus gros de la cuvette d'Ambohimambola, mis à part le chef-lieu, son aspect extérieur (groupement d'habitations environné de trois écarts) ainsi que la répartition familiale des habitants nous ont paru en rapport avec les caractères démographiques généraux propres à la région.

Ce sont ces différentes caractéristiques qui nous ont amené à fixer notre étude sur ANTANETY-AMBOHIDAVA.

A) - LE CADRE DE LA VIE : LE HAMEAU

Dans le paysage de collines dénudées le hameau apparaît de loin sur une tanety, près de la piste nord-sud qui relie le chef-lieu à la vallée de l'Iponga.

Un groupement de bâtisses derrière les haies d'aloès des parcs à boeufs, trois habitations à part, très distinctes, quelques bosquets d'eucalyptus et de mimosas sont les éléments de la première image que l'on peut en saisir.

Rien apparemment ne distingue Ambohidava des autres hameaux de la cuvette, ni l'aspect de son habitat, ni sa situation sur une tanety d'où la vue s'étend très loin. Le voisinage de la piste serait à retenir comme facteur ayant influencé la situation, mais la piste dans son état actuel (jeepable toute l'année) ne date que de deux ans, et l'emplacement du hameau remonte à 1940. Auparavant la route qui menait à l'Iponga n'était pas plus praticable que les dessertes menant aux différents hameaux d'alentours. La proximité d'une source ne constitue pas également une explication du site, car les vallons ont presque tous à leur tête des "trous d'eau". (Cf. carte du milieu naturel). Seule sa forme allongée d'est en ouest dénote une originalité bien faible qui lui a valu cependant son nom: Antanety-Ambohidava = "le village large sur la colline".

1) - La disposition de l'habitat :

Deux caractéristiques que nous venons de signaler vont maintenant être étudiées :

- d'une part, l'habitat groupé qui constitue le hameau
- d'autre part les trois écarts proches mais bien individualisés.

a) - L'habitat à l'intérieur du hameau :

Les premières habitations se situent à une cinquantaine de mètres de la piste. Dans l'intervalle, le bâtiment faisant office d'école et de lieu de culte et deux habitations qui furent celles des instituteurs ont été construites au milieu des champs de maïs, près des parcs à boeufs.

En empruntant un terre-plein qui, au nord, longe une rupture de pente et fait office de rue principale, on pénètre dans le hameau.

Aucun ordre apparent ne gouverne la disposition des bâtisses si ce n'est leur orientation générale nord-sud qui a favorisé dans la partie ouest du hameau la formation de plusieurs alignements de quatre à cinq maisons, chacun dessinant entre eux des ruelles. Le peu d'espace respecté entre les cases accentue ce caractère de groupement serré. Mais à l'est, l'intervalle est beaucoup plus grand entre chaque maison et détermine un ordre lâche, un éparpillement de l'habitat, qui caractérise cette partie du hameau (Cf. plan ci-joint).

La seconde remarque que l'on fait immédiatement est relative à l'hétérogénéité des constructions. Les maisons à un étage et balcon extérieur ("varanga") avoisinent des petites cases d'une seule pièce, les maisons en briques ou terre sèche côtoient des petits greniers ou porcheries.

A cette absence de disposition ordonnée des habitations et d'homogénéité de l'ensemble, se rapporte un manque de cellules économiques et familiales directement perceptibles à l'intérieur de l'habitat groupé. Aucun indice dans la disposition des maisons, dans la construction de groupements tels que: habitation-dépendances (greniers et porcheries), ne permet de discerner l'existence de cellules composées de divers "bâtiments d'exploitation", type ferme ou concession africaine. Par exemple, la porcherie appartenant à une famille n'est pas absolument située près de l'habitation. Elle peut être construite près des parcs à boeufs entourant le hameau ou à distance de plusieurs dizaines de mètres de la maison du propriétaire. La même remarque est valable pour la disposition dans l'espace habité des greniers à riz.

Encore faut-il tenir compte du fait que tous les ménages n'ont pas la possibilité de bâtir un grenier ou une porcherie. Très souvent un trou creusé à l'intérieur des fondations sert de gîte à deux ou trois porcs, tandis qu'une des pièces de la maison peut faire office de grenier. Tout est relatif à chaque ménage, à ce dont il a besoin, à ses possibilités financières.

Parallèlement les unités familiales ne sont pas perceptibles. L'habitat reflète les caractères propres aux structures familiales que nous décrirons par la suite. Par exemple, les enfants mariés ne vivent pas obligatoirement près de leurs parents. Les jeunes construisent des cases ou vivent dans une pièce prêtée ou louée par des familles du hameau, selon leur désir et leurs possibilités. Nous pouvons citer le cas d'un jeune ménage qui durant le temps de notre séjour a changé trois fois de domicile au hasard des prêts qui lui étaient accordés. Certes, ce cas n'est pas à généraliser, mais nous voulons montrer à l'intérieur du hameau, la dispersion des ménages.

b) - Les écarts :

A l'opposé de ces constatations, les trois écarts représentent des unités bien distinctes.

Unités familiales d'une part :

L'un des écarts abrite dix personnes dont les deux parents, les quatre garçons mariés et leur jeune femme.

L'autre, sept personnes: les deux parents, trois garçons dont un est marié, sa femme et un nouveau-né.

Le troisième écart est récent, construit en 1965. Six personnes y habitent dont quatre personnes d'une même famille et un aide agricole et sa femme.

ANTANETY AMIBOHIDAVA

PLAN DÉTAILLÉ DU HAMEAU ET DE SES ECARTS

Dates de construction

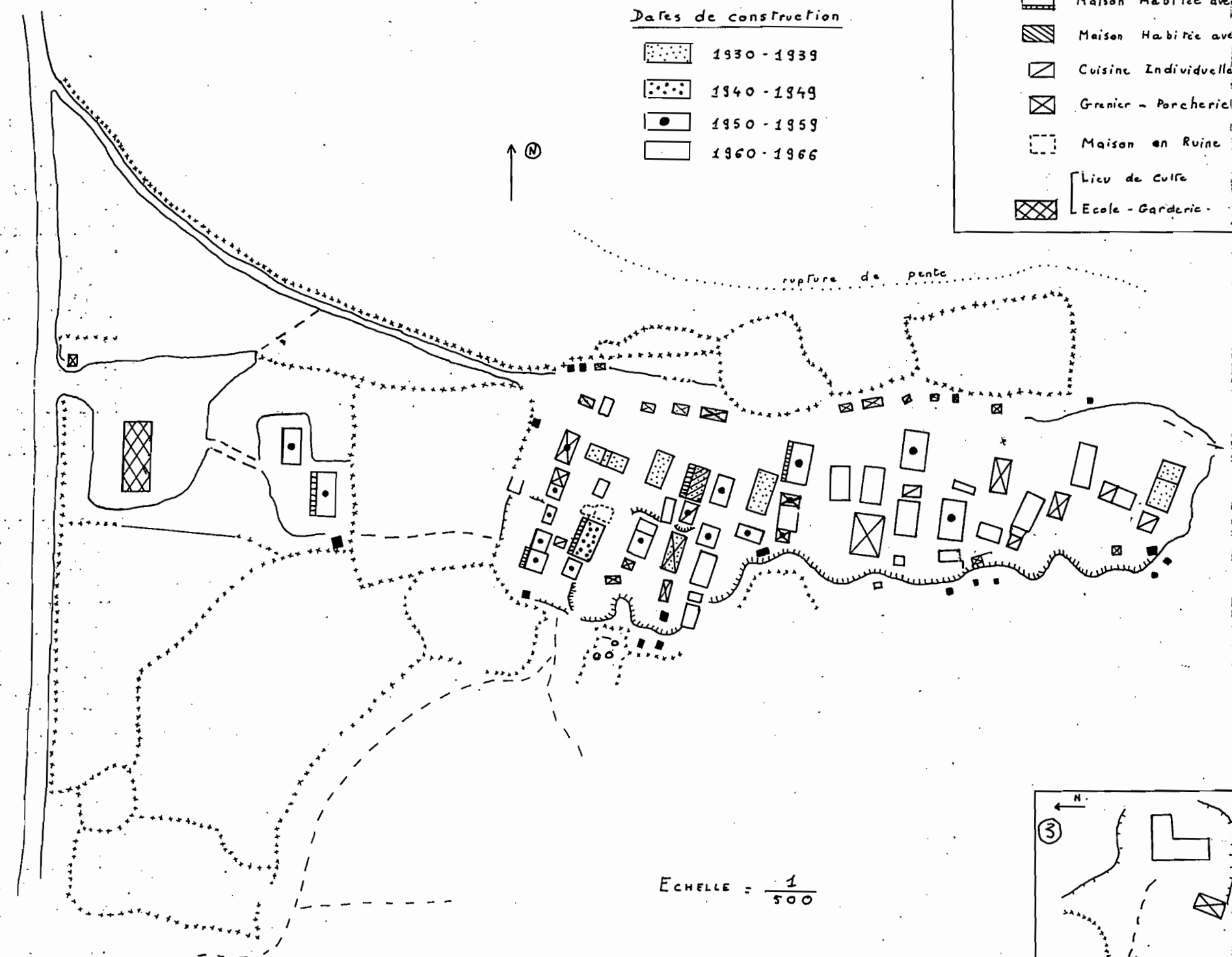
-  1930 - 1939
-  1940 - 1949
-  1950 - 1959
-  1960 - 1966



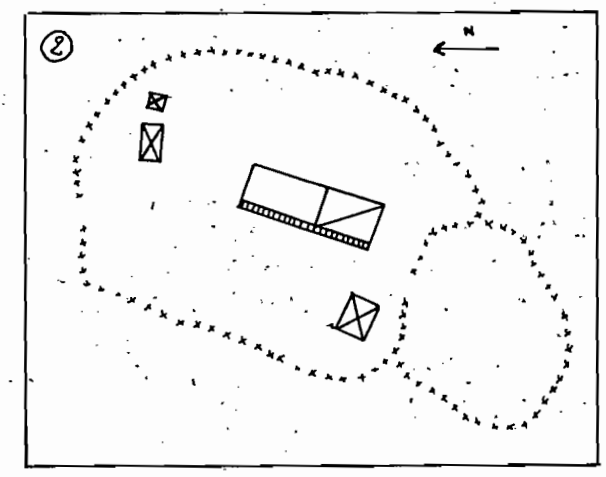
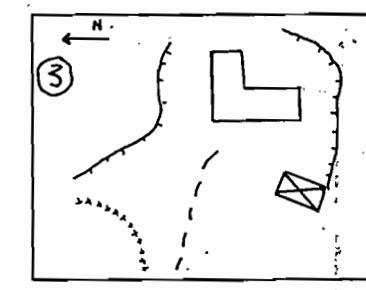
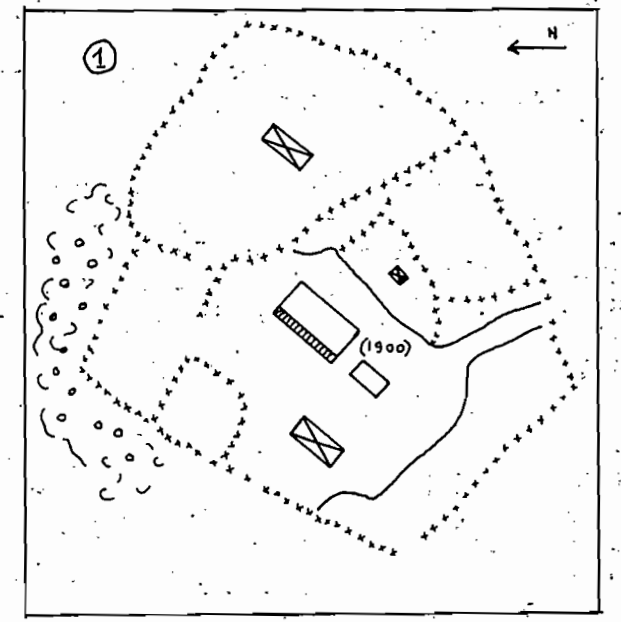
HABITAT ET DÉPENDANCES

-  Maison Habitée
-  Maison Habitée avec Varangue
-  Maison Habitée avec Toit de râles
-  Cuisine Individuelle
-  Grenier - Porcherie
-  Maison en Ruine
-  Lieu de culte
-  Ecole - Garderie

-  Talus
-  Haie d'Aloès
-  Eucalyptus
-  Parc à Bœufs
-  Sentier
-  Chemin



Echelle = $\frac{1}{500}$



Unités d'exploitation en second lieu :

Dans chacun des écarts on note une maison d'habitation, un abri à charrette, une ou plusieurs porcheries. L'ensemble de ces bâtisses est entouré dans chaque cas d'une haie d'aloès qui accentue l'isolement. D'autre part les parcs à boeufs sont immédiatement situés près des habitations. (1)

Seul l'écart le plus récent ne dispose pas d'un espace complètement aménagé autour de l'habitation, mais possède une remise, une porcherie, et un parc à boeufs est en construction. (Cf. croquis au bas du plan du hameau n° 3)

c) - Considérations sur ces deux formes d'habitat :

Pourquoi ces deux formes d'habitat de caractères opposés ?

Une première raison est à considérer qui semble déterminante pour le groupement de l'habitat. Il s'agit de la vie collective liée à l'organisation du travail. Il n'est pas question ici du travail quotidien qui se pratique à l'échelle de chaque ménage, mais des grands travaux périodiques qui comportent le recours à diverses formes d'entraide, surtout pour le travail des rizières.

Les écarts, par le fait de leur isolement, sont-ils les symboles d'une séparation de quelques familles du groupe villageois ? Avant de répondre à cette question, il faut tenir compte de l'origine de chacun des écarts.

- L'un est ancien. Il a été créé vers 1900 par un des premiers immigrants à proximité des rizières qu'il venait de mettre en valeur. A cette date, le hameau n'existait pas en son emplacement actuel. Le fils de cet immigrant, héritant des rizières et des portions de tanety qui entourent l'habitation a continué à vivre dans la maison de son père.

- Les deux autres écarts sont très récents. Ils datent respectivement de 1962 et 1965, et leurs habitants vivaient précédemment dans le hameau.

Nous avons déjà un premier élément de réponse : la construction d'un écart n'est pas absolument le fait d'une séparation vis à vis du groupe villageois puisque l'un d'entre eux a été créé, alors que le hameau n'existait pas encore, sur une colline à proximité des rizières exploitées par les habitants qui y vivaient.

(1). Le hameau est entouré de parcs à boeufs, mais quand il s'agit de savoir à qui ils appartiennent, on se trouve en face de ces deux réponses : les uns sont personnels mais enferment des boeufs appartenant à différents ménages qui ne sont pas forcément rattachés à une même famille. Les autres sont soi-disant collectifs mais vides !...

Mais il s'agit maintenant la persistance de cet ancien écart et la construction des deux autres. En cela l'indépendance économique est le facteur explicatif.

Pour le premier cas il est remarquable que le chef d'exploitation puisse disposer de la main-d'oeuvre que lui procurent ses quatre fils demeurés près de lui. Tous travaillent la même exploitation, et cette famille dispose d'un matériel agricole (charrue et charrette) et d'un nombre de boeufs suffisant pour ne pas en appeler à l'entraide. Les habitants du hameau ressentent une certaine jalousie répondant à ce qu'ils appellent de "l'indifférence" : "Rako... vit seul avec ses fils et ne vient jamais demander quoi que ce soit". Sa position est forte, c'est un notable qui ne demande rien mais qui peut prêter.

La position économique et familiale de cet exploitant a pu lui permettre de vivre à l'écart du groupe.

Les deux autres cas se rattachent à des situations identiques. Comme l'exploitant précédent, ce sont des notables, fils d'anciens immigrants. Ils ont des surfaces importantes en rizières qui peuvent être piétinées par leurs propres boeufs ou par ceux que des membres de leur famille leur prêtent (1). Après avoir vécu dans le hameau, ils ont décidé de construire de nouvelles maisons à l'écart. Il faut remarquer qu'à la différence des quatre autres notables vivant à l'intérieur du hameau, hommes âgés, ces deux chefs d'exploitation sont jeunes (30 et 42 ans) et représentent en cela des éléments dynamiques. (2)

2) - Les modes de construction :

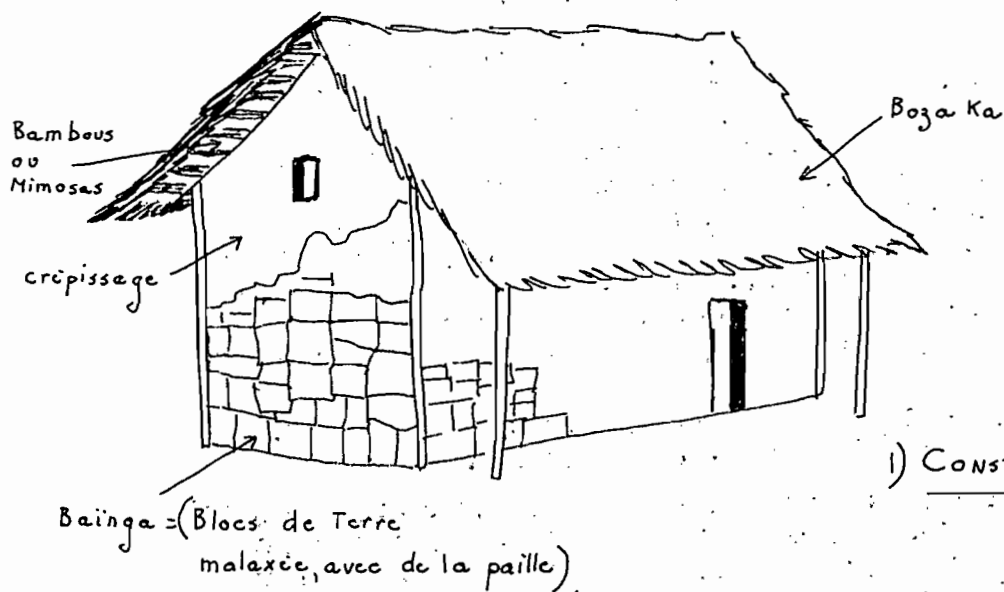
- a) - Maisons d'habitation : Deux distinctions sont à faire :
- suivant qu'elles sont construites en briques séchées ou en "fotaka" (3).
 - suivant qu'elles ont un étage ou sont simplement de plein pied.

(1) Frères ou beaux-frères vivant dans des hameaux voisins.

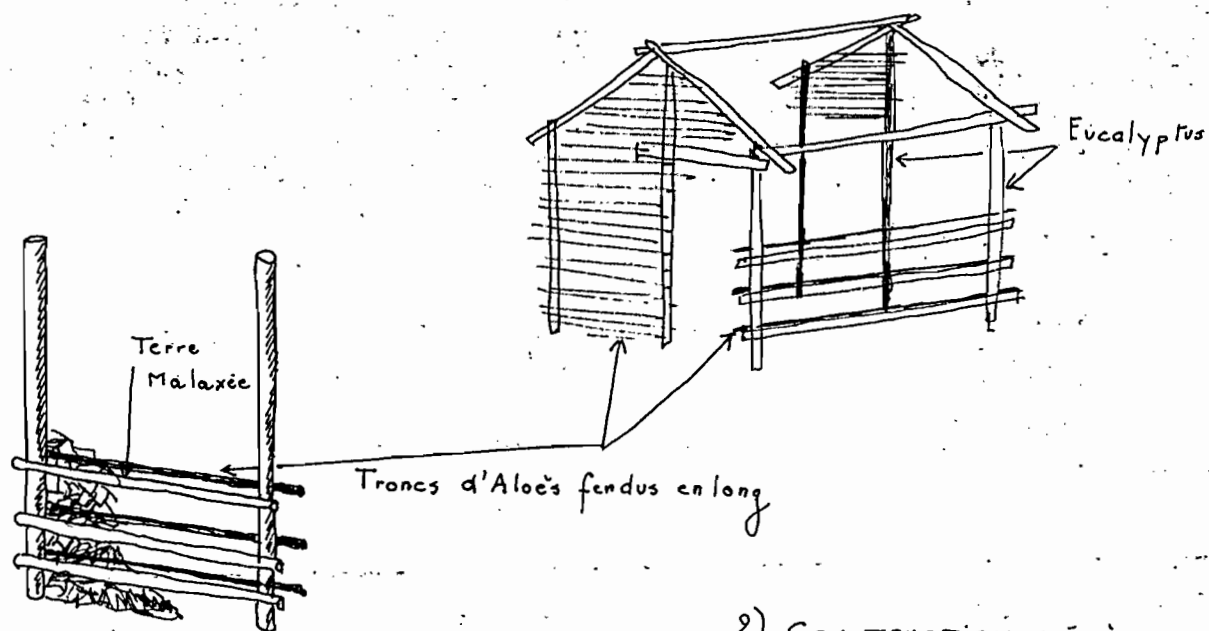
(2) Une autre raison valable pour un de ces deux cas doit être mentionnée. Se prétendant "hova", un chef de famille a préféré vivre à distance de ceux qu'ils pensent être descendants d'esclaves !

(3) "fotaka" : mélange de boue, de paille et d'herbe

- TYPES DE CONSTRUCTIONS -

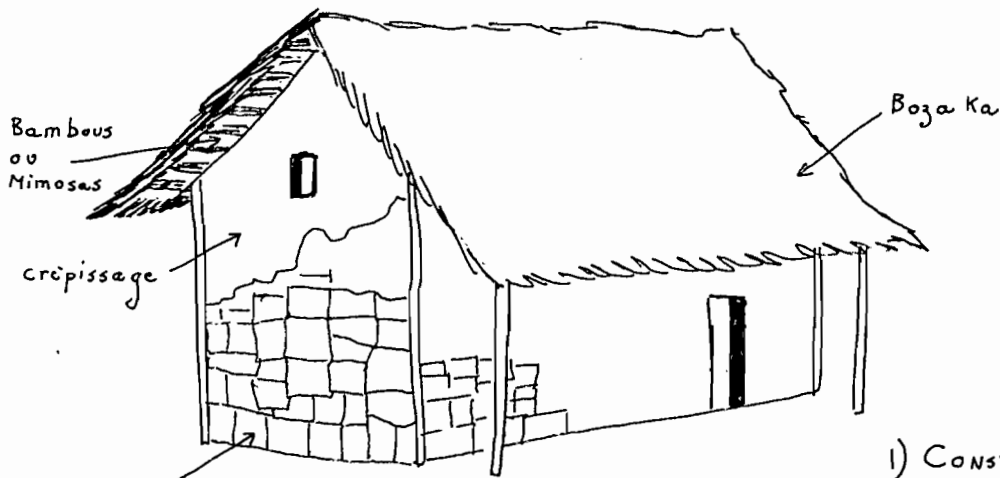


1) CONSTRUCTION EN FOTAKA



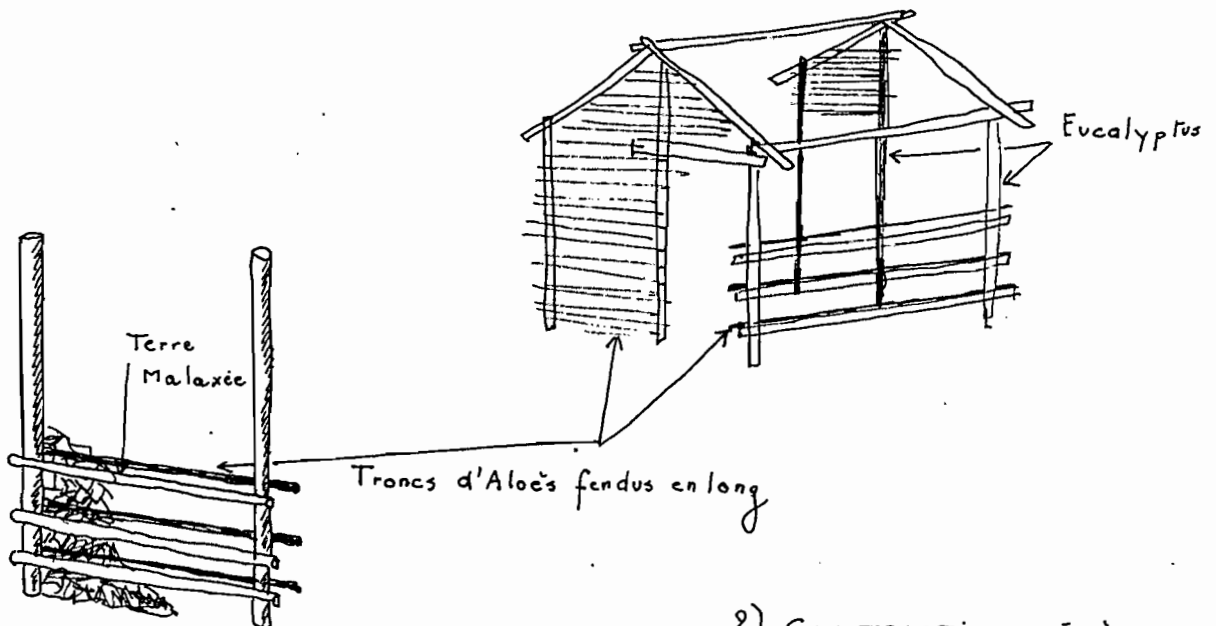
2) CONSTRUCTION LÉGÈRE

- TYPES DE CONSTRUCTIONS -



1) CONSTRUCTION EN FOTAKA

Bainga = (Blocs de Terre
malaxée, avec de la paille)



2) CONSTRUCTION LÉGÈRE

Trois habitations seulement ont été construites avec des briques : deux au hameau et une constituant l'écart le plus récent. Ce sont les maisons en "dur" et les plus élégantes. Elles ont toutes les trois un étage et appartiennent à des notables. Leur coût de construction varie de 80 000 à 100 000 FMG. Le procédé de fabrication des briques est simple : à proximité d'un trou d'eau on prélève à l'"angady"(1) des blocs de terre qui sont malaxés avec de l'eau. Une moule donne la forme des briques. Après quoi, les briques sont étalées à même le sol, et laissées plusieurs jours sous le soleil pour le séchage. Il n'y a plus qu'à construire.

Le procédé de construction en "fotaka" est le cas le plus général. Il ne demande pas une longue préparation des matériaux, mais il est nécessaire de respecter un temps de séchage après chaque couche de boue mêlée à la paille que l'on entasse pour confectionner les murs. Chaque jour, les murs ne s'élèveront que de dix à vingt centimètres correspondant à la hauteur des mottes de terre malaxée que l'on empile. Il faut d'autre part, pour maintenir les murs, des branches fortes, voire des troncs d'arbres, qui sont placés aux angles de la future maison, mais aussi dans les murs à intervalle régulier. Ce procédé est lent, mais d'un coût inférieur aux constructions en briques : 50 000 à 80 000 FMG pour une maison d'un étage. Pour protéger l'argile des murs on étale un crépis dans la composition duquel entre la bouse de boeufs.

Cinq maisons au hameau et une dans chacun des écarts ont un étage dont les pièces sont desservies par une "varanga", sorte de balcon extérieur auquel on accède par une échelle (très rarement par un escalier). L'échelle a l'avantage de pouvoir être enlevée lorsque les habitants s'absentent, ce qui revient à se prémunir contre les vols possibles. Ces maisons à un étage sont souvent accompagnées d'une cuisine annexe.

b) - Les greniers, porcheries : Le procédé employé pour ce genre de construction est plus simple que les précédents. Les branches et troncs d'arbres constituent cette fois non seulement l'armature de la construction, mais interviennent pour une large part dans l'élévation des murs. Des troncs d'aloès fendus en long sont disposés horizontalement et fixés à chacune de leurs extrémités à deux piliers d'angle. (Cf. croquis). Etant disposés ainsi sur toute la hauteur de ce que sera la face intérieure et la face extérieure du mur, il n'y a plus qu'à combler l'espace resté libre par des mottes de terre malaxée avec de l'eau ("bainga").

(1) "angady" : bêche à lame étroite et à long manche employée couramment par les agriculteurs.

Pour toutes ces constructions, habitations ou dépendances, les toits sont en "bozaka" (herbe) reposant sur une charpente légère en bambou ou mimosa. Un seul toit en tôle est à signaler. Le propriétaire de cette maison est un vieux notable: le ray aman-dreny du hameau.

3) - Un hameau de construction récente : historique de l'habitat

L'habitat tel qu'il se présente à Ambohidava a une origine assez récente. Nombre de familles se sont déplacées plusieurs fois avant de s'installer en ce lieu. Comme nous l'avons déjà mentionné, à la fin de la période d'insécurité (1870-1892) marquée, dans la région, par une régression générale du peuplement seuls deux hameaux étaient encore occupés dans le secteur de la cuvette où s'étend le terroir d'Ambohidava. Il s'agit de Miandrarivo et Fanjakana (Cf. carte de déplacements de l'habitat). Dans ces sites encore habités se sont installés les premiers éléments de la nouvelle vague d'immigrants. Puis certains, après avoir aménagé des rizières, ont quitté ces hameaux pour créer des habitats isolés près de leur exploitation. Des haies d'aloès entouraient les nouvelles habitations. L'écart situé au nord d'Ambohidava, créé en 1900, en est un exemple.

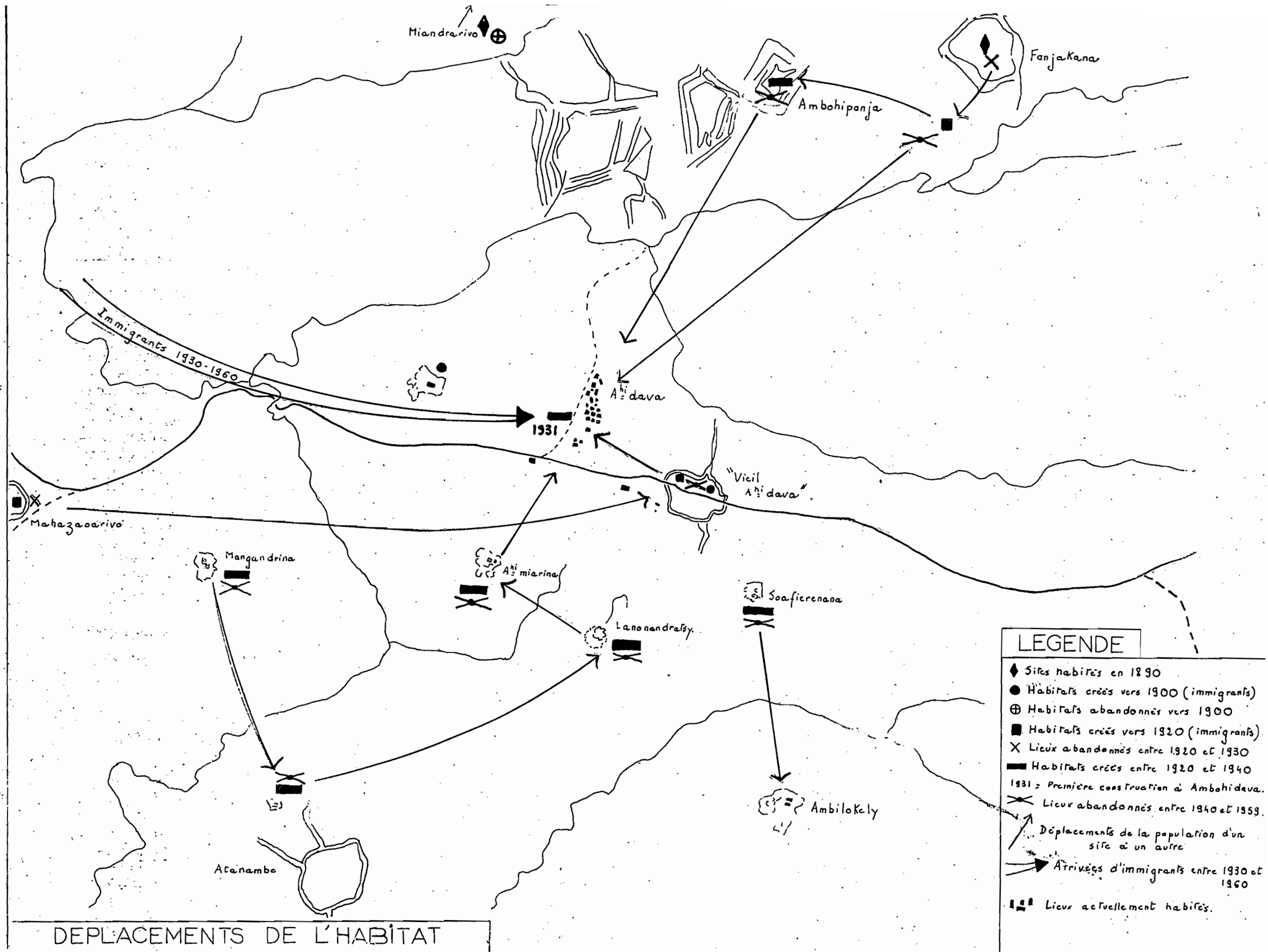
Pendant que se construisaient des maisons isolées, d'autres immigrants (célibataires ou ménages) s'installaient sur ces lieux. C'est alors qu'il y eut la création d'un groupement d'habitations à l'intérieur d'un site fortifié abandonné que nous appellerons le "vieil" Ambohidava. En 1920, cinq familles y vivaient.

On constate donc trois types d'implantation d'immigrants:

- les uns ont continué de vivre dans les anciens hameaux (mais Miandrarivo était abandonné dès 1910);
- d'autres ont préféré construire leur habitation près des rizières;
- d'autres enfin, se sont groupés et ont formé un nouvel hameau.

Dès le début de l'immigration, les deux types d'habitat : groupé et isolé existaient donc dans la région; l'habitat isolé étant le fait nouveau dû aux immigrants..

Mais il n'y eut pas permanence de l'habitat sur ces sites. Jusqu'à ces dernières années, l'habitat au contraire, s'est manifesté par sa mobilité et l'on nous a cité le cas d'une famille qui, au cours d'une génération, a changé de résidence quatre fois. Dans la majorité des cas, les habitants se sont déplacés au moins deux fois. Les traces de ces anciennes demeures se repèrent encore de nos jours sur les tanety : bosquets de mimosas et eucalyptus, haies d'aloès.



Cette question des déplacements de l'habitat est d'autant plus surprenante que les nouveaux emplacements où l'on décidait de construire se situaient le plus souvent sur la colline en face de l'ancien lieu.

A quoi étaient dus ces déplacements ? Nous avons ne pas avoir recueilli de renseignements satisfaisants (du moins dans les limites de notre logique occidentale) (1). Pour changer d'air ! Pour surveiller les rizières ! pour créer de nouveaux champs sur les tanety ! Ce ne sont pas là des impératifs qui puissent imposer un déplacement de l'habitat.

Ce qui animait une famille pouvait aussi entraîner un groupe. Vers les années 1920, l'administration française ordonna l'évacuation du site de Fanjakana. L'espace compris entre les fossés servant à la fois de lieu d'habitation et de parcs à boeufs, le manque d'hygiène aurait été invoqué (mais lorsque les anciens habitants de ce hameau donnent les raisons de l'abandon du site, les explications divergent). Les habitants se déplacèrent sur la colline au nord-ouest du site, puis vers 1930 certains s'établirent dans un ancien lieu fortifié proche : Ambohipanja. (Cf. croquis)

Durant le même temps, quelques habitations se construisaient près du lieu actuel d'Ambohidava. Elles étaient le fait de nouveaux immigrants, mais aussi d'habitants installés auparavant au "vieil" Ambohidava.

C'est en 1931 qu'une première habitation est bâtie sur l'emplacement actuel du hameau.

Cinq autres maisons se créent entre 1931 et 1939 par l'installation sur les lieux de quatre familles venues du "vieil" Ambohidava et d'une famille venant de Fanjakana (qui s'installe d'ailleurs à l'écart des autres). (Cf. plan du hameau, à l'est).

De 1940 à 1949 une seule habitation est construite par la dernière famille restée jusque là au "vieil" Ambohidava.

En 1949, sept maisons se remarquent sur les photos aériennes de l'IGN.

Dans la période 1950 - 1959, les habitations au nord-ouest de Fanjakana et à Ambohipanja sont abandonnées. Leurs habitants décident de vivre à Antanety-Ambohidava (2). Dix-sept maisons sont construites.

(1) - Nous avons entendu cette réaction d'une personne à qui nous demandions les raisons précises des déplacements de l'habitation de son père : " Nous Malgaches, nous déplaçons notre demeure comme bon nous semble, et vous, vous voulez tout expliquer ! "

(2) - Raisons du déplacement : " les enfants étaient malades. Comme les hameaux se dépeuplaient, nous sommes venus rejoindre ceux qui s'étaient installés à Ambohidava. "

Puis, ces six dernières années, neuf maisons sont bâties et deux écarts se créent.

Ces différentes constructions échelonnées dans le temps ont donné au hameau le caractère qu'il présente actuellement:
- ordre lâche à l'est (maisons les plus récentes),
- ordre serré à l'ouest (maisons les plus anciennes).

Devant de tels déplacements à si courte distance, et devant les raisons avancées par les habitants pour les expliquer, nous devons faire quelques remarques :

1^a) - L'abandon des sites défensifs est général dans la cuvette. Les nouvelles maisons sont bâties auprès des anciennes fortifications. L'espace abandonné est souvent occupé par des champs (manioc et surtout maïs) ou aménagé en parcs à bœufs. Les fossés sont très souvent le lieu de culture des bananiers.

Nous ne pouvons pourtant expliquer ces abandons invoquant l'exiguïté de l'espace entouré de fossés; certains sites sont beaucoup plus vastes que la surface occupée par le nouveau groupement d'habitations. Une cause déterminante dans beaucoup de cas est le fait que les immigrants, étrangers à la région, se sont rarement installés dans les anciens villages fortifiés (le "vieil" Ambohidava constitue une exception) pour des raisons liées à des croyances superstitieuses : ancien lieu habité. Par qui ? Pourquoi les gens ont-ils fui ? L'endroit est-il maudit ? Croyance à des événements nocturnes provoqués par les esprits des "vazimba" (1)

2^a) - Les déplacements multiples d'un lieu à un autre sont dus très souvent à des superstitions de cet ordre : mort subite d'un des membres de la famille, mauvais présage, bétail frappé par la foudre.

En fait, les causes répulsives semblent plus déterminantes que l'attraction pour de nouveaux sites.

3^a) - Les déplacements ne sont pas "freinés" par l'attachement constaté dans d'autres régions au lieu de sépulture familiale. La fidélité de la population à la résidence des ancêtres ne peut être mentionnée ici, sauf pour les cas des personnes représentant la descendance de familles installées depuis très longtemps dans la région, tels certains habitants ve-

(1) - Entendons ici : "les anciens, ceux que l'on ne connaît pas" La notion de "sacré" est à introduire également dans ce mot.

Même en plein jour, certaines personnes ont refusé de nous accompagner dans des fossés ou dans le voisinage de tombeaux anciens.

nus de Fanjakana. Ceux-ci, malgré la courte distance séparant ce lieu d'Ambohidava (un kilomètre), pensent d'ailleurs déplacer la sépulture. S'ils ne l'ont pas fait jusqu'à présent c'est faute d'argent nécessaire aux cérémonies accompagnant un tel événement. Les autres habitants, les immigrants, se rattachent au tombeau familial de leurs pays d'origine et ne sont pas concernés par ce souci. Seules trois familles représentant les descendants directs des premiers immigrants (1893-1910) ont construit un nouveau tombeau à Ambohidava.

Les causes sociologiques représentent donc, face aux raisons économiques, des éléments d'explication plus importants pour les déplacements de l'habitat; lesquels ont abouti à la formation du hameau actuel.

Dans ce contexte, la situation d'Antanety-Ambohidava au bord d'une piste et au centre du terroir comme il apparaît sur les cartes, tient plus de mobiles relatifs à chaque individu que d'impératifs géographiques.

Nous avons la certitude au regard des déplacements passés et de la construction actuelle d'écarts que la situation centrale du hameau par rapport à l'espace aménagé ne peut être entrevue comme une cristallisation, un point d'aboutissement de diverses coordonnées où entreraient des facteurs économiques: par exemple le fait de situer l'habitat à égale distance des cultures.

Ce n'est qu'un état appréhendé en 1966. Il est pensable que l'état actuel de l'habitat évoluera par la suite, comme le laisse prévoir l'établissement d'écarts(1).

(1) Si l'administration ne contraint pas au regroupement.

B) - LES HABITANTS

Sur un effectif total de 165 habitants, actuellement 33 personnes vivent dans les écarts et 132 dans le hameau.

Pour chaque ménage existe généralement une case d'habitation plus ou moins vaste, plus ou moins riche selon les possibilités de chacun.

Une maison peut abriter de deux à neuf personnes. Dans le hameau, dix ne sont habitées que par un couple (huit jeunes ménages et deux couples de vieillards).

Mais cet effectif peut varier au cours de l'année. Il y a tout d'abord les visites de membres éloignés de chaque famille qui viennent au cours de la saison sèche, qui est la période de déplacements en tous genres. Inversement, se remarquent durant cette même saison de nombreuses absences, pouvant couvrir de trois jours à plusieurs semaines. Elles sont occasionnées par la participation aux "famadihana" (fêtes de retournement des morts) dans les cantons d'origine, soit en tant que membres de la famille ou invités, soit en tant que musiciens-chanteurs ("mpilalao-mpihiragasy"). Un groupe de huit personnes constitue à Ambohidava un de ces groupes de chanteurs appelés dans les villages pour les fêtes de circoncision et de "famadihana". Comme l'administration a fixé la période de famadihana entre la fin juillet et la fin septembre, c'est durant ces deux mois que les déplacements sont les plus nombreux.

Il faut compter également tout au long de l'année les séjours dans le hameau, d'enfants issus d'unions matrimoniales dissoutes, venus vivre quelques semaines avec l'un de leurs parents, de même que l'hébergement des salariés dans les habitations de ceux qui les emploient.

1.) - Aspects démographiques :

Bien que notre choix se soit porté sur le hameau le plus important parmi ceux situés autour d'Ambohimambola, cette importance ne bouleversait pas pour autant les différents aspects démographiques caractéristiques de la cuvette.

Le chiffre de 165 habitants recensés ne permettait guère par ailleurs des conclusions démographiques certaines. Aussi chaque fois que les informations administratives le permettaient, ce qui n'a pas toujours été le cas(1), avons-nous établi des comparaisons avec des données chiffrées plus représentatives.

(1) Les statistiques cantonales procurent des chiffres à l'échelle des "villages administratifs". Pour obtenir des informations complémentaires, il faut vérifier les cahiers de recensement détenus par les chefs des villages respectifs.

La population du hameau, quant à son caractère ethnique ne représente aucune particularité qui permette de la distinguer de celle des autres hameaux de la cuvette. Le groupe enquêté se définit en effet comme étant Vankinankaratra.

a)-Etat de la population :

La répartition en classes d'âge en donne les grands traits.

Au préalable, nous devons exposer une remarque concernant les critères de classification:

La distinction classique entre adultes et vieillards a posé un problème quant à la délimitation des classes. Prendre l'âge de cinquante ans très souvent admis comme limite de l'âge adulte en zone tropicale ne nous a pas paru représentatif de l'état réel de la population. En effet, l'observation quotidienne de la vie au village amène plutôt à considérer certains vieillards du sexe masculin, âgés de cinquante-cinq à soixante-dix ans et encore chefs de famille, comme des éléments actifs incontestables. C'est pourquoi, sans repousser la limite d'âge à soixante-dix ans, nous avons pris soixante ans comme âge limite entre les adultes et les vieillards.

Ce qui donne les résultats suivants :

Enfants : moins de 15 ans : 69 soit 41,8%/total.

Adultes : de 16 à 60 ans : 87 soit 52,1%/total.

Vieillards : plus de soixante ans : 9 soit 6,1%/total.

Total : 165 soit 100%.

A première vue, ces chiffres constituent un facteur favorable à la situation économique du groupe, car en considérant enfants et vieillards en tant que "bouches à nourrir", on se trouve en présence de 78 personnes à charge et de 87 personnes actives.

Mais il faut considérer que sur ces personnes à charge, figurent 69 enfants (88,5% du total consommateur), et que, en terme de dépenses, les enfants sont individuellement plus coûteux que les vieillards (nourriture, habillement, frais scolaires). Cette charge risque donc de grêver la rentabilité économique des 87 personnes actives. (1).

De façon à pouvoir juger de la représentativité de ces données, il est bon dès à présent de faire appel à des comparaisons avec des données chiffrées plus importantes.

(1)- Encore faudrait-il tenir compte des frais occasionnés par les enterrements.

Nous prendrons comme base de référence le village administratif englobant cinq hameaux (dont Ambohidava), le quartier de Morarano composé de 29 hameaux, ainsi que le quartier dit "Général" auquel appartient le chef-lieu.

a)-En premier lieu, si nous comparons le groupe actif d'Ambohidava avec la population active de tout le canton (3471 personnes entre 16 et 60 ans), nous obtenons une similitude dans les rapports.

$$\text{Ambohidava} : \frac{87}{165} \times 100 = 52,1\% \text{ d'actifs. (1)}$$

$$\text{Canton d'Ambohimananambola} : \frac{3471}{6819} \times 100 = 51,7\% \text{ d'actifs.}$$

A titre indicatif, la population active de la province de Tananarive recensée en 1950 (O.N.U.) donne le pourcentage de 52%.

b)-En ce qui concerne la part prise par les enfants, les nuances que l'on peut observer sur les résultats sont de faibles importances :

Ambohidava	:	69 enfants/ 165 h.	= 41,8%/total
Village administratif	:	165 " / 347 h.	= 47,5%/total
Quartier Morarano	:	814 " / 1735 h.	= 46,8%/total
Province Tananarive	:		= 43 %/total

Au vu de ces comparaisons, la population d'Ambohidava ne différant pas trop, par l'ensemble de ses caractères, de l'ensemble régional, on peut conclure à la représentativité du hameau.

b)-Répartition de la population par sexes:

La pyramide des âges, avec sa forme largement évasée vers le bas prouve l'état "progressif" de la population; constatation que nous venons d'étudier (part prise par les enfants).

Plus intéressante est ici la répartition par sexes. La pyramide sur ce point, montre des déséquilibres dans le "sex-ratio" suivant les grandes classes d'âge et celles établies tous les cinq ans.

Au total, nous nous trouvons en présence de 94 hommes pour 71 femmes répartis comme suit :

Moins de 15 ans	:	48 garçons pour 21 filles.
De 16 à 60 ans	:	43 hommes pour 44 femmes.
Plus de 60 ans	:	3 hommes pour 6 femmes.

Comme précédemment, nous allons comparer ces résultats avec les chiffres globaux que procure l'administration régionale.

(1)- Nous sommes absolument convaincu que des pourcentages sur le petit nombre d'habitants d'Ambohidava ne sont pas utiles en soi, et n'ajoute rien à la réalité. Si, au long de ce chapitre, nous en avons calculer, c'est à des fins comparatives avec des pourcentages plus importantes.

Cette fois, ils ne tiennent pas compte de la distinction entre adultes et vieillards, ce qui nous oblige à ne considérer que deux grandes classes d'âge: moins de 15 ans et plus de 15 ans. De façon à comparer plus aisément des pourcentages plutôt que des rapports, nous ferons intervenir le taux de masculinité :

$$\frac{\text{nombre d'hommes}}{\text{nombre de femmes}} \times 100.$$

PYRAMIDE DES AGES = 165 habitants.

91-95

86-90

81-85

76-80

71-75

66-70

61-65

56-60

51-55

46-50

41-45

36-40

31-35

26-30

21-25

16-20

11-15

5-10

→ 5

HOMMES = 94

FEMMES = 71

Adultes

Un carré représente un habitant.

	Moins de quinze ans			Plus de quinze ans		
	GARÇONS	FILLES	Taux de Masc.	HOMMES	FEMMES	Taux Mascul.
Ambohidava	48	21	228,6%	46	50	97,7%
Village						
Administr.	87	78	111,5%	94	88	106,7%
Quartier						
Morarano	393	421	93,3%	421	447	94,2%
Quartier						
Général	569	524	108,5%	697	678	102,8%
Cumul des						
2 Quart.	962	945	101,7%	1118	1125	93,3%
Canton						
d'Ambohidava	1508	1491	101,1%	1719	1896	90,8%

Ces résultats laissent apparaître pour la classe "plus de quinze ans" relative à chaque groupe représenté, un équilibre presque réalisé du sex-ratio. Autrement dit, cette classe d'âge a perdu son caractère "pionnier" représenté généralement par un nombre d'hommes de beaucoup supérieur à celui des femmes. Pour les jeunes, il en est autrement :

Ambohidava présente 228,6 garçons pour 100 filles (48 pour 21), ce qui est un rapport tout à fait exceptionnel au regard des autres pourcentages; lesquels, sauf le taux (le plus faible) du quartier de Morarano, laissent tous paraître un sex-ratio à peu près équilibré. Nous ne pouvons malheureusement avancer aucune explication formelle, sinon invoquer une mortalité infantile plus grande chez les filles, ou des naissances très importantes chez les garçons. (1) A noter cependant, qu'un homme divorcé a tendance à garder près de lui ses enfants mâles, laissant les filles aux soins de l'ex-femme. (Cf. pages suivantes). Celle-ci, le plus souvent regagne sa famille vivant à l'extérieur du hameau. Ce fait pourrait-il, en partie, expliquer la présence nombreuse de garçons à Ambohidava ?

D'autres déséquilibres du sex-ratio apparaissent sur la pyramide des âges dans la classe adulte :

- Tranche de 21 à 25 ans : 4 hommes et 14 femmes
- Tranche de 36 à 40 ans : 2 hommes et 7 femmes.

Au-delà, chez les vieillards, outre leur petit nombre, il semble.....

(1) - Le fait que durant notre séjour (février-septembre 1966) il y ait eu 7 naissances au hameau, dont 6 garçons et 1 fille, laquelle est morte à l'âge de trois mois, ne peut être pris comme un indice suffisant.

normal de voir les femmes l'emporter. C'est là un phénomène rencontré dans d'autres milieux, où la résistance physiologique plus grande des femmes est souvent admise comme explication.

c) - Etat matrimonial :

- Ages de mariage : Les unions matrimoniales caractérisent les classes d'âge supérieures à 15 ans.

A Ambohidava, parmi les adultes, seuls quelques cas isolés constituent les rares exceptions.

Il s'agit, pour les femmes, de quatre célibataires (16, 22, 24 et 28 ans) et trois cas de divorce (25, 34 et 46 ans). Pour les hommes : pas de divorcés, mais quatre cas de célibat (deux âgés de 16 ans, 17 et 43 ans) (1)

Parmi les neuf vieillards, trois femmes veuves ont été recensées. Le reste de la population, au-dessus de 15 ans est donc marié.

Mais l'enquête a montré que la réalité était en fait bien plus fluctuante.

Chez les femmes, sur vingt-six cas, l'âge nuptial variait entre 14 et 25 ans, avec une moyenne se situant entre 15 et 16 ans.

Pour les hommes, l'âge moyen du mariage se place autour de la vingtième année. Les deux cas limites sur vingt individus sont 14 et 28 ans.

Il faudrait spécifier dans ce contexte: "âge des premiers mariages", car il est reconnu que dans la majorité des cas, les unions se font et se défont assez rapidement entre vingt et quarante ans. Pour ne prendre que le sexe masculin que nous avons pu enquêter plus aisément, sur 34 cas :

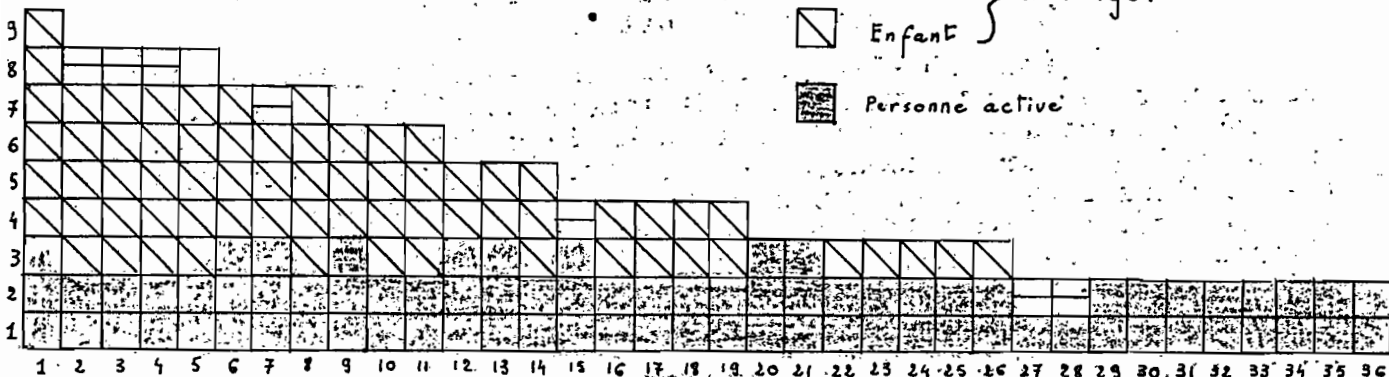
- 10 hommes ne se sont mariés qu'une fois.
- 12 " se sont mariés deux fois.
- 10 " se " " trois fois.
- 1 homme s'est marié quatre fois.
- 1 homme " " huit fois.

A quoi peut-être due cette instabilité matrimoniale? Les réponses sont trop variables et inhérentes à chaque individu. Il semble, toutefois, que les unions hâtives dès l'âge de 15 et 16 ans soient pour beaucoup dans les ruptures toutes aussi hâtives dans les deux années qui suivent. Pour les autres cas, le moindre prétexte peut être soulevé comme cause de rupture, et l'infécondité de la femme n'apparaît pas comme une raison majeure. Au contraire, d'après ce que nous avons pu constater,

(1) - Compte tenu du fait qu'il n'est pas rare pour un jeune homme de 16 à 20 ans d'être déjà marié, comme nous l'indiquons par la suite.

REPARTITION EN FAMILLES

Nombre de Personnes



Nombre de
Familles (ménages)

bien des couples se sont défaits alors que deux ou trois enfants étaient nés.

Les enfants, par ailleurs, ne sont pas un problème et à la limite, on pourrait dire qu'ils favorisent les désunions.

En effet, l'homme considère que les enfants, notamment ceux du sexe masculin "sont à lui" même s'ils suivent la mère après la répudiation. A tout moment, quand il le désire, le mari peut demander "ses" enfants à son ancienne femme; à condition, cela va de soi, que sa situation familiale présente le lui permette; autrement dit qu'il soit remarié ou que ses propres parents acceptent de garder les enfants. Ces situations fort complexes peuvent entraîner des difficultés provoquées par l'attitude hostile de la nouvelle femme à l'égard d'enfants qui ne sont pas d'elle.

Le rappel des enfants par le père peut être définitif aussi bien que temporaire. C'est ainsi, pour schématiser, qu'il peut arriver dans un ménage que les enfants soient par moitié issus du premier mariage de la femme, les autres étant issus du mariage actuel avec un enfant du premier mariage du mari venu vivre chez son père quelque temps.

-La famille réduite ou Ménage : Du point de vue économique, l'unité familiale de base est la famille réduite ou famille élémentaire comprenant l'homme, la femme, les enfants issus de l'union (ou des unions précédentes) et un ou deux isolés proches parents de l'homme ou de la femme (frères, soeurs, père et mère de l'un ou de l'autre époux).

A Ambohidava, vivent trente-six familles élémentaires, avec un nombre de personnes allant de deux à neuf à l'intérieur de chacune. La répartition se fait ainsi : (Cf. graphique suivant)

- Huit jeunes couples n'ont pas d'enfants,
- Cinq couples ont un enfant à charge,
- Quatre couples ont un enfant d'âge actif (plus de 15 ans)
- Sept couples ont déjà un enfant de plus de quinze ans, mais ont à charge de une à six personnes (enfants et vieillards).
- Huit couples ont de trois à cinq personnes à charge,
- Chez deux couples âgés, seul l'homme reste actif. Dans ces deux cas, les enfants sont mariés.

- Les naissances : La part importante prise par les enfants de moins de quinze ans dans la plupart des familles doit nous faire prendre en considération la fécondité des femmes.

Nous avons dénombré pour 76 femmes âgées de plus de 15 ans et de moins de 50 ans : 151 naissances, chiffres qui tiennent.....

compte des femmes auxquelles furent unis en plusieurs mariages chacun des 36 hommes actuellement à la tête d'un ménage.

-26 femmes n'ont pas eu d'enfant .
 -21 " ont eu un enfant.
 - 9 " " " deux enfants.
 - 3 " " " trois enfants.
 - 3 " " " quatre "
 - 5 " " " cinq "
 - 2 " " " six "
 - 4 " " " sept "
 - 2 " " " huit "
 - 1 femme a eu dix "

Ceci ne donne qu'un ordre de grandeur, car le nombre de naissances a été calculé sur une période de temps illimitée, vu le peu de précision donné par les informateurs. Le taux de fécondité ne peut être calculé sur cet exemple.

Nous ne pouvons qu'exposer le rapport suivant:

29 enfants de moins de cinq ans, pour 41 femmes en âge de procréer recensés à Ambohidava.

Concernant la natalité, rappelons également que durant notre séjour (7 mois), sept naissances ont été enregistrées dont six garçons et une fille.

d) - Mouvements naturels de la population :

A l'opposé de ces naissances, seul un cas de mortalité infantile a été recensé (Fillette de trois mois). Reposant sur un chiffre de population cantonale, "L'état de la population au 31 décembre" de chaque année donne les renseignements suivants pour : 1959, 1961, 1962, 1965.

: Années :	: Naiss. :	: Mortalité :	: D é c é s :			: total :
:	:	: Infantile :	: 1-15ans :	: 16-49 :	: 50 et + :	: décès :
: 1959 :	: 276 :	: 26 :	: 23 :	: 13 :	: 23 :	: 85 :
: 1961 :	: 244 :	: 16 :	: 18 :	: 13 :	: 11 :	: 58 :
: 1962 :	: 237 :	: 13 :	: 37 :	: 9 :	: 27 :	: 86 :
: 1965 :	: 224 :	: 23 :	: 16 :	: 13 :	: 26 :	: 78 :
: Moyenne :	: 245,25 :	: 19,5 :	: 23,5 :	: 12 :	: 21,75 :	: 76,1 :
: 4 Année :	:	:	:	:	:	:

Ces données sont nettement inférieures à ce qu'elles devraient être compte tenu des 6.819 habitants. Elles sont néanmoins les seules références dont nous disposons actuellement qui permettent de juger du mouvement naturel de la population sur d'autres bases que les trop faibles données recueillies à Ambohidava.

Il apparaît que durant ces quatre années la colonne des décès a toujours contenu des chiffres inférieurs à ceux de la colonne naissances. L'écart est donc partout positif, malgré la constatation d'une faible regression.

Augmentation naturelle de 191 h. en 1959
de 186 h. en 1961
de 151 h. en 1962
de 146 h. en 1965

Ce qui donne un taux de croissance annuel de 21,4 ‰ en 1965. (taux de natalité : 35,8 ‰ et taux de mortalité de 11,46 ‰).

A titre de référence : Province de Tananarive (1950-1954)

Taux de natalité : 52 ‰

Taux de mortalité : 13 ‰

Il est à remarquer parmi les décès, le nombre de cas de mortalité dans la première année de vie, ainsi que dans la classe des moins de quinze ans.

La moyenne des quatre années donne pour le décès une part de 25,6% à la mortalité infantile, et 57,8% à la mortalité survenue chez les jeunes de moins de quinze ans.

A ceci nous devons répondre que les enfants plus que les adultes sont exposés aux effets du milieu ambiant. Les variations de températures, notamment celles qui affectent la saison fraîche, sont très souvent la cause de troubles respiratoires. (bronchites, broncho-pneumonies) qui chez les jeunes enfants peuvent entraîner la mort, selon ce qu'en disent les rapports du poste médical d'Ambohimanam-bola. De plus les parents trop souvent ne prennent pas garde à l'état de santé des enfants et ne les mènent aux consultations du poste médical que dans un état grave. C'est ainsi qu'en Août-Septembre, une épidémie de rougeole a causé la mort de sept enfants dans les hameaux voisins d'Ambohidava, en quinze jours de temps, faute de soins rapides. (1)

Il serait suffisant de respecter quelques rudiments d'hygiène pour voir baisser la mortalité chez les jeunes. Il faut voir les enfants qui ne sont lavés qu'exceptionnellement, vêtus d'une simple chemise durant toute l'année, malgré les variations de températures. Ce seul vêtement est généralement dans un état de saleté constant. Les enfants, en bas-âge sont portés toute la journée dans des couvertures que l'on pose au moment des repas sur des nattes sous lesquelles on crache!

Il y aurait beaucoup à dire sur les carences alimentaires de la nourriture du jeune enfant. (2)

(1) - En outre, le paludisme est enrayé depuis dix ans environ, mais les enfants ne se rendent que rarement au poste pour la distribution de nivaquine.

(2) - De plus, de nombreux cas de gastro-entérite sont signalés mensuellement par le poste médical.

e) - Mouvements migratoires :

En reprenant la pyramide des âges, et en distinguant parmi les individus ceux nés :

- à l'extérieur du canton,
- dans la cuvette d'Ambohimambola,
- dans le hameau d'Ambohidava,

.....plusieurs caractéristiques apparaissent.

- en rapport avec les classes d'âge :

1^o) Dans la classe des vieillards, il est remarquable que toutes les personnes sont nées hors du canton. L'enquête a démontré, que originaires des cantons de l'est : Soavina, Betafo, Antsirabe, Mahaza... ils étaient venus vivre dans la cuvette d'Ambohimambola à partir des années 1895-1900, voir 1910 et 1920. (1)
Cette migration était constituée à la fois d'hommes jeunes encore célibataires, autant que d'hommes mariés.

Il est regrettable que dans cette classe d'âge ne soient plus représentées les personnes nées dans les rares hameaux autour d'Ambohimambola qui ont assuré la transition entre les deux grandes étapes de colonisation. Il s'agit surtout de deux hameaux proches d'Ambohidava (Miandrarivo et Fanjakana) qui, malgré les incursions sakalava ont conservé une partie de leurs habitants, entre 1870 et 1892. De ce fait ces personnes étaient déjà en place avant l'arrivée des immigrants dont nous venons de parler. On ne peut que déplorer à l'heure présente leur disparition naturelle; l'absence de ces natifs qui, dans la pyramide aurait leur place aux côtés de vieillards anciens immigrants, fausse la représentation réelle de l'évolution du peuplement.

2^o) Pour les adultes, on note une répartition à peu près équilibrée dans les trois groupes que nous avons distingués.

Sur 87 personnes :	28 sont nées hors du canton,
	34 sont nées dans les hameaux voisins (cuvette d'Ambohimambola).
	25 sont nées au hameau.

Ces données nécessitent des explications :

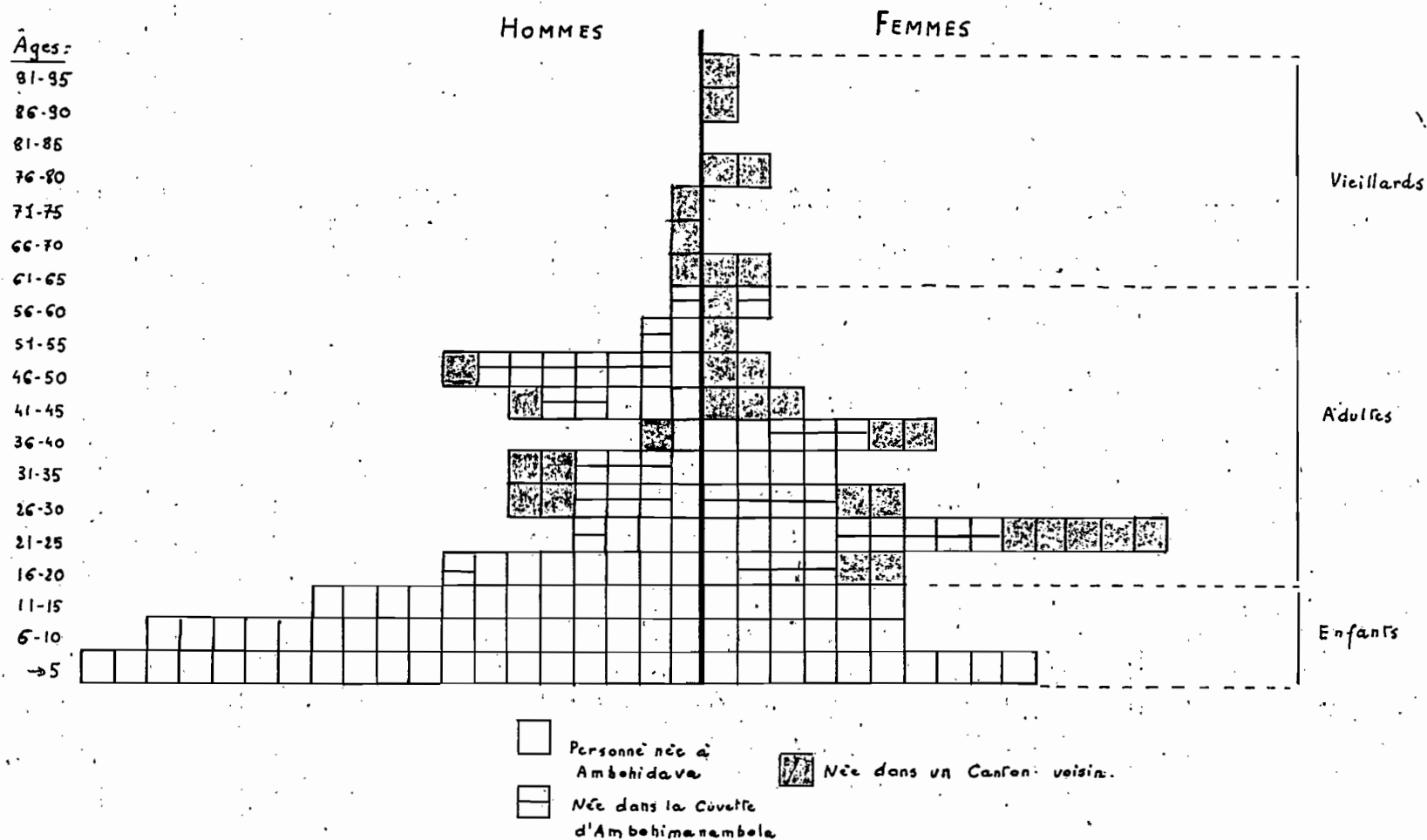
a) Les personnes "nées au hameau" sont les enfants de la précédente génération venue s'établir dans le secteur environnant le lieu actuellement habité.

b) Le groupe des personnes "nées dans les hameaux environnants" se rattache à deux types de cas :

- La plupart de ces individus se rattachent au groupe précédent, à cette différence près que leurs parents s'étaient

(1) En provenance des cantons de l'est, ces habitants se disent "vakinankaratra" (Cf. : présentation de la région) même si leurs parents ou grands parents sont originaires du pays betsileo. Il y aurait eu pour certains cas, deux étapes dans le déplacement; tout d'abord sud-nord (betsileo-Antsirabe) puis est-ouest (Antsirabe-Ambohimambola)

LIEUX DE NAISSANCE SUIVANT LES GROUPES D'ÂGE



Implantés dans d'autres lieux de la cuvette.

-Une minorité "descend" des familles installées bien avant l'arrivée de la seconde vague de peuplement, dont nous avons signalé l'existence dans la page précédente.

c)--Quant aux individus "nés hors du canton", leur cas est plus délicat. La pyramide reflète les résultats bruts des questionnaires dans lesquels nous demandions le lieu de naissance pour chacune des personnes recensées. Or, dans le cas de ces personnes natives de l'extérieur du canton, les exemples individuels nuancent très sensiblement les résultats.

-Il y a les individus qui, comme au cours de la génération précédente, sont venus s'établir dans la cuvette. Mais si ces cas étaient encore nombreux il y a trente ans, ils se sont faits plus rares dans le courant des vingt dernières années. Il y a donc d'autres facteurs explicatifs des cas recensés.

Nous avons notamment remarqué que jusqu'à ces dernières années, les femmes se rendaient pour accoucher chez leurs parents. Ce déplacement dans le cas d'un couple originaire d'Antsirabe mais vivant depuis plusieurs années à Ambohimambola, fausse les résultats obtenus, car les enfants ont été recensés comme provenant de l'extérieur alors que le ménage vivait déjà dans la cuvette. A fortiori, on ne peut classer ces enfants comme migrants.

-Il y a aussi le cas des femmes non originaires du canton, venues avec leurs enfants nés d'un premier mariage rejoindre leur nouveau mari à Ambohimambola. Pour un mariage, de deux à quatre personnes sont donc venues s'installer dans la région, ou au hameau, grossissant sensiblement le chiffre des personnes classées comme immigrantes.

3°)-La classe des enfants de moins de quinze ans ne pose, quant à elle, aucun problème. Les 69 enfants sont nés au hameau ou à la maternité proche d'Ambohimambola (chef-lieu). Cette classe préfigure le blocage de l'immigration et l'amorce d'une stabilisation de la population.

-en rapport avec les déplacements matrimoniaux :

Les migrations à des fins matrimoniales apparaissent uniquement dans la classe adulte.

En distinguant les sexes, on note chez les adultes :

Parmi les femmes : 21 nées hors du canton,
16 nées dans les hameaux voisins,
7 nées au hameau.

Parmi les hommes : 7 nés hors du canton,
18 nés dans les hameaux voisins,
18 nés au hameau.

Hommes et femmes se classent donc en ordre inversé pour lequel, une fois encore, nous devons faire appel à divers types d'explications. Tout d'abord, devant le rapport de 7 femmes pour 18 hommes nés au hameau, il nous faut rappeler le nombre élevé de naissances du sexe masculin qui distinguait Ambohidava des hameaux alentours. Certes, puisque nous sommes en présence d'adultes, on peut estimer que plusieurs jeunes femmes ont pu quitter le hameau en suivant leur mari originaire d'autre lieu, causant ainsi un "trou"

dans la présente classe, et donnant de ce fait la part prépondérante au sexe masculin.

D'autre part, 21 femmes vivant à Ambohidava ne sont pas originaires du canton. Cela est-il dû au fait que le sexe masculin en majorité doit par nécessité prendre femme à l'extérieur ? Il faut introduire le désir très souvent exprimé par les hommes de prendre femme au "dehors". Les marchés sont à cette occasion très souvent évoqués comme lieux propices aux rencontres.

Or, les grands marchés hebdomadaires et les foires annuelles se tiennent hors du canton, à Soavina, Betafo, Antsirabe, ce qui expliquerait en partie les lieux dont ces 21 femmes sont originaires, tous cantons de l'est de la sous-préfecture.

Nous ne pouvons pas généraliser, ni en appeler à une exogamie évidente, toutefois pouvons-nous approcher le phénomène par ces deductions.

On retrouve à l'intérieur de chaque famille élémentaire au moins un individu qui se caractérise comme migrant selon les critères que nous venons d'exposer.

2) - Les catégories sociales :

S'il est un fait certain, c'est que dans cette région qui fut un front pionnier à la fin du siècle dernier, aucune structure sociale se rattachant à une société ancienne ne peut être évoquée.

On ne retrouve à Ambohimananambola aucune trace de la division typique de la société, souvent décrite pour les régions anciennement peuplées de l'Imerina et du Betsileo, voire de l'est Vakinankaratra; nous entendons la division en "castes" : nobles, hommes libres et esclaves (andriana, hova, andevo). (1)

Ces divisions, dans les régions nommées, interviennent encore de nos jours dans les unions matrimoniales, et même dans les relations de la vie quotidienne.

A Ambohimananambola, aucun problème relatif à la division en castes n'a été observé. Tout de même, devons-nous préciser que certaines personnes (que nous savons "hova") nourrissent toujours une certaine méfiance à l'égard de celui que l'on suppose "ancien esclave". Mais il y a eu tant de brassages, tant de mariages entre merina et betsileo, hova et andevo, qu'il est très difficile, dans cette région, de savoir qui est originaire de telle ou telle caste, affirment ces mêmes personnes.

De telles paroles sont également reprises par des individus sur lesquels plusieurs indices nous font penser que leur origine se rattache à la troisième caste (andevo).

(1) - A signaler que le mot "hova" signifie "homme libre" en Imerina et "seigneur, noble" au Betsileo.

Ces personnes ont naturellement tout à gagner par de tels propos. Il s'agit notamment de la majorité des habitants d'Ambohidava ! (1) C'est là, faut-il le dire, une position à l'égard de l'enquêteur. Le groupe se montre solidaire face à l'étranger : "Il n'y a maintenant que des citoyens malgaches. Nous sommes tous malgaches !" Cette attitude que l'on rencontre généralement sur les "plateaux" trouve pour autant dans le contexte régional une certaine vraisemblance quand on se reporte aux dates du peuplement de la cuvette.

1890-1895 correspondent à la fin de la monarchie merina.

1895 : prise de pouvoir des autorités françaises.

1896 : fin de l'esclavage, suppression des castes.

C'est durant ces années qu'a débuté le grand flux du peuplement. Il paraît normal de penser que l'état d'esprit de ces immigrants était transformé. Les esclaves récemment libérés se considéraient d'autant moins esclaves que les chances offertes étaient les mêmes pour tous. Il fallait aménager des rizières, créer des champs. L'égalité dans le travail a pu effacer plus vite que le temps leur ancienne position sociale.

Pour l'homme libre : le "hova" sur lequel pesait néanmoins les corvées, le fait d'être désormais libre, dans une région nouvelle où aucune trace de son ancien statut n'existait, a pu jouer également. Il faut préciser à ce sujet que la caste supérieure des "andriana" ne figurait plus alors et ne figure plus à Ambohimambola, tandis qu'à peu de distance à l'est, pour ne citer que Soavina, nous retrouvons aisément ses traces.

Là, les descendants d'andriana, par leur seule présence, assurent la persistance de l'ancienne hiérarchie sociale dans laquelle ils ont tout à gagner, ne serait-ce que les marques de respect qu'on leur prodigue ! (2)

(1) - Outre l'histoire de chaque famille que nous avons reconstituée et qui permet de conclure affirmativement pour quatre cas, une intuition persistante porte à croire que la majorité des habitants du hameau a son origine dans la caste "andevo". Nous ne retenons pas le critère anthropologique qui est cependant remarquable (teint très noir, cheveux crépus) mais certains propos sous-entendus recueillis à la fin de notre séjour comme : "Voulez-vous partager avec nous cette nourriture d'esclave ? Le père de mon voisin est venu ici à l'abolition de l'esclavage, avec les français..."

Par ailleurs nous avons noté qu'un chef de famille qui se prétend "hova", après avoir vécu plusieurs années dans le hameau, a construit une nouvelle maison à l'écart du groupe d'habitations, et nous a laissé entendre que c'était mieux ainsi !

(2) - A Ambohimambola, on retrouve le souvenir de clans "andriana" dans les événements historiques du royaume de l'Andratsay, et les vestiges de leur demeure, entourés de nombreux fossés.

Une partie de ces nobles a disparu à la conquête du royaume par Andrianampoinimerina, puis toute autorité traditionnelle a cessé d'exister au moment de la dispersion du peuplement consécutive aux raids sakalava.

Ces raids se sont arrêtés à la hauteur de Soavina.

(Cf. "Evolution du peuplement dans la cuvette d'Ambohimambola" : déjà cité.)

Ainsi, les "terres neuves" repeuplées par des immigrants libres ont déterminé une structure sociale nouvelle, fondée cette fois uniquement sur les biens fonciers et le produit du travail. L'économie, dans le cas présent, a joué pour restructurer la société.

Comment cela s'est-il passé ?

-Il faut compter tout d'abord sur les rares personnes déjà en place au moment de l'arrivée des premiers immigrants. Moins de dix hameaux autour d'Ambohimanañbola ont assuré, selon nos informations, la transition entre les deux phases de peuplement. Nous avons déjà cité à plusieurs reprises, Miandrarivo et Fanjakana qui étaient deux de ces lieux habités où l'effectif de la population était par ailleurs fortement réduit. A Miandrarivo, vers 1895, vivait une seule famille (un couple et ses trois filles). A Fanjakana résidaient, d'après ce que nous avons pu savoir, quatre familles; des habitants vivant à Ambohidava assurèrent la descendance de deux d'entre elles.

Ces habitants natifs des lieux, outre les terres qui leur appartenaient, se sont appropriés, semble-t-il, une partie des terres de gens de leur hameau qui avaient fui ou avaient été enlevés par les sakalava.

Il est en effet des plus étonnants, selon les propres informations données par leurs fils actuellement exploitants à Ambohidava, que deux hommes natifs de Fanjakana possédaient à eux seuls, vers 1900, alors qu'ils n'étaient tous deux que gardiens de boeufs, plus de quatre hectares de rizières en un seul tenant. (Cf. carte de la répartition des exploitations: vallon au sud-est de la feuille dont une grande partie est exploitée actuellement par leurs deux fils; n°3 et n°10.)

Les immigrants, quant à eux, ont pu dans l'espace qui leur était offert (anciens terroirs totalement abandonnés) mettre ou remettre en valeur les meilleurs bas-fonds et les bas de pente les mieux exposés. (1)

Comme aucune limitation ne leur était imposée, certains d'entre eux ont pu en une dizaine d'années s'approprier plusieurs vallons rizières et même des tanety entières dont leurs enfants, maintenant adultes, bénéficient amplement sans aucune contestation de la part des immigrants plus récents.

Ceux-ci, pourtant, n'ont trouvé au fur et à mesure de leur arrivée que des espaces plus restreints, plus dispersés, et moins propices à la culture.

Mais comment pourraient-ils contester cet état de choses? - Les anciens, ou plus précisément leurs héritiers, revendiqueraient leur

(1) - Des canaux d'irrigation très vieux d'aspect, où l'érosion a travaillé, alimentent toujours certaines rizières. Leur origine est paraît-il inconnue !...

droit à la terre en tant que premiers occupants. (1)

Ce qui fait que l'inégalité des chances dans le temps a eu pour effet direct de placer côte à côte des grands propriétaires et d'autres moins pourvus.

Les grands propriétaires constituent à l'intérieur de la collectivité villageoise une "aristocratie de la terre": les notables.

Ils sont au nombre de sept à Ambohidava.

- Deux sont héritiers directs de propriétaires nés dans le hameau voisin, aujourd'hui abandonné, de Fanjakana.

Ce sont les n°3 et n°10.) (2).

- Quatre sont fils d'immigrants venus entre 1890 et 1893, et 1925.

Ce sont les numéros 22, 25, 1, 2.

- Un, aujourd'hui vieillard, s'est installé en 1910.

Il s'agit du n°6.

Riches et considérés, l'administration a donné à plusieurs d'entre eux des charges telle la fonction de chef de hameau. Mais il ne faut pas envisager ces hommes comme des riches propriétaires "absentéistes". Ils travaillent énormément sur leurs rizières et leurs champs (y compris le vieillard de 73 ans), et l'on peut dire qu'ils ont su profiter de la chance qui s'est offerte à eux.

(1) - On peut penser à ce sujet qu'il y a eu des querelles foncières entre les premiers immigrants et les "natifs". Mais vu l'emplacement des propriétés datant de cette période et reçues en héritage par les exploitants actuels, peu de cas semblables ont pu se produire; les "natifs" ayant leurs terres autour de leur hameau ne pouvaient revendiquer des droits sur d'anciens terroirs abandonnés fussent-ils proches ! D'autre part, on ne nous a pas signalé d'éventuels retours de personnes ayant fui ou ayant été amenées comme esclaves durant la période d'insécurité. Mais il est probable que les habitants qui, sans cesse au cours de l'enquête ont revendiqué leur droit de propriétaires "depuis toujours" n'aient pas voulu soulever cette question.

(2) - Plutôt que citer des noms nous avons choisi, ce qui revient au même, de donner des numéros. Ce procédé sera employé tout au long de l'étude, sur les cartes et dans le texte.

Les autres immigrants, ou leurs enfants, constituent avec leur famille le reste de la population du hameau. Entre eux, la date d'arrivée joue également, mais entre celui qui a pu mettre en valeur des terres et celui qui vient de s'installer (ces cinq dernières années) les différences sont moins accusées qu'entre les "anciens" et les "nouveaux". Ces derniers sont néanmoins tous propriétaires soit de rizières, soit de champs (ce qui ne pose aucun problème vu l'espace libre sur les collines), soit des deux à la fois; ce qui est le cas le plus général. Mais les surfaces cultivées ne suffisent pas pour certains, compte tenu du nombre de personnes vivant dans leur foyer. Ils sont donc métayers sur des parcelles appartenant à des propriétaires extérieurs au hameau, ou ont obtenu des prêts de la part d'un notable ou d'un membre de leur famille installé avant eux sur le terroir. (1) Plus généralement, des immigrants se sont mariés à leur arrivée avec de jeunes femmes du hameau, ce qui leur a valu de travailler la terre échue par héritage à leur épouse.

Ces petits exploitants n'ayant pas de bétail et peu de matériel agricole (charrues, charrettes) forment la clientèle des notables et assurent à ces derniers contre des prêts en boeufs, charrettes, et charrues une main d'oeuvre disponible pour les grands travaux agricoles. Ce genre de relations est qualifié généralement "d'entraide", mais n'est en fait que le placement d'un capital à court terme contre des intérêts en nature à long terme !

La structure sociale, conséquence des migrations, apparaît très schématique : Une minorité de gros propriétaires possédant le bétail et le matériel agricole se trouve entourée d'une clientèle de petits propriétaires.

3)-Les Unités Familiales :

De la même façon que nous avons évoqué le rôle déterminant des migrations dans l'élaboration des structures sociales, il faut maintenant juger les structures familiales comme étant en rapport étroit avec l'histoire de peuplement.

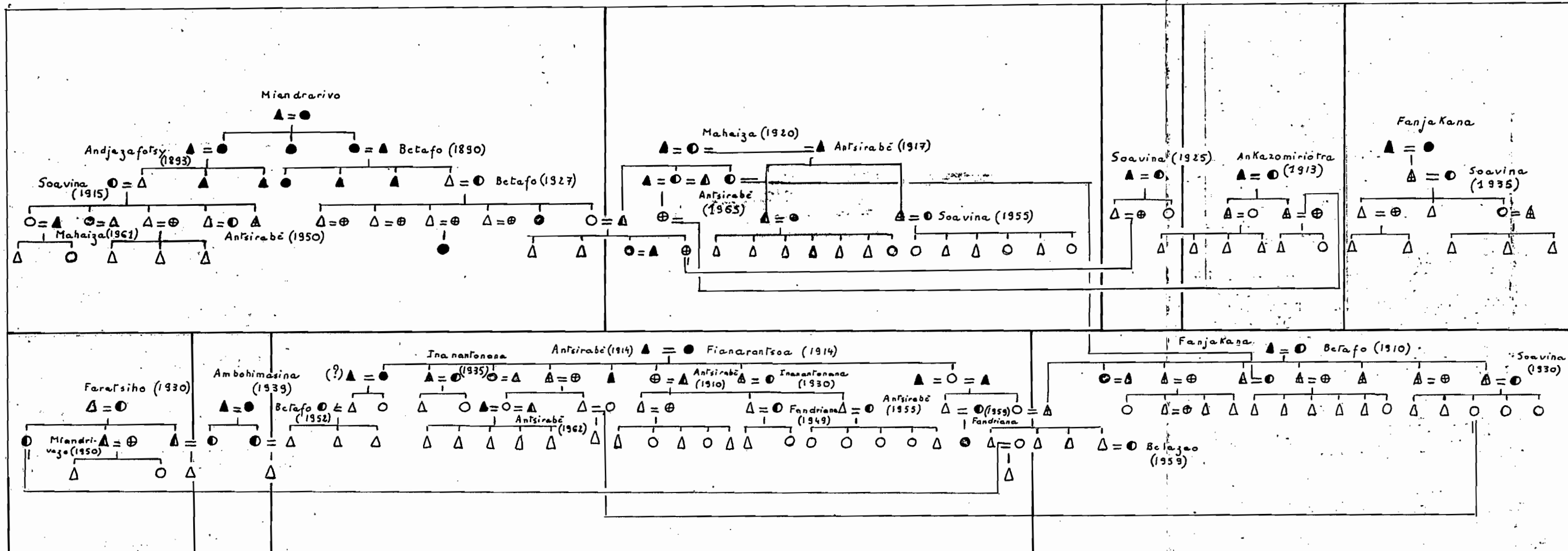
Le hameau n'a jamais été un hameau-"lignage" mais un groupement d'individus venus de différents lieux à des dates variables. Nous avons même vu que le groupe enquêté, tel qu'il se présente aujourd'hui, a une origine récente remontant aux quinze dernières années.

On compte cependant des amorces de "familles étendues" constituées au cours de trois générations, de même que l'existence de liens matrimoniaux unissant des "familles restreintes" à l'origine étrangères,

(1)-Le phénomène des migrations est parfois relié à des liens de parenté. Le nouvel immigrant vient rejoindre son cousin, son frère, ou son oncle "qui a réussi".

LIENS DE PARENTE

LIEUX D'ORIGINE - DATES D'ARRIVÉE



LEGENDE

Δ Homme O Femme = Mariage ▲ ● Personnes Décédées ▲=O=Δ Veuve remariée ▲ O Ne vie plus à Ambohidava Δ O Né(e) dans la "Cuvette"
 Δ O Immigrant(e) vivant à Ambohidava
 Betafo . Lieu d'origine
 (1916) Date de l'immigration.

ce qui donne au groupe villageois, vu de l'extérieur, une certaine cohésion. Mais ces alliances entre différentes familles et les intégrations de migrants isolés à des familles plus anciennes, offrent dans le détail un caractère hétérogène comme le montre le diagramme généalogique.

Il est délicat dans ces conditions de retenir le terme de "lignage". Nous préférons introduire les termes de "familles étendues" et "familles réduites".

a) - Commentaire du diagramme :

Trois "familles étendues" apparaissent sur le tableau :

- L'une a son origine à Miandrarivo (hameau abandonné). Un couple et trois enfants du sexe féminin en forme la souche à laquelle deux immigrants (en 1890 et 1893) se sont intégrés. Ils ont constitués deux sous-branches familiales.
- L'autre a son origine à Fanjakana (autre hameau également abandonné). A la tête se trouve un couple dont la femme est par ailleurs originaire de Betafo.
- La troisième de ces familles a une origine étrangère puisque le couple fondateur est venu en 1914: l'homme des environs d'Antsirabé, et la femme de Fianarantsoa.

Dans ces trois "familles étendues" ont été intégrés nombre d'étrangers tant hommes ~~et~~ que femmes.

Les autres cas familiaux représentent des groupes moins importants. Ils sont au nombre de cinq.

- Une famille a son origine à Fanjakana. Il s'agit d'un couple dont les deux conjoints étaient natifs du hameau.
- Les autres familles ont toutes des origines étrangères à la région :
- Une femme venue de Mahaiza en 1920, mariée à Ambohidava à un immigrant plus anciennement installé venu de la région d'Antsirabé.
- Un couple venu d'Ankazomiriotra en 1913.
- un couple émigrant de Soavina en 1925.
- un couple arrivé de Faratsiho en 1930. (1)

Entre ces familles étendues" et "réduites" existent un ou plusieurs liens de parenté qui ont permis de mettre en rapport des personnes à l'origine étrangères les unes des autres.

(1) - Pour les noms de lieux, Cf. Lieux d'origine des immigrants.
(carte ci-jointe)

Cependant ces "alliances de groupe" ne jouent pratiquement aucun rôle dans la réalité quotidienne; elles ne sont évoquées que face à l'étranger et pour les quelques occasions d'entraide.

Seule l'intégration d'un migrant isolé à une branche familiale paraît un lien plus concret. Il faut dire que dans ce cas les relations gendre-beau père ne sont pas seulement des liens formels puisque d'autres raisons les attachent. Le premier a pu grâce à cette alliance accéder rapidement aux biens fonciers légués à sa femme, et le second peut profiter du travail de son gendre sur son exploitation ainsi que de sa participation aux travaux familiaux. Mis à part cet exemple, même au niveau des relations parents-enfants et de frère à frère, l'unité familiale ne paraît plus avoir de valeur réelle. La vie quotidienne les sépare.

Nous n'avons observé que deux exceptions :

L'une est une famille groupant les parents et les quatre garçons mariés. Tous vivent sous le même toit, et le père et ses enfants travaillent ensemble. Bien que trois garçons aient atteint leur majorité il n'y a pas encore eu de partages des terres.

La seconde exception est basée sur la constatation d'un travail en commun effectué par des frères sur des parcelles de tanety voisines. Mais nous devons faire remarquer que ces groupements ne sont, en fait, que des alliances d'intérêts et de défense face au groupe villageois.

Certes, il existe bien des liens affectifs indiscutables entre les membres d'une même "unité de tombeau", mais cette unité se manifeste uniquement par la participation aux "famadihana" (1). D'autre part, l'unité du tombeau ne peut être évoquée que par les membres descendants en ligne paternelle d'un ancêtre commun. Donc, seul les cas de "familles étendues" sont concernés. Leurs tombeaux se trouvent dans les sites voisins de Fanjakana et Miandrarivo ou près des habitations actuelles (cas des trois immigrants anciens qui n'ayant plus d'ainés au pays natal ont construit de nouveaux tombeaux à Ambohidava.)

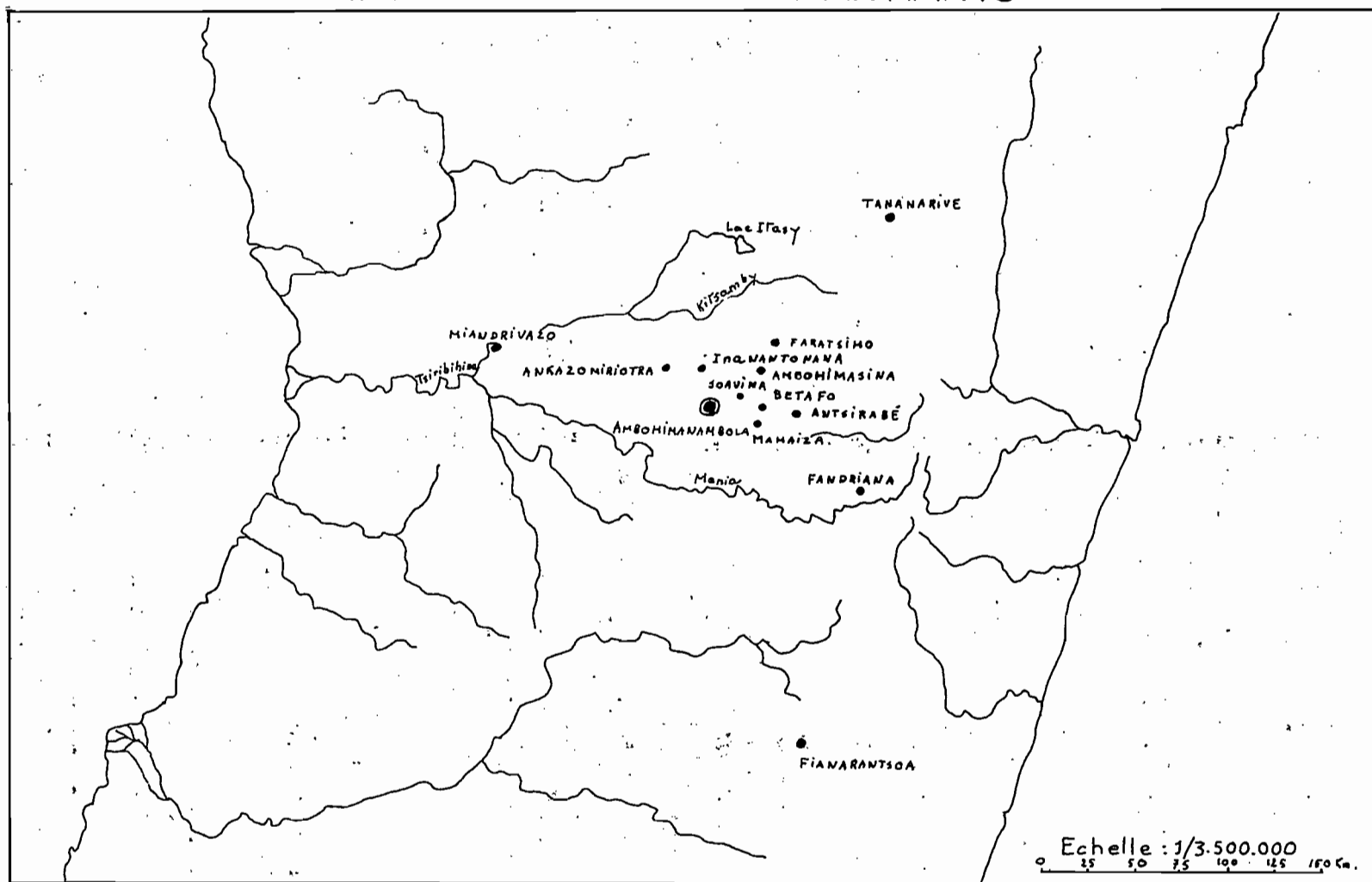
Mais les "isolés" intégrés à ces familles, et ils représentent la majorité, ne sont rattachés aucunement à "l'unité du tombeau" de leurs beaux-parents. Pour eux Ambohimananambola n'est pas le pays natal, n'est pas le pays de leur famille.

En fait, nous voyons que le regroupement des habitants d'Ambohidava ne représente pas pour autant une réelle cohésion. Au contraire, ce que nous avons pu observer est un éclatement du groupe en familles restreintes ou ménages.

(1) - Famadihana : retournement des morts.

"l'unité du tombeau" regroupe tous les individus descendant d'une même lignée familiale.

LIEUX D'ORIGINE DES IMMIGRANTS



b)-Les Ménages :

L'indépendance du ménage à l'égard d'une généalogie vient tout d'abord du fait que la plupart des jeunes gens au moment du mariage se "choisissent" eux-mêmes; leur rencontre ayant lieu sur les marchés, indépendamment de toute volonté venant des parents.

Des nuances sont à apporter qui tiennent à la personnalité du chef de famille, ce qui ne se conçoit que dans les familles les plus anciennes. "Les parents y sont toujours considérés comme la maîtresse-branché d'où découle la vie". La notion de "ray-amandreny" est alors respectée par les enfants car: "plus on est vieux, plus on a la plénitude de l'autorité." Mais cette obéissance au père ne s'est rencontrée que chez quatre jeunes gens nouvellement mariés. (1)

En règle générale, dès qu'un étranger est intégré à une de ces familles la notion de ray-amandreny n'est guère reconnue par le nouveau ménage. Le gendre, comme nous l'avons dit, a des liens de travail avec son beau-père, mais ils sont ressentis davantage comme des relations qu'il doit entretenir en tant qu'obligé plutôt que des relations de "fils à père". Dans ce contexte, certains ne conçoivent réellement des liens affectifs que pour les membres de leur famille restés au pays natal. "C'est le pays de ma famille" nous a dit une de ces personnes.

A la limite, on pourrait dire que l'indépendance est ce à quoi tout individu aspire. Il y a incontestablement une évolution tendant à briser tous les liens traditionnellement admis. A l'intérieur des ménages, par exemple, un partage des produits provenant de l'exploitation a lieu entre l'homme et la femme, suivant la division suivante : un tiers pour l'épouse et deux tiers pour l'homme. La femme peut, après avoir vendu la part qui lui revient, disposer de l'argent à son gré. C'est une observation que nous avons faite pour tous les ménages.

Mais, de plus, contrairement à la tradition qui veut que les terres mises en valeur durant la période de vie commune reviennent intégralement à l'époux, dans le cas d'une rupture entre les deux conjoints, certaines femmes ont exigé de leur mari la reconnaissance d'un champ ou d'une riziére comme leur appartenant en bien propre. Nous avons même pu constater que des femmes actuellement mariées créaient pour leur propre compte des champs sur les tanety (2). Cette évolution tient assurément au manque de stabilité des unions matrimoniales, caractère déjà constaté dans l'étude démographique.

A l'opposé de cette évolution tendant à l'indépendance des conjoints à l'intérieur des ménages ainsi que de.....

(1) - "Ray-amandreny" : signifie les parents ou les grands parents au sens large. Plus généralement ce mot veut dire : l'ancien, celui à qui on doit le respect.

(2) - Toutefois dans la carte foncière nous n'avons pas distingué ces biens propres de l'exploitation reconnue comme étant familiale.

...celle des ménages à l'égard de la "famille étendue", les liens unissant les "obligés" aux notables semblent plus solides. Un propriétaire humble préférera, à la limite, plutôt que demander l'aide de son père, solliciter d'un notable la somme d'argent dont il a besoin. Un autre, plutôt que de grouper les boeufs de ses frères pour piétiner ses rizières, demandera au notable de lui prêter une partie de son bétail.

Planent au-dessus de cet individualisme le mythe du "Fokonolona", de la communauté villageoise, de l'obéissance au rayamandreny... autant de formules qui nous ont paru vidées de leur sens !

.....

4)-Le Fokonolona (Fokon'olona) :

Beaucoup d'ouvrages traitent des fokonolona des régions centrales de Madagascar. Nous ne reprendrons pas les principes de leur organisation et ne parlerons du fokonolona d'Ambohidava que pour constater son manque d'efficacité. (1)

"Le fokonolona sert à unir tous les gens du village dans les temps de malheur comme dans les temps de bonheur, car le proverbe dit : l'union fait la force. Ainsi la vie est facilitée au village. Mais comme il ne faut pas se donner des coups de pattes comme les sauterelles dans une soubique (2), il faut un chef qui représente le groupe, qui soit le symbole de l'unité (3). "L'unité est régie par les dinam-pokonolona" (règlements; ceux du hameau ne sont pas écrits).

"Elle doit représenter le plus de monde possible". Cependant, si les femmes et les enfants peuvent assister aux réunions, ils n'y jouent aucun rôle. Seul l'âge de 21 ans détermine pour le sexe masculin la condition d'une pleine appartenance à la communauté.

Les réunions doivent grouper tout le village. Si un des membres à part entière est absent ce doit être pour une raison valable et il doit se faire remplacer, donner son "mandat".

Rôle du fokonolona :

"Le fokonolona n'est pas responsable de l'éducation des jeunes. Il ne peut que surveiller la façon dont leurs parents les éduquent. C'est au père à apprendre le métier à son fils, non à la communauté. Il doit aussi lui apprendre les principes de la vie commune, de façon à ce que ce jeune devienne un membre honorable et travailleur à l'intérieur de la communauté".

(1) - "Quand on prononce aujourd'hui le mot de fokonolona, cela désigne un groupement ayant les mêmes intérêts et obéissant à des règles de vie commune". (G. CONDAMINAS: Cf. bibliographie.)

(2) - sac tressé en fibres végétales d'un volume variable.

(3) - Propos recueillis au magnétophone lors d'une réunion du fokonolona que nous avons convoqué.

"Le fokonolona intervient quand il y a vol de boeufs. Tous les hommes doivent partir à la recherche des bêtes disparues. C'est au propriétaire qui a subi le vol de donner l'ordre d'abandon s'il y a lieu. S'il y a dégradation d'une culture provoquée par un troupeau, le fokonolona préside aux règlements du litige".

"Une division de la communauté en groupes existe à fin d'efficacité !"

Effectivement, on peut dénombrer le groupe des femmes, des hommes et des ray-amandreny, tous dirigés par un président. Le groupe des femmes est responsable de l'accueil des étrangers, celui des hommes de la participation à l'entraide. Les ray-amandreny surveillent !

Mais l'appartenance à l'un de ces groupes ne détermine pas totalement les activités de l'individu. La volonté de chacun de participer à tel ou tel travail est toujours, selon ce que nous avons pu voir, une cause de discussion quand elle n'est pas une cause de querelle.

Seuls la recherche des boeufs volés et le règlement de litiges concernant la dégradation des cultures apparaissent donc comme des activités positives du fokonolona. Encore faudrait-il préciser que très souvent ces litiges sont portés rapidement devant l'administration.

Le fokonolona se réunit mais il n'a pas de rôle décisif. Faut-il aménager ou réfectionner un chemin ? Le hameau attend l'ordre du maire de la commune. Même si l'état de la piste est tel que les charrettes ne peuvent plus y passer, aucune réunion du fokonolona ne décide de sa réfection. "C'est au fanjakana (administration) de décider, après nous exécuterons !"

Un canal d'irrigation doit-il être restauré ? C'est aux propriétaires des rizières concernés d'avertir le maire qui en appelle au fokonolona, lequel exécute.

Nous retiendrons ces paroles d'un ray-amandreny :

"Rien ne se fait sans l'ordre du fanjakana. Le fokonolona existe mais n'agit pas. Dites-nous ce que nous devons faire !"

Ces observations concourent à montrer que le fokonolona n'est plus qu'un mythe. Il ne vit que par le placage d'une structure administrative sur ses anciennes bases. En effet, parmi les notables se distinguent le "chef de hameau" et son assistant "le komite" dont les rôles sont de collecter les contributions, inciter les gens au travail, et le "garde" qui a la surveillance des feux de brousse et doit avertir les autorités dans les cas de vols de bétail. Moins précis est le rôle attaché à l'ancien titre de "chefs des notables": surveiller les entrées et les sorties du hameau.

Mis à part ces organes officiels, le fokonolona n'apparaît plus comme le symbole de la communauté. Il n'est que le prétexte à des réunions devant la maison du chef des notables; autant d'occasions pour les anciens de prendre la parole et d'essayer de se prouver eux-mêmes qu'ils sont responsables vis à vis du groupe.

C) L'ESPACE UTILISE ET AMENAGE : LE TERROIR.

1) - Le milieu naturel :

a) - Description de la carte :

Le groupe d'habitants et le terroir qui lui est rattaché se placent dans un cadre physique que nous avons pu cartographier par un levé direct sur le terrain.

Cette carte, plus qu'une description d'ensemble du milieu naturel, en donne une schématisation ayant pour effet de distinguer nettement les différents composants physiques.

1°) Il s'agit tout d'abord du figuré du relief souligné par les courbes de niveau et la disposition du réseau hydrographique.

- Les tanety (collines) apparaissent sur une grande surface découpée par les contours des "lavaka" et des vallons (ruptures de pente). Les courbes de niveau suggèrent les formes plus ou moins accentuées : 1290m. dans la partie nord de la feuille, pour atteindre 1390-1400m. vers le sud.

- Le réseau hydrographique tranche cette surface et y détermine des grands ensembles de collines entre lesquels il circule. Il emprunte des vallées encaissées au sud, et débouche sur des fonds plats au nord.

Les rivières coulent vers le nord-ouest suivant la pente générale. Leur lit est caractérisé par des biefs calmes succédant à des chutes.

Les deux aspects du paysage de la cuvette que nous avons décrits : collines basses et bas-fonds plats au centre, vallées encaissées et collines élevées sur le pourtour, se retrouvent dans le terroir d'Ambohidava et lui confèrent une position de contact entre le centre de la cuvette (Migmatiques) et ses abords sud (Granite et filons de Pegmatites).

2°) Les sols :

Sur ce fond, nous avons voulu, sans prétendre dégager les nuances qui intéressent le pédologue, discerner divers types de sols.

- Les sols correspondant à la formation latéritique en place (provenant d'une ancienne surface topographique), qui se trouvent sur les sommets et les pentes fortes.

Sur la surface de ce sol à l'aspect battant, l'érosion en nappe agit en force quand elle ne prend pas une forme linéaire qui l'entaille en micro-ravins et lavaka. (1)

Entre les touffes d'herbe apparaissent des grains de quartz couvert d'un dépôt ferrugineux, descendus par gravité et disposés par ordre croissant le long de la pente. (2) Ils proviennent de filons de quartz, enchassés dans la latérite, qui affleurent sur les versants.

Vers le sud, le substrat granitique ainsi que des filons de pegmatites percent la surface latéritique et affleurent sur les versants en bloc ou escarpements noirâtres. Vers le nord, les affleurements de la roche en place (Migmatites-granites) ne se situent que dans les parties basses, dégagés par les cours d'eau.

-Les colluvions de bas de pente :

Elles recouvrent la formation précédente. Elles se rencontrent un peu partout sur la carte, en liserés plus ou moins étroits sur les bas de versants.

Dans ce matériel, nous n'avons pu différencier colluvions anciennes et récentes. D'autre part, sous ce terme "colluvion" qui représente généralement des éléments fins, nous avons groupé également les épandages de matériaux divers fournis par des arrachements (dans les lavaka), ou ayant glissé en bas des versants au moment des pluies.

-Les sols de bas-fonds :

* "Les accumulations de fond de vallon" :

Ces colluvions prennent une forme d'accumulation en éléments plus homogènes dans les vallons, remaniées parfois par une hydromorphie permanente ou saisonnière due à la présence de la nappa phréatique qui affleure en tête des vallons et se trouve à un mètre environ dans les fonds lorsque l'on creuse un bassin.

* -Les terrasses alluviales :

Dans le paysage, elles sont parmi les formations superficielles celles qui nous ont paru les plus facilement repérables. Mais quand un vallon débouche sur un bas-fond, où devons-nous situer le contact entre accumulation de fond de vallon et terrasse ?

(1)-Cf. la carte : développement de lavaka à partir de fossés à l'est de la feuille, et de deux anciens canaux d'irrigation de part et d'autre d'un vallon dans la partie nord-ouest.

(2)- Gravillons sur la pente, sur le haut du versant (1 à 2 cm.) Cailloux de 4 à 5 cm. à mi-pente. Petits blocs en bas de pente.

.... Les surfaces planes ne peuvent être retenues comme seul indice et la densité de la mise en valeur rizicole sur ces deux formations, en gêne l'étude.

Cette classification ne représente guère qu'une première approche qui devrait être confirmée par une étude plus approfondie, avec si possible la collaboration d'un pédologue. Dès l'abord, nous est apparue la difficulté de différencier les formations superficielles, difficulté causée par les différents niveaux d'affleurement de la nappe phréatique. (1) Toutefois, il était nécessaire, même sans entrer dans les détails, de présenter les trois types de sols caractéristiques pour mieux comprendre l'aménagement par les hommes du milieu naturel.

3))--La Végétation :

Sur ces sols existe une végétation spontanée qui reste pauvre.

Nous n'avons pas figuré les arbres qui, tant eucalyptus que mimosas, voire certains manguiers, ont été plantés par les habitants.

Les graminées, par contre, recouvrent sommets et versants comme nous l'avons signalé dans l'étude générale. Elles n'ont pas été cartographiées car il aurait fallu un figuré couvrant toute la feuille. Elles sont dominées à 70% par l'Aristida, ce qui ne veut pas dire que d'autres groupes soient absents (hyparrhénia notamment), néanmoins ils ne représentent qu'une infime minorité.

Le seul phénomène dont l'importance n'est pas négligeable au regard du facteur érosion, et que cependant nous n'avons pu cartographier, est la disposition plus ou moins serrée des touffes de la couverture végétale, resserrement étroitement lié à la fréquence des feux de brousse.

Sous le même figuré nous avons représenté les formations buissonnantes des bas-fonds et des versants. Il s'agit dans le premier cas de hauts buissons : Smiphia, qui se développent en compagnie des Bararata et des Zozoro le long des berges et dans les têtes de vallons. Pour les versants, il faut voir sous ce figuré les plaques de Sarcobotrya associées aux fougères, qui se détachent nettement dans l'étendue rousse des graminées.

1))--Aptitude à la mise en valeur culturale :

1°)-Les Tanety : Le manque d'arbres, la végétation en.....

(1)-En effet, d'une tanety à l'autre, les points d'affleurement ne se situent pas aux mêmes altitudes (Cf. carte).

.... "prairie dégradée", les sols subissant une forte érosion en saison pluvieuse sont des éléments peu favorables à une mise en valeur des tanety, lesquelles, entaillées par de profondes lavaka, n'offrent guère des surfaces planes que dans la partie nord du terroir. Au sud, les pentes sont fortes : 15 à 20 degrés de pente, et les collines allongées ne présentent que des sommets étroits et bombés. C'est pourquoi l'immense espace en tanety (près de 500 hectares) n'a été considéré jusqu'à ces derniers temps qu'en tant que pâture subissant les feux annuels, où seules quelques parcelles dispersées de cultures vivrières, avaient été créées.

- Les bas de la pente au sol épais ont par contre été les lieux d'une culture intensive. Ils s'opposent aux sols "secs" des hauts de tanety. Ce sont là les deux seuls critères d'une différenciation pédologique reconnue par les agriculteurs, ce qui a entraîné l'opposition fondamentale, observée dans toute la région, entre la mise en valeur des bas de pente et les collines herbeuses.

2°) - Les bas-fonds :

Les vallons aux colluvions épaisses, alimentés en eau par les vodirano : points d'affleurement de la nappe phréatique, de même que les vallées où méandrent les cours d'eau sont, à l'opposé des tanety, les lieux d'une mise en valeur agricole ancienne et intensive. En effet, pour l'agriculture des Hautes-Terres, là où se trouve l'eau tout est possible ou presque... car l'eau est la condition sine qua non de la rizière et la rizière est terre de vie.

Ceci explique que tous les bas-fonds et même certains versants ont été aménagés en parcelles rizicoles larges ou excessivement étroites et disposées en gradins; là où l'eau n'affleure pas, où la rivière est éloignée, des canaux ont été creusés pour l'irrigation et le drainage. Ils contournent les versants parfois sur de grandes distances en conservant une pente longitudinale que l'on veut propice à un écoulement régulier. Tous les lieux où l'eau peut être maîtrisée ont subi une occupation intensive en rizières.

C'est ainsi que les habitants d'Arbohidava ont tiré parti du milieu naturel qui leur est offert. (1)

(1) - Nous ne reprendrons pas, pour les avoir longuement exposés, les facteurs climatiques, notamment la pluviométrie qui détermine par le débit plus ou moins important des cours d'eau, et le ravitaillement des nappes, les moments de l'année propices à la culture du riz.

2°) Le paysage agraire

Dans les pages qui vont suivre, nous nous préoccupons tout d'abord de décrire le paysage humanisé tel qu'il apparaît à partir de l'observation des cartes de cultures "1964-1965" et "1965-1966". Puis dans une seconde phase nous aborderons les caractères de l'aménagement du milieu naturel.

a) - L'Aspect général :

A la suite de la description du milieu naturel au moyen de la carte, nous nous apercevons immédiatement, en observant les cartes de cultures, de l'étroite correspondance existant entre les zones cultivées et les différentes composantes du relief : bas-fonds, bas de pente et collines. Comme nous venons de le signaler, on dénote également une intensité décroissante de l'occupation du sol à mesure que l'on quitte les bas-fonds pour atteindre les hauts de tanety.

Sur la carte des cultures 1965-1966, apparaissent nettement les zones rizicoles, aux formes allongées, très souvent étroites, qui découpent l'imposante surface blanche des terres inexploitées des collines.

Disposés de part et d'autre des sillons de culture permanente en rizières, des tâches de taille variable sont visibles. Ce sont les parcelles de cultures sèches aménagées près des rizières sur les bas de pente aux sols colluviaux épais, et dans les petits vallons adjacents.

Puis au-dessus, à mesure que le faite des collines approche, la densité de ces parcelles se fait très faible et la surface blanche correspondant aux vastes étendues herbeuses domine. Deux tâches pourtant percent cette surface blanche; ce sont, autour du hameau, les parcelles contiguës de maïs et à l'est, sur la pente d'une colline voisine, les champs presque jointifs de patates douces.

Outre le fait que la configuration du terrain commande largement, l'utilisation du sol, l'orientation des vallées détermine l'articulation d'ensemble du terroir.

Vaste de 530 hectares (2,97 km. du nord au sud, et 1,8 km. d'est en ouest), le terroir est compartimenté en plusieurs blocs de collines que séparent des vallées en suivant un axe d'orientation NO-SE et NE-SO (1). Toutefois, par rapport à la surface totale du terroir, la colline allongée que suit la piste, et sur laquelle est construit le hameau prend une place prédominante au centre de la feuille.

(1) - Axes d'orientation générale du relief dans toute la cuvette/.

b)-Les limites du terroir : Il faut concevoir l'espace aménagé entourant Ambohidava comme un exemple ayant ses homologues tout autour de

lui dans la cuvette.(1)

Dans cet ensemble de terroirs voisins peu différenciés comment avons-nous déterminé les limites du terroir ?

Nous avons considéré comme limites les vallées et vallons les plus éloignés du hameau où les habitants détenaient encore des rizières et des champs; les rizières, plus que les champs, étant retenues comme facteur d'appropriation à cause de leur fixité dans l'espace et dans le temps.

Dans un rayon d'un kilomètre autour du hameau, la part des terres cultivées par des gens de l'extérieur n'a pas posé de problèmes : simples noyaux encastrés dans le terroir. Au-delà, les parcelles aménagées par des personnes extérieures au hameau devenant plus nombreuses, la délimitation a été plus délicate compte tenu aussi de la tendance actuelle des habitants d'Ambohidava à acheter des rizières dispersées dans un rayon de deux kilomètres environ autour de leur habitat. De ce fait, un petit nombre de rizières correspondant à trois exploitations familiales n'a pas été cartographié. Dans deux autres cas, les rizières étaient des acquisitions récentes complétant des unités d'exploitation dans lesquelles se trouvaient déjà des rizières incluses dans l'espace cartographié. Ces parcelles ont néanmoins été mesurées pour l'établissement des calculs de rendement.

A part ces cinq cas isolés, l'ensemble des parcelles exploitées par les habitants d'Ambohidava, tant rizières que champ de tanety, a été cartographié dans l'espace retenu comme constituant le terroir.

c)-La distribution des cultures :

1°)-L'utilisation des bas-fonds : La permanence des rizières :

Trois signes distinctifs ont été employés sur la carte pour figurer les différentes caractéristiques des rizières :

1°)-Selon qu'elles étaient constamment inondées (ou inondables). Elles se situent sur les terres alluviales près des cours d'eau. Leur inondation permanente provient de leur niveau voisin de celui de la rivière ou de l'affleurement de la nappe phréatique en bas de pente.

(1)-Surtout à l'ouest et au nord. Dans les deux autres directions, l'accentuation du relief et l'encaissement des vallées restreignent considérablement l'espace rizicole, ce qui donne aux terroirs qui y sont situés une configuration différente de celle que nous étudions.

(Cf. Etude de la cuvette : Aspect démographique).

Ce sont les parcelles les plus vastes, mais certaines présentent le désavantage d'être mal drainées.

2°)-...Irriguées par captation de l'eau des rivières ou des sources en tête de vallon. Elles se placent topographiquement immédiatement au-dessus des premières, sur les gradins aménagés au bas des versants, ou des vallons adjacents. De surfaces plus réduites, généralement allongées et disposées en travers de la pente, elles ont été aménagées en fonction de souci de l'irrigation. Très étroites sur les pentes fortes (Cf. carte au nord-ouest du hameau), elles se présentent alors en longs gradins compartimentés en petits casiers étagés (~~Voir croquis~~).

3°)-...Seulement inondées en saison de pluies. Ces dernières obéissent à trois situations :
-On les rencontre dans de petites dépressions fermées sans écoulement ni arrivée d'eau. (secteur nord-est de la feuille).
-...sur les hauts de pente, au-dessus d'un canal d'irrigation antérieurement creusé. Parfois de petites conduites d'eau individuelles ont été creusées, mais mal conçues, au-dessus du niveau de la pente permettant un écoulement régulier, seuls les casiers situés près de la sortie des conduites sont alimentés.
-...sur les basses collines. Ces dernières ont été créées sans souci d'une quelconque irrigation. Ce sont les rizières les plus récentes. Sans les pluies, la production sur ces parcelles est quasiment nulle, toutefois il faut remarquer qu'elles n'occupent que de faibles surfaces.

2°)-L'Utilisation des tanety :

*Les bas de pente : Concentration et fixité des champs de cultures sèches :

Les bas de pente au sol épais et humide, de surcroît abrités du vent, sont les lieux reconnus par les cultivateurs comme étant les plus propices aux cultures. Le répertoire des cultures rencontrées groupe en effet toutes les plantes consommées.

En parcourant la carte, on distingue en premier lieu le manioc (associé souvent au "voanjobory") suivi de loin par la patate douce, le maïs, le "saonjo", et les parcelles en manioc-maïs, manioc-patate douce (en association ou sous forme de cultures enclavées.)

Près des derniers gradins de rizières ou des bassins creusés dans le sol se pratiquent même des cultures maraîchères constituant des petits potagers (tomates, oignons, brèdes, poireaux et salades).

...qu'environnent quelques pieds de bananiers. Dans un vallon on rencontre des pieds de caféiers, et dans un autre: des cannes à sucre. (Cf. carte des cultures 1965-1966).

Tous ces champs travaillés à l'angady (bêche au long manche) ont des formes épousant la configuration du terrain. Aménagés dans de petits vallons suspendus, adjacent aux vallons rizi- coles, ou dans les replats dessinés sur certaines pentes, leurs limites supérieures longent alors la ligne sinueuse des ruptures de pente. Lorsqu'ils sont situés en tête de vallons, les champs prennent ainsi une forme à peu près triangulaire. Pour la culture du manioc, dans tous les cas, une tranchée encercle la parcelle afin de canaliser l'eau de pluie et d'éviter l'arrachement du sol et des boutures.

* Les pentes et les hauts de tanety : Pâture .Dispersion des champs.
Apparition des cultures en secteurs individualisés.

Sur les "sols secs", ainsi nommés par les cultivateurs, la densité des parcelles exploitées est très réduite. L'herbe couvre la surface des collines; c'est le domaine de la pâture.

La place du couvert arboré est presque inexistante; les signes représentant les bosquets de mimosas et d'eucalyptus sont très dispersés sur la carte. On ne les trouve pratiquement que près des habitations actuelles ou abandonnées. Il faut cependant noter les signes de reboisement sur les versants qui expriment la tendance actuelle, quoique faible, de certains agriculteurs à planter de jeunes arbres près de leurs rizières et de leurs champs. Les arbres isolés : "rotra" (1) et surtout manguiers apparaissent sur les pentes des vallons, près des champs de manioc. Poussant dans les lieux abrités, ils sont conservés pour les fruits qu'ils produisent.

Quant aux champs, ils trouvent la surface herbeuse de leur forme géométrique; ici, aucun accident de terrain ne gêne leur tracé. De plus, il faut préciser qu'un grand nombre d'entre eux ont été travaillés à la charrue, ce qui détermine évidemment une forme régulière.

Ils se présentent sous deux aspects indépendamment de leur situation sur les pentes ou sur les hauts de tanety: soit dispersés çà et là portant l'une des trois cultures : maïs, patate douce, manioc, soit jointifs et dans ce cas constituant deux ensembles homogènes :

Le premier est formé d'une ceinture de parcelles en maïs autour du hameau;

Le second, de superficie plus réduite, regroupe les parcelles en patate douce, sur la colline à l'est du hameau.

Doit-on conclure à une spécialisation de ces deux secteurs ? Les parcelles en maïs disposées autour du hameau ne datent que de 1960-1961; quant à celles cultivées en patate douce, elles n'ont été créées qu'à la fin de l'année 1965. Ces spécialisations sont donc bien récentes !

(1) - "Rostra" : petits fruits en grappes de forme oblongue, juteux et légèrement sucrés.

Toutefois, la culture de maïs depuis six ans est pratiquée sur les mêmes parcelles près du hameau, en monoculture ou en association avec les haricots. Cet indice nous permettrait-il de discerner la formation d'une ceinture de cultures intensives près des habitations ?

En fait, l'évolution du paysage agraire directement lié aux arrivées progressives d'immigrants doit nous amener à penser que la carte dressée en 1966 ne représente qu'une étape de cette évolution. Est-ce une étape finale ? L'étude de la carte analytique de la formation du terroir devrait nous apporter des éléments de réponse.

d) - L'occupation progressive des Terres :

La carte de la mise en valeur et de l'appropriation des terres nous permet de suivre l'évolution de la répartition des cultures dans l'espace et dans le temps. (1)

En observant les dates de mises en valeur et d'achats des terres nous nous apercevons que :

1°) ...le secteur du terroir le plus anciennement aménagé se situe au sud-est. L'explication est immédiate : le site de "Fanjakana" dont nous avons parlé se trouve un peu plus au sud. Les habitants qui y vivaient avant 1890 ont mis en valeur le grand vallon placé au sud-est de la feuille.

Les premiers immigrants (1893-1910) ont aménagé les vallons aujourd'hui exploités par leurs fils. Il s'agit des ensembles de parcelles désignées sur la carte des exploitations par les numéros 22 et 25, au nord du hameau. Dans la même période, les habitants de Fanjakana aggrandaient les surfaces exploitées, détenues actuellement par les exploitants n°3 et n°10, (à l'ouest du grand vallon cité précédemment).

Ce sont là les deux secteurs du terroir les plus anciennement mis en valeur.

2°) ...Puis de 1910 à 1930 ce furent pratiquement tous les vallons disposés autour du hameau qui commencèrent à être exploités : notamment les parcelles détenues par le numéro 1, de même que les terres achetées plus tard (1953-1954) par différents habitants à un ancien exploitant émigré à Mandoto (vallons à l'ouest du hameau Voir carte des exploitations). (2)

(1) - L'examen de la carte des exploitations pourra faciliter le repérage des parcelles que nous citons en exemple au cours du texte.

(2) - Nous n'avons pu connaître les raisons de cette immigration. Le manque de terres ne peut ici, de toutes façons, être invoqué.

Il est remarquable que durant ces deux périodes l'intérêt a été porté :

- sur la création de rizières,
- sur l'aménagement des vallons adjacents aux vallons rizicoles et des bas de pente.

3°)...de 1940 à 1950 très peu d'aménagements sont à signaler. Ils ne constituent plus de vastes ensembles mais sont le fait de parcelles dispersées à l'intérieur de l'espace cartographié. Se remarquent durant cette décennie les premiers achats de rizières, soit à des habitants extérieurs au hameau, soit à des habitants d'Ambohidava.

4°)...à partir de 1950, l'aménagement de rizières ne concerne plus que quelques parcelles situées en tête de vallons, sur les hauts de pente ou dans les micro-dépressions fermées (Cf. chapitre précédent). A l'opposé de ces aménagements peu visibles, les achats prennent la plus grande place. Ainsi s'agrandit le terroir; tous les vallons rizicoles du pourtour de la carte, au nord-est et nord-ouest sont des acquisitions réalisées entre 1950 et 1966.

Mais le fait le plus remarquable est incontestablement "la montée des cultures sur les versants". Cantonnées auparavant dans les vallons proches des rizières ou sur le pourtour immédiat, les parcelles en cultures sèches se créent spontanément à dater de 1950 sur les tanety.

En résumé, deux grandes phases de mise en valeur ont marqué l'évolution du paysage agraire :

- Aménagement des rizières parallèlement à la mise en valeur des bas de pente.

- Montée des cultures sèches sur les tanety, en même temps que les aménagements de rizières se raréfiaient et devenaient dispersés.

Nous expliquons cette occupation progressive de l'espace par les arguments suivants :

Il est plus qu'évident, dans le contexte de la vie agricole sur les "plateaux", que les bas-fonds ont été aménagés les premiers. Au fur et à mesure des installations de nouveaux immigrants, les créations des rizières se sont généralisées. Mais l'on remarque que, construites tout d'abord dans les bas-fonds, elles n'ont pu être aménagées progressivement qu'en gagnant sur les versants, par la création des gradins.

Ces dernières années, l'aménagement de nouvelles rizières ne représente plus qu'un gain infime. De plus, les difficultés liées à leur irrigation font que chaque récolte tient du pari.

Parallèlement à la mise en valeur rizicole, les bas de pente colluviaux ont été très tôt le domaine des cultures sèches. L'explication vient de ce que l'agriculteur choisissait l'emplacement de ses champs dans l'espace encadrant sa rizière: la terre était "bonne", l'endroit abrité du vent. Il pouvait ainsi grouper en un même lieu toutes les parcelles de son exploitation. (cas des parcelles reçues en héritage par les numéros 1, 3, 22, 25).

L'espace aménagé se situait donc dans les bas-fonds et sur les bas de pente, alors que les collines restaient vierges: domaine absolu de la pâture.

Puis les besoins augmentant (accroissement des familles anciennement installées, arrivées de nouvelles personnes), "une montée des cultures sur les pentes" s'est précisée. Les plus anciens exploitants ont ouvert des parcelles de cultures vivrières immédiatement au-dessus de leurs anciens champs de bas de pente: cas des exploitants n° 1, 2, 6, 8, 9 (Cf. carte des exploitations). Les nouveaux arrivants ont, quant à eux, dispersé leurs parcelles sur les tanety. Le cas d'un immigrant récemment installé à Ambohidava en est l'exemple type (n° 29 arrivé depuis un an):

Marié à une femme membre d'une ancienne famille, la part des rizières de son épouse est cultivée par lui (gradins au nord-ouest du hameau). Mais ne trouvant plus, à proximité des rizières de sa femme de terrains "vierges" il a créé un champ de manioc cette année sur une colline non cultivée au nord-est du hameau, à plus d'un kilomètre des gradins rizicoles.

Cet exemple se retrouve pour tous ceux qui sont arrivés durant ces quinze dernières années: champs dispersés des n° 20, 21, 33 (sud du hameau).

A la suite de cette explication concernant la "montée des champs sur les tanety", comment approcher celle de la formation récente d'une ceinture de parcelles en culture intensive autour d'Ambohidava? De même, comment expliquer la formation du secteur cultivé en patates douces? -

Nous avons dit que les agriculteurs ne possédaient guère de connaissances empiriques de leur terroir. Leur vocabulaire pédologique se résume à la distinction faite entre les sols "humides" et les sols "secs". Si les cultures renouvelées sur les bas de pente permettent de dire qu'à tel endroit telle parcelle est "bonne" pour telle culture, les tanety sont encore le domaine de l'inconnu car "l'expérience" ne vient que de commencer. C'est pourquoi la culture sur tanety se conçoit avec prudence. Un carré est ouvert. L'agriculteur y plante quelques boutures de manioc ou des graines de maïs. Phase d'essai, il attend la récolte. Après quoi le champ est élargi l'année suivante ou abandonné.

...La formation cette année d'un secteur en patates douces est le résultat d'un tel essai : un cultivateur il y a deux ans a tenté, à l'est du hameau, la culture de la patate douce. La récolte ayant été excellente, une douzaine de personnes ont alors tenté leur chance dans l'espace proche.

L'implantation des champs de maïs s'est déroulée de la même façon; mais si nous ne pouvons préjuger d'une fixité future de la culture des patates, celle du maïs semble se confirmer. A cela se rapportent les arguments donnés par les habitants: "Le maïs est cultivé là chaque année parce qu'il est facile de le surveiller. Les boeufs ne viennent pas le piétiner... il n'est pas besoin d'aller loin pour le récolter". A ces raisons ajoutons le fait que les champs à proximité des parcs à boeufs peuvent être enrichis par l'écoulement du purin provenant des parcs voisins, ou simplement recevoir un épandage de fumier. Ce sont d'ailleurs les seules parcelles du terroir sur lesquelles on disperse du fumier.

Il semble donc se dessiner une spécialisation et une fixation d'une couronne de culture intensive près du hameau. Nous considérons ce fait comme une étape vers une stabilisation du paysage agraire. Si l'habitat reste groupé, devrons-nous voir dans quelques années une spécialisation d'autres secteurs du terroir?

De toutes façons, face à l'étendue considérable de collines herbeuses non exploitées, l'image du paysage reste encore celle d'une opposition fondamentale entre les vallées rizicoles et les vallons environnés de champs en bas de pente, et les collines occupées de façons éparées ou en petits secteurs bien localisés.

Le rapport d'aménagement est d'ailleurs le suivant:
pour une superficie générale de 530 hectares,
48 hectares reviennent aux rizières,
21 hectares aux champs de cultures sèches,
1,37 hectare aux bosquets et reboisements,
plus de 460 hectares ne sont pas cultivés, laissés
à la pâture.

D) LE PARTAGE DU SOL ET LES EXPLOITATIONS

1) Le partage de la terre :

L'évolution de l'aménagement de l'espace, telle que nous venons de la constater, s'explique en grande partie par les caractères du droit foncier.

a) -Le droit foncier théorique :

Dans la cuvette d'Ambohimanam-bola repeuplée à la fin du XIX^e siècle, aucun droit revendiqué, tout du moins apparemment, par des "maîtres de la terre" n'est venu perturber la mise en valeur et l'acquisition de l'espace aménageable (1). De ce fait, les règles du droit foncier étaient simples à l'origine et reflétaient la grande distinction entre les terres de bas-fonds et les terres de collines.

Les terres de bas-fonds et bas de pente appartiennent à ceux qui les ont mis en valeur.

Les terres de collines sont reconnues "biens collectifs", car ce sont les terres de pâturage.

Mais cette distinction formelle n'a été réellement appliquée que durant les années antérieures à 1950. Après quoi, la "montée des cultures" sur les tanety a entraîné une évolution du droit foncier.

b) -L'appropriation individuelle des terres de tanety :

1°)-Les terres de pâture sont toujours reconnues théoriquement propriété collective (2). Mais une première étape a consisté, pour l'exploitant désireux de créer un champ sur une tanety, à demander l'accord du groupe villageois, par l'intermédiaire du foko-nolona. Si l'accord lui était donné il mettait en culture une ou plusieurs parcelles sur l'espace mis à sa disposition; il n'y avait pas de limites exactes définies au préalable. Il plantait alors un ou plusieurs poteaux terminés par une gerbe de paille ou d'herbe: le "kady", signe indiscutable de propriété. Ce symbole était aussi un signal à l'intention des bouviers de ne pas laisser les bêtes paître sur l'emplacement nouvellement approprié (risque de dégradation des cultures) ...

(1)-Cf. Les catégories sociales.

(2)-Y compris les rizières individuellement appropriées lorsqu'elles ne portent pas de culture, en saison sèche.

...Pour concrétiser davantage la prise en possession de la terre, l'exploitant traçait à coup d'angady les limites de son champ. Après quoi, il disposait personnellement de la terre même si la parcelle était à l'état de jachère. Les troupeaux pouvaient paître, mais le propriétaire gardait un droit préemptoire tant que des traces de culture (repousses, coups d'angady) étaient visibles.

Cette procédure d'appropriation d'une terre théoriquement propriété collective est encore appliquée, mais nous avons constaté que le fokonolona ne décidait plus. Il n'est même plus informé des désirs de chaque exploitant !

Autrement dit, l'agriculteur plante un "kady" ou donne des coups d'angady dans le sol là où il désire cultiver. Reste à la collectivité, dont il fait parti, à admettre le fait accompli. Ce nouveau processus explique l'accroissement du nombre des parcelles sur les tanety durant ces dernières années.

Il se dessine même une "course à l'appropriation des terres", notamment de la part des exploitants les plus anciens et les plus riches. Ceux-ci, possédant pour la plupart des charrues, se contentent de tracer un sillon qui cerne de limites précises l'espace qu'ils désirent mettre en valeur. Très souvent nous avons rencontré sur les tanety, au milieu d'un vaste espace herbeux, ces marques d'appropriation. Rien ne confirme qu'un labour suivra l'année même ni l'année suivante, mais les marques dans le sol, tant qu'elles sont perceptibles, empêchent les autres cultivateurs de mettre en valeur l'espace ainsi délimité.

Ce sont ces espaces que nous avons figurés sur la carte de la répartition des exploitations comme étant propriétés nominales. Les exemples donnés par les exploitants n°1 et 2 sont caractéristiques : entre deux vallons rizicoles qui leur appartiennent ils ont mis en culture un ou deux champs portant du manioc. Entre ces champs et les vallons des sillons tracés à la charrue marquent leur propriété. C'est ainsi que sur des larges portions de tanety environnantes, aucun autre exploitant ne figure.

Parallèlement à cette évolution tendant à briser le droit collectif, d'autres exploitants s'appuient sur les conseils de l'administration concernant le reboisement pour acquérir des terres de tanety. Comme le fokonolona ne décide pas de plantations collectives, certains reboisent pour leur propre compte (n°1 au nord du hameau, n°28 en bas de la feuille). Ils ont avantage à reboiser puisque l'administration l'encourage, et qu'en second lieu les signes de propriété sont plus visibles; la crainte n'existe plus, comme pour les champs de culture, de voir disparaître les traces de propriété si la terre est laissée en repos. Au contraire, plus les années passent et plus l'arbre se développe....

On voit donc que l'appropriation individuelle, réservée à l'origine aux terres de bas-fonds, gagne sur le droit collectif. Cette évolution risque de nos jours, sur toute l'étendue du terroir, d'engendrer des difficultés d'ordre juridique et social dans la mesure où se dessine une opposition entre les terres individuelles de culture et les terres de pâture.

c) - Les conséquences : Nous venons de parler de terres mises en valeur et devenant de ce fait propriété individuelle. Une fois appropriées, ces terres peuvent être transmises par héritage, vendues, prêtées ou louées.

- Dévolution des biens fonciers : En légende de la carte de la mise en valeur et appropriation des terres a été figuré : "Parcelle léguée à l'actuel exploitant."

Il faut mentionner, à ce sujet, que les parcelles exploitées ne représentent pas comme en Imerina, par exemple, des terres obtenues à la suite de nombreuses transmissions par héritage, ce ne sont pas des "terres lignagères". A Ambohidava les terres sont qualifiées de "fitadiavana" c'est à dire "trouvées et mises en valeur dans une contrée éloignée du pays natal (où se trouvent les biens familiaux lignagers)". Les parcelles ont tout au plus soixante-dix ans d'existence, dans le cas des plus anciennement exploitées.

Dans le partage entre les "ayant droit", viennent en priorité les enfants; quelquefois les frères du défunt et les frères de sa femme en bénéficient, mais le partage ne s'étend pas au-delà. Les fils profitent généralement de l'essentiel de l'héritage. Pour eux le partage se fait dès leur majorité (21 ans). C'est ainsi que sur la carte des exploitations nous avons figuré des parcelles ayant appartenu à des exploitants actuellement en vie, mais données à leurs fils : telles les rizières et champs cédés par le n°22 à ses fils n°23 et 24. De même, les exploitants n°7, 8, 9 ont reçu des terres de leur père n°6.

De cette forme de transmission des biens fonciers, il résulte que les descendants des premiers arrivants possèdent la plus grande partie du sol, (1) alors que les autres exploitants ne travaillent que des plus faibles superficies. Il faut noter que cette transmission est à la fois patrilinéaire et matrilinéaire, puisque les biens de la femme sont considérés au moment du mariage comme biens communs au ménage, et reviennent aux enfants issus du mariage.

(1) - Constatation identique faite sur la Sakay par H. LAVONDES et P. OTTINO; Cf. bibliographie.

Achats de terres : Puisque les terres ne sont pas lignagères, elles "favorisent" la vente: "alors que la vente des terres lignagères est regardée comme un défaveur, rien ne s'oppose à la vente des terres "fitadiavana" (1). C'est ainsi que les habitants d'Ambohidava ont pu acheter facilement des terres ayant appartenu soit à des habitants du hameau, soit à des personnes vivant dans les hameaux voisins. Il s'agit essentiellement de rizières. Les terres de tanety se prêtent, s'héritent, mais ne se vendent que très rarement. (2)

On constate sur les cartes que les acquisitions de rizières, ne relevant pas auparavant du hameau, sont les plus importantes. Elles ont provoqué l'extension du terroir vers le nord-est et le nord-ouest.

Les prêts : Pour les exploitants qui manquent de terres et n'ont pas l'occasion ni les moyens d'en acquérir par achat, les prêts que procurent sans contrepartie théorique des exploitants plus "fortunés", pallient à leur situation. Mais ces prêts ne s'octroient généralement qu'en vertu de liens d'amitié ou de liens de parenté éloignés. La carte donne l'exemple de deux cas : terres prêtées par des grands propriétaires (n°1, 2, 6), et terres prêtées par de petits propriétaires (parcelles cultivées par n°12 et 26).

Nous avons dit : "prêts sans contrepartie théorique". En fait, lorsque le prêt est consenti par un petit propriétaire, il n'y a pas de contrepartie; mais lorsque la terre est prêtée par un "ray-amandreny lehibe" (grand possédant) celui qui la cultive est tenu d'aider son protecteur quand celui-ci le lui demande.

Métayages et locations de parcelles : Ces derniers cas sont rares, et ne se conçoivent que pour les parcelles rizicoles.

Deux cas de métayage ont été recensés à Ambohidava (n°26 et 27), et un cas de location de terre à taux fixe.

Les deux métayers sont deux frères, tous deux fils d'immigrant. Ils ont reçu en héritage des rizières et des parcelles sur tanety, mais la production en riz étant trop faible par rapport à la consommation familiale, ils ont cherché des contrats de métayage avec des propriétaires extérieurs au terroir pour avoir des rizières à travailler. Leur but est, par ailleurs, d'acheter les....

(1)-Constatation identique faite sur la Sakay par H. LAVONDES et P. OTTINO; Cf. Bibliographie.

(2)-Le prix des parcelles varie selon la superficie mais aussi les valeurs rizicoles que leur donnent les cultivateurs, (bonne irrigation, jugement porté sur les précédentes récoltes). Deux parcelles de onze ares ont été achetées l'année passée 5000 FMG. Dans le même temps, trois parcelles de 3.55 ares ont été acquises pour 12000 FMG. A cette différence stupéfiante les cultivateurs ont répondu par des considérations sur les productions comparées.

parcelles qu'ils cultivent quand ils en auront les moyens, car être métayer n'est considéré que comme un palliatif temporaire, et d'autre part, leurs propriétaires actuels envisagent de se séparer de ces parcelles qu'ils jugent trop éloignées de leur habitat (hameau de Atanambe situé à 1,7 kilomètre d'Ambohidava).

La formule de métayage est la suivante : le propriétaire fournit la semence et demande le tiers de la récolte. (1)

-La location de rizière n'est pratiquée que par le n°8, depuis quatre ans (parcelles au sud-est du terroir). Le prix de cette location est de quatre "cantines" (bidon de pétrole de 12,5kgs.) soit un sac de cinquante kilogs à chaque récolte. Cette redevance fixe offre incontestablement un avantage sur la formule de métayage.

On peut penser que ces formules de location de terre et de métayage tendront à se multiplier avec l'accroissement de la population tel qu'il ressort de l'étude démographique. Les partages de terre par héritage n'ont eu lieu tout au plus que trois fois depuis les premiers aménagements. Or la quatrième génération représente un effectif de 69 individus dont les plus âgés atteindront leur majorité dans six ans. Les terres vont alors être soumises à des partages multiples. Il est vraisemblable qu'en conséquence les locations et les contrats de métayage sur rizières vont se multiplier. Il faut, de surcroît, compter sur quelques installations prochaines. L'effectif des nouveaux immigrants baisse, mais il est probable que des cas seront à dénombrer dans les années à venir.

2)-La structure des exploitations :

Nous venons de constater que l'essentiel des terres cultivées était du ressort de la propriété individuelle. Elle caractérise toutes les exploitations. Ces dernières ont été, selon ce que nous avons décrit précédemment, mises en valeur, acquises en héritage ou encore achetées par ceux qui les exploitent. Même les trois agriculteurs qui travaillent en métayage ou en location des parcelles en rizières, détiennent par ailleurs, en bien propre, des rizières et des champs sur tanety.

Sur la carte, nous avons retenu 34 exploitations alors que le hameau présente un chiffre de 36 familles restreintes ou ménages. L'explication de cette différence tient au fait que deux chefs de famille n'exploitent pas pour leur propre compte "une fraction du terroir dont ils tirent les ressources."

(1)-Ce qui représente pour la production du n°26 (1040kg.), 346kg., et pour le n°27 (787kg.), 262kg.

L'un travaille en tant qu'aide agricole sur l'exploitation du n°1 qui est pour lui un parent éloigné. Il vit avec sa femme chez ce dernier et reçoit une part de la récolte. Le second s'est installé il y a six mois chez son beau-père qu'il aide à travailler ses nombreuses rizières (n°3). Il pense créer à la saison prochaine des parcelles sur tanety, mais pour le moment ne reçoit qu'une part des récoltes de sa belle famille.

Pour les 34 autres cas, nous pouvons parler d'exploitations familiales travaillées par l'homme, sa femme et parfois les enfants. A l'unité familiale de base correspond, mises à part les exploitations 2 et 25 travaillées par le chef de famille en association avec ses fils (ou son fils), l'unité d'exploitation en faire valoir direct.

a) Répartition des parcelles d'exploitation sur le terroir :

Les constatations que l'on fait en examinant la carte de répartition des exploitations sont de trois ordres :

- Il apparaît en premier lieu une dispersion quasi-générale des parcelles de chaque exploitation. En essayant de situer les parcelles exploitées par tel agriculteur, la constatation est évidente : une rizière dans un vallon, une seconde dans un autre vallon, un champ de culture vivrière près d'une de ces rizières, un autre sur le haut d'une colline, une parcelle minuscule près du hameau... La partie sud-ouest du terroir notamment est parsemée de surfaces cultivées relevant de multiples exploitants.

- En second lieu, se remarquent des rapprochements dans l'espace de parcelles cultivées par un même exploitant. Ces cas sont liés à des exploitations de grandes surfaces : n°1, 3, 22 et 25. Moins évidents sont les regroupements de parcelles relevant du n°2. Les autres "grands" du hameau (n°6 et 10) exploitent, quant à eux, des parcelles dispersées.

Enfin, dans deux secteurs du terroir, sur les collines, se remarquent les concentrations déjà signalées de parcelles appartenant à de nombreux exploitants. Il s'agit des parcelles en patate douce où l'on dénombre 14 exploitants, et des cultures en maïs, autour du hameau, où 23 exploitants sont recensés. Nous ne reviendrons pas sur ces concentrations, sur lesquelles des explications ont été déjà formulées. (1).

Les deux premières remarques se rattachent, quant à elles, aux conséquences des arrivées successives des immigrants, quand elles ne sont pas liées aux exploitations aménagées par les "natifs".

(1) - L'occupation progressive des terres.

Les parcelles regroupées, bien localisées, à l'échelle de vallons entiers, constituées à la fois de rizières et de champs de cultures sèches sur les pentes environnantes, sont les terres héritées des "natifs" ou des premiers immigrants. Elles représentent encore de vastes ensembles car les héritages ne les ont pas ou ne les ont que peu divisées.

-Le n°3 a hérité des terres de son père, natif de Fanjakana, et de son frère décédé.

-Le n°1 est le seul enfant de ses parents morts récemment. Jeune, il n'a pas encore d'enfant.

-Le n°22 conserve intégralement l'héritage de son père (deux vallons situés de part et d'autre de la piste). Les rizières distribuées à ses deux fils sont des parcelles que lui-même a mises en valeur entre 1930 et 1940.

-Le n°25 était l'unique héritier de ses parents; actuellement, il n'a pas encore distribué ses terres à ses quatre fils.

A l'opposé de ces quatre cas, les exploitations en parcelles dispersées relevant des n°6 et 10 s'expliquent :

-Dans le premier cas, par une précédente installation au hameau de Fanjakana. L'exploitant n°6, immigrant arrivé en 1910, a autour de ce hameau acquis des rizières (gradins à l'extrême sud-est de l'espace cartographié). Etant venu vivre à Ambohidava, il a profité des ventes successives de rizières pour agrandir son exploitation qui, de ce fait, se trouve morcelée.

-Dans le second cas (n°10), par un partage des terres paternelles entre sept enfants. L'un d'eux, le n°10, s'étant trouvé héritier du troupeau de son père a profité de ce capital pour acheter de nouvelles rizières. A remarquer que ses rizières se trouvent, conséquence de ces achats, dispersées sur toute l'étendue du terroir.

L'exploitant n°2 se rattache aux deux précédents cas. Il tente tout particulièrement, par la création de champs de tanety à la charrue, de regrouper son exploitation, et s'approprie le maximum de terres. (1)

Pour les 27 autres exploitants dont les parcelles sont éparpillées sur toute la surface du terroir, les raisons d'une telle dispersion sont liées aux dates tardives d'installation à Ambohidava, soit de leurs parents, soit d'eux-mêmes. Nous ne pouvons pas pour chacun d'entre eux étudier l'histoire familiale, d'autant plus que les résultats de l'enquête nous ont permis de discerner des procédures presque identiques dans les modes d'implantation.

Ayant acquis (par héritage ou mise en valeur ou achat) des parcelles rizicoles, ils tentent, çà et là, des cultures sur tanety, quand ils ne possèdent pas déjà des champs sur les bas de pente.

(1)-Son cas a déjà été cité dans "L'appropriation individuelle des terres de tanety".

Il ne faut pas perdre de vue, d'autre part, que les tanety étant vastes et leurs sols imparfaitement connus, l'emplacement des champs sur cette partie du terroir est sujet à variation d'une année sur l'autre. (1) Ce qui nous amène à dire que la répartition dans l'espace des parcelles de cultures sèches, quand elles ne sont pas situées sur les bas de pente, n'a rien de définitif. Ce n'est qu'un état perçu en 1966. Seules les exploitations relevant des plus vieilles familles ne semblent pas avoir changé d'aspect au cours de ces dernières années.

b) - Les superficies cultivées par exploitant :

Parallèlement aux constatations précédentes, la taille des superficies cultivées constitue un élément important de différenciation entre les exploitants. Les tableaux ci-joints permettent d'ajouter à l'impression visuelle que donne la carte des critères quantitatifs; lesquels nous permettent encore de discerner dans chaque exploitation :

- Le rapport existant entre les superficies en rizières et les superficies en cultures sèches.

- La place prise par chaque culture dans l'ensemble des superficies cultivées sur tanety.

Sur l'ensemble du terroir, 48,17 hectares sont cultivés en rizières pour 21 hectares en cultures sèches sur les tanety, ce qui donne un rapport moyen à l'échelle de l'exploitation type de 2 pour 1; soit 1,15 hectare de rizière pour 60 ares de cultures sèches.

En examinant le tableau, on s'aperçoit que quinze exploitations présentent un rapport inférieur à cette moyenne et quinze un rapport supérieur. Les cas extrêmes sont représentés :

pour les maximum, par les exploitations n°14 :	rapport	15,6 :
	n°18	16. :
	n°23	13,3 :
et le n°34 qui ne présente aucun		
champ de tanety. (2)		

pour les minimum, par les exploitations n° 5 :	rapport	0,09.
	et n°31	0,44.

Il est bon de noter au passage que les sept plus grandes exploitations ne se séparent pas de l'ensemble en ce qui concerne les rapports que nous venons de présenter. Tous les exploitants du hameau considèrent les cultures sur tanety comme étant secondaires. Leur travail et leur souci d'agriculteurs se portent avant tout...

(1) - Les seules fixations de parcelles étant celles des champs de maïs entourant Ambohidava. Cf. pages suivantes : "Mode d'utilisation de la terre sur les tanety."

(2) - Immigrant installé à Ambohidava, depuis trois ans, travaille les rizières de sa femme. Il a labouré un champ, mais n'y a rien planté !

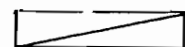
RAPPORT ENTRE SUPERFICIES EN RIZIERES ET SUPERFICIES EN
CULTURES SECHES, PAR EXPLOITATION . (en ares)

Numéro de l'exploitation	Superficies en riz	superficies en cultures sèches	Rapport R/C s.
1	320	184	1,7
2	339	264	1,3
3	609	97	6,2
4	?	33	?
5	18	190	0,09
6	387	190	2,03
7	160	40	4
8	147	76	1,9
9	188	33	5,4
10	230	67	3,4
11	68	33	1,9
12	41	28	1,4
13	112	12	9,3
14	125	8	15,6
15	?	11	?
16	84	40	2,1
17	85	13	6,5
18	16	1	16
19	63	45	1,4
20	40	65	0,6
21	91	49	1,8
22	243	129	1,8
23	160	12	13,3
24	115	43	2,6
25	487	61	7,9
26	92	129	0,7
27	79	70	1,1
28	118	22	5,3
29	99	18	5,5
30	?	38	?
31	31	69	0,44
32	82	24	3,4
33	101	9	11,2
34	98	0	/
Total	4817	2141	2,28

REPARTITION DES CULTURES

SUPERFICIES EXPLOITÉES EN 1966 (en ARES)

Numero de l'exploitant	RIZ	MANIOC	MAÏS	PATATES	MAÏS HARICOTS	SAONJO	MAÏS MANIOC	PATATES HARICOTS	MANIOC PATATES	ARACHIDE	HARICOTS	POTAGERS	LABOURS	JACHÈRES	REBOI- SEMENT
1	320	115,4	48,68	6,88				13,52					13	95,40	
2	339	151	26,84	13,52	56,92		10,00		4,04			1,4	53,56	78,79	4,88
3	609	34,64	44,24	13,52		4,88							30,04	34,32	
4		33,36													
5	17,68	188		1,84		0,24								48,88	
6	387	128	48,48	8,00		5,64								20,04	2,50
7	160	21,84		11,00	6,20					1,04				72,51	15,32
8	147	70,12			5,72								0,92	20,80	
9	188	26,72		3,64	2,20	0,92								4,80	
10	230	10	49,92	7,00										92,30	
11	67,60	26,48		1,84		4,96									
12	40,92	12,72		1,44	14,16									6,08	
13	112	8,20	2,12	1,40										9,40	
14	125		8,64											1,00	
15			1,76	3,00					6,76						
16	83,72	30,92		9,32										35,40	
17	84,64	3,32	1,32	5,00	2,96										
18	15,64		1,12											16,72	
19	63,56	26,44	1,96	2,76						13,52					
20	40,52	19,44	24,40	13,72	6,60									134,00	
21	91,32	29,76			3,80	12,12					2,08	0,91		12,28	
22	243	102,44	18,48	8,40										125,00	
23	160		6,48	5,56										10,60	
24	115	15,00			11,04	5,28	10,72					1,12			
25	487	7,44	51,12									2,4	33,36	63,28	43,00
26	92,12		117,10	10,20		1,40								119,36	30,00
27	7870		32,12	21,60	15,88										
28	118	17,48	4,36											46,44	41,70
29	99,96	9,24			8,68							5,76		24,24	
30		33,92				4,64								24,64	
31	31,52	51,18	14,20	3,28									1,40		
32	82,16	24,32											2,88	17,00	
33	101,50	5,68	3,56											29,96	
34	98,16												8,48		
TOTAL	4816,72	1202,16	406,90	152,82	134,16	40,08	20,72	13,52	10,80	14,56	2,08	5,83	149,40	1143,24	137,40



Rizières non cartographiées ; extérieures au Terroir.

SUPERFICIE du TERROIR = 530 hectares

SUPERFICIE en RIZIÈRES = 48,16 hectares

SUPERFICIE en CULTURES SÈCHES = 21,41 hectares

SUPERFICIE en PÂTURES et JACHÈRES = 460,43 hectares.

sur la rizière.

- Sur l'ensemble des tanety, 21,41 hectares en cultures sèches donneraient pour chaque exploitation une superficie de 64 ares environ cultivée en plus des rizières. Mais au vu du tableau général, il s'avère inexact de considérer l'exploitation moyenne comme incluant des surfaces en maïs-manioc, patate-haricots, manioc-patate, arachide, haricots en monoculture, et potagers, puisque ces associations ou ces cultures séparées ne figurent respectivement que dans 2,1,2, 2,1 et 4 exploitations. Considérons donc qu'une exploitation moyenne regroupe en cultures de tanety essentiellement : le manioc, le maïs seul ou en association avec les haricots, la patate douce et le saonjo.

Le manioc vient au premier rang avec 35,35 ares représentant plus de la moitié de la superficie en cultures sèches.

Le maïs (en monoculture ou en association), bien que venant en seconde position, ne représente plus que 18,84 ares, soit un peu moins du tiers de la surface totale.

Les autres plantes vivrières ne sont plus cultivées que sur de très faibles surfaces :

La patate douce : 4,49 ares

Le saonjo : 1,17 are, qui, remarquons le, n'est cultivé que sur neuf exploitations.

Ces différentes cultures se rencontrent rarement en un seul tenant à l'intérieur d'une exploitation, notamment en ce qui concerne le manioc et le maïs. Les parcelles en maïs représentent des surfaces allant de 1,12 are à 42,6 ares; celles de manioc de 5 ares à 51 ares; celles de patate douce de 1,4 are à 7 ou 8 ares.

L'exploitation type reposerait alors sur la rizière et plusieurs parcelles en manioc, maïs et patate douce. Mais, si tous les exploitants cultivent une rizière, ce n'est pas le cas des cultures sèches même chez celles qui occupent le plus de place.

Le manioc n'est cultivé que par 28 exploitants

Le maïs " " " " 26 "

La patate douce " " " 21 "

L'impression dominante est alors celle d'une satisfaction juste nécessaire aux besoins de l'unité familiale, car comme nous l'exposerons par la suite, les cultures sèches, bien que considérées comme secondaires, ont une importance notable dans l'alimentation durant la période de soudure du riz. Pour certains exploitants, on peut déjà considérer que la production de cultures vivrières sur tanety apporte juste le minimum de sécurité indispensable durant quatre à cinq mois de l'année.

E) - LE TRAVAIL DE LA TERRE -

1)- Le système cultural :

a)-Les cultures et les techniques :

1°)-La culture irriguée :le Riz

Dans la région d'Ambohimananambo-la il n'y a pas deux saisons de riz comme on peut l'observer par exemple en Imerina (1). Seul le riz de deuxième saison (novembre-avril, juin : saison des pluies) est cultivé. Il s'agit du "Vaky ambiaty" ainsi nommé parce que l'on considérait anciennement qu'il était bon d'établir des pépinières lorsque un arbuste : l'"ambiaty", ouvrait ses fleurs.

Quatre variétés de riz sont cultivées à Ambohidava (2) :

- le "Tsiraka" ou riz ordinaire : grain rouge et de faible dimension.

- le "Tsipala" : grain légèrement plus gros que le riz ordinaire.

- le "Vary lava" : grain blanc et long.

- le "Alicombo" : semblable au vary lava, mais à grains plus effilés.

Les pratiques culturales et les différentes phases des travaux de la rizière ayant été décrites dans de nombreux ouvrages, nous ne reprendrons ici que les faits essentiels.

Les pépinières : Sur de petites parcelles bien irriguées et bien drainées, elles sont aménagées (labour, mise en eau et nivellement du sol) de début septembre à la mi-novembre. Parfois du fumier a été épandu au préalable mais ce n'est pas un fait général.

Le "paddy" est semé dans la pépinière qui, à ce stade, doit être recouverte d'un niveau d'eau n'exédant pas deux à trois centimètres. Quand la germination a lieu, bien que l'irrigation ne puisse être interrompue, le niveau d'eau ne doit pas dépasser deux centimètres. La surveillance constante du niveau d'eau est, à ce sujet, très importante.

Le repiquage sur la rizière : Il a lieu un mois et demi, deux mois après l'ensemencement de la pépinière. Au préalable, la préparation de la rizière a demandé les

(1)-Le froid est trop vif et l'eau nécessaire à l'irrigation manque durant la saison sèche, (Cf. Etude climatique).

(2)-de même que dans toute la cuvette.

...mêmes travaux que ceux de la pépinière mais à beaucoup plus grande échelle. Les labours commencent plus ou moins tôt selon que les superficies exploitées sont vastes ou réduites. C'est ainsi que certains cultivateurs ont commencé le labour à l'angady (1) dès la fin de juillet; d'autres ont attendu la fin d'octobre. La terre, aérée pendant plusieurs semaines, est inondée avant le repiquage. (2) Les mottes sont alors brisées à l'angady et le nivellement du sol est obtenu par le piétinage des boeufs, auquel succède parfois le hersage. Une fois la rizière transformée en boue, le repiquage peut se faire soit immédiatement, soit un ou deux jours après. Le repiquage se fait à trois ou quatre brins, que l'on enfonce dans la boue tous les huit à douze centimètres. Après quoi, il n'y a plus qu'à attendre le tallage et la maturation.

Le sarclage : Un ou deux sarclages à la main, en février-mars, sont effectués sur les rizières, mais le souci est surtout la bonne irrigation des parcelles.

La récolte : Elle a lieu de la mi-avril à la fin de juin. Le riz est coupé par touffes au seul moyen d'un couteau à grande lame ou d'une faucille et déposé en gerbes à mesuré que le travail avance à même la rizière qui, pourtant, n'est pas totalement asséchée. Lorsque tout le riz est coupé, après l'avoir laissé quelque temps sécher sur place, il est amené sur l'aire de battage où, disposé en tas, il finit de sécher avant d'être battu et mis en sacs. Après quoi, le paddy est transporté dans les greniers ou les habitations.

2°) - Les cultures sèches :

-Le manioc : (mangahazo) - catégorie des maniocs doux.

Douze hectares sont cultivés cette année sur le terroir. Le manioc ne redoute pas les vents et pousse très bien sur les tanety exposés au vent d'est. Mais à Ambohidava on le rencontre surtout dans les vallons abrités et sur les bas de pente.

Si le sol n'a pas encore été cultivé ou s'il a été laissé en friche pendant plusieurs mois, il faut arracher la végétation que l'on entasse en divers endroits du champ. Après avoir laissé sécher la broussaille on y met le feu, puis les cendres sont répandues sur le sol.

(1) - L'utilisation de la charrue même sur les grandes parcelles n'est pas pratiquée. A Ambohidava, on utilise la charrue essentiellement sur les tanety.

(2) - Aucun fumier n'est épandu sur les parcelles. Seul le vallon rizicole, au nord du hameau, situé sous les parcs à boeufs reçoit par des canaux le purin des parcs. Néanmoins durant la saison sèche le bétail s'est déplacé dans les bas-fonds.

Un labour profond à l'angady suit (janvier-février) et aussitôt après a lieu la plantation en boutures prélevées sur des plants âgés de un an à un an et demi. Elles sont entreposées pour le séchage une quinzaine de jours dans le hameau (étalées au soleil durant la journée), puis amenées sur la parcelle, elles sont enfouées, légèrement inclinées, dans le sol meuble.

Le sarclage n'est pratiqué que rarement sur les parcelles en manioc. Après un temps allant de 14 à 18 mois, à mesure des besoins, le manioc peut être récolté. Difficiles à conserver, il est préférable, si on ne les consomme pas immédiatement, de laisser les racines en terre. Après avoir coupé les racines en morceaux et les avoir exposées au soleil pour le séchage, on peut les consommer cuites.

Il arrive que des plants restent plus de dix-huit mois sur le champ. A ce terme les racines ne sont guère comestibles. L'intérêt est alors porté sur les branches pour le prélèvement des boutures, tandis que les feuilles sont consommées au cours des repas accommodés avec le riz.

-Le maïs : (katsaka)-variété de maïs jaune.

Moins de cinq hectares ont été cultivés cette année. D'abord cultivé sur les bas de pente, on le rencontre aujourd'hui sur les tanety. Les parcelles près du hameau sur lesquelles il est cultivé seul ou associé aux haricots, commencent à recevoir du fumier de parc. La préparation du champ nécessite le même "débourssaillage" que celui observé sur les futures parcelles en manioc. Les épis conservés depuis la dernière récolte dans les habitations sont utilisés pour le semis qui se fait en poquets de deux ou trois graines que l'on place dans des trous creusés à l'angady. Un coup de talon suffit à recouvrir les graines et tasser la terre. Certains pratiquent le sarclage et même butent les jeunes plants, mais, en règle générale, un sarclage effectué un mois après la semence est le seul soin porté au maïs. La récolte a lieu suivant les besoins de la mi-février à la mi-mars, parfois avant la maturation complète. Les femmes et les enfants se contentent de cueillir deux ou trois épis qui sont consommés bouillis au milieu de la matinée ou aux repas.

-Les haricots : (tsaramaso). Cette année, une seule parcelle était cultivée en haricots exclusivement, une autre portait l'association patates-haricots; dans tous les autres cas, les haricots étaient associés au maïs. Maïs et haricots sont semés en même temps en poquets, soit mêlés soit intercalés. La récolte se fait trois mois après la plantation, au même moment que celle du maïs ou un peu avant. Parfois, deux récoltes peuvent être faites durant la saison; la seconde récolte, de beaucoup moins importante que la première est appelée "Verimboly ou Tsingerimboly".

-Les patates douces : (vomanga)-Plante rampante, on la cultive seule ou associée au manioc. Les sols de tanety perméables et secs lui conviennent. A Ambohidava, les patates douces sont très souvent cultivées sur des nouvelles parcelles (Cf. chapitres précédents).

En janvier-février a lieu le labour, sans préparation d'aucun billon. Les boutures sont placées horizontalement dans le sol. Un sarclage se fait quelquefois avant le développement total des tiges. Après huit mois, un an, les tubercules sont récoltés au gré des besoins. (1)

-Le saonjo : plante à rhizomes comestibles (Taro).

La variété cultivée près des rizières, dans les vallons humides, est le saonjo "ramandady" à grandes feuilles et rhizomes allongés. Pour la plantation qui se fait de mai à août, des trous de 30 à 50 cm. de profondeur et de 20 à 30 cm. de diamètre sont creusés. Une bouture de cinq à huit centimètres est plantée dans le fond. Puis, lorsque la tige croît en hauteur, le trou est comblé petit à petit. La récolte a lieu un an plus tard. Les racines sont consommées cuites.

-Le Voanjobory : (légumineuse qui enterre ses gousses pour les mûrir. Plante de dix à quinze centimètres de hauteur, donne des grains arrondis ressemblant à ceux d'une certaine variété de haricot.)

On le trouve associé au manioc en culture intercalaire. Planté aux premières pluies, en poquets, la récolte se fait en mai-juin. Les pieds mûrs se reconnaissent au dessèchement partiel des feuilles.

-L'Arachide : Très peu de parcelles en arachide figurent sur les cartes de cultures : l'implantation de l'arachide est récente dans l'ouest du Vakinankaratra. La préparation du champ consiste en un labour profond sans billons (novembre-décembre). Le semis ressemble beaucoup à celui du maïs (en poquets). Au bout de quatre mois, les fruits peuvent être récoltés. Les plants sont déterrés, les feuilles sont laissées sur la parcelle tandis que les coques sont mises à sécher sur des nattes près des habitations. Grillées ou pilées les graines sont consommées.

-Les Potagers : Dans des vallons bien abrités, sur de petites surfaces à l'ombre des eucalyptus et des bananiers, des billons ont été aménagés sur lesquels oignons, tomates, salades, brèdes, poireaux peuvent pousser toute l'année. Néanmoins, la culture de ces légumes n'est pas toujours suivie. Il arrive que durant plusieurs mois une partie des "planches" demeure non cultivée.

(1) - Ce long temps de maturation des tubercules pourrait dépendre des conditions écologiques; toutefois aucune confirmation ne nous a été donnée. A l'exemple du manioc, il semble que le temps de la récolte soit plutôt lié aux besoins de chaque exploitant. Dans ce cas, les patates douces seraient récoltées au bout d'un an, en période de soudure de riz.

...notamment au moment des travaux de la rizière suivis de la préparation des champs de manioc. Le manque de temps disponible est alors invoqué comme explication. Près de son potager un exploitant a planté des caféiers (n°22: vallon au nord-ouest du hameau).

Toutes ces cultures alimentaires sont consommées par les habitants d'Ambohidava ou données aux animaux. Liées essentiellement à l'autoconsommation, les cultures sèches doivent être considérées comme complémentaires du riz, avec des cycles végétatifs permettant leur récolte durant la période de soudure de ce dernier.

-Succession des cycles végétatifs : rôle dans l'alimentation :

Le riz se récoltant de début avril à la fin juin (prémices du riz cette année à Ambohidava : le 6 mars) la nourriture est alors assurée pour les mois suivants : juin à novembre. La période de soudure débute en décembre et se termine à la prochaine récolte de riz. C'est alors que l'on se rend compte de la part prise par les cultures sèches dans l'alimentation.

Si on considère que le manioc à cycle végétatif long nécessite au moins une année de maturation et que d'autre part il est planté en pleine saison des pluies, on constate que sa maturité arrive au coeur de la période de soudure et qu'il présente l'avantage de pouvoir être récolté pendant une période plus ou moins longue suivant les besoins. (1)

La patate douce, présente les mêmes avantages alimentaires quant à sa période de récolte.

Plus intéressant est encore le maïs qui, planté en novembre peut être récolté en février-mars.

La pomme de terre a également un cycle végétatif court qui permet de la récolter à partir de la fin février quand on a placé les boutures en terre en novembre-décembre. Si nous n'avons pas mentionné son existence sur les cartes c'est que depuis plusieurs années (deux, trois ans) les habitants ne la cultivent plus, prétextant que les tubercules sont trop petits et leur goût amer. Cependant près de la rivière Iponga, on continue à la cultiver.

Aux questions posées sur la consommation de la production, très souvent les habitants répondent : "la patate, le manioc, le maïs sont donnés aux animaux". En fait, si une partie du maïs est distribuée au moment de la récolte à la volaille, les racines de manioc et les patates aux porcs, seuls trois propriétaires de bétail donnent du manioc à leurs boeufs.

(1)-Il est à remarquer que certains exploitants pressés par les besoins récoltent le manioc plus tôt, à partir du huitième mois.

Encore faut-il tenir compte de préférences manifestées pour telle ou telle bête (boeufs d'attelage, engraissement d'un boeuf dans l'idée de le vendre). L'essentiel de la production de ces cultures est consommé par les habitants en "période creuse", mais le riz étant la nourriture "noble", ils placent les autres productions au second rang. C'est là une appréciation psychologique, et la réalité est bien différente. Dans le hameau, de février à avril, la nourriture se trouvait être du maïs bouilli pendant la matinée et aux repas: du manioc, des haricots et des patates douces. Ceux qui détenaient encore du riz de la précédente récolte dans leur grenier, ou en achetaient, ne laissaient qu'une part secondaire à cet aliment.

3°)-Les modes d'utilisation de la terre :

Il nous a paru utile d'ouvrir ici un paragraphe concernant la différenciation des techniques d'utilisation du sol suivant que les cultivateurs pratiquent la culture sur les bas de pente ou sur les tanety. Une première notion de l'existence d'une telle différenciation peut être suggérée par l'observation des cartes de cultures; plus précisément par leur comparaison qui nous permet d'apprécier sur deux ans les utilisations successives de chaque parcelle.

*)-Les bas de pente : Une alternance culture-jachère, bien que n'étant pas généralisée sur toutes les parcelles, apparaît néanmoins le plus souvent suivant l'exemple rencontré : Manioc en 1964-1965, jachère en 1965-1966 (en considérant l'année agricole comme débutant en octobre).

Quelquefois, mais c'est là une minorité de cas, le maintien d'une jachère sur deux ans peut être observé.

En second lieu, on remarque des variations dans les associations de cultures sur une même parcelle. Des exemples peuvent être donnés : Manioc plus maïs, suivi de manioc en monoculture l'année suivante; ou encore: Manioc plus patates douces et l'année suivante manioc seul.

Enfin, les parcelles récemment aménagées en 1966 ne se rencontrent qu'en petit nombre et ne représentent que de faibles surfaces.

*)-Sur les tanety : Inversement, le nombre de parcelles en jachère depuis deux ans est très important. On ne rencontre que très rarement des variations d'association de cultures. De nombreux champs, parfois de grandes surfaces, ont été créés cette année.

A ces distinctions entre les deux composantes physiques répondent deux modes d'utilisation de l'espace aménageable.

Sur les bas de pente -La notion de jachère :

Sur les bas de pente qui furent après les bas-fonds les espaces mis très tôt en valeur, l'exploitant, ayant cultivé le sol plusieurs années (ou plusieurs dizaines d'années), sait juger la valeur de la terre. Il sait par expériences répétées que "tel endroit est bon pour le manioc", tel autre pour le maïs ou le saonjo. Devant ces constatations il ne désire pas cultiver une autre plante que le manioc là où il sait expérimentalement que le "manioc pousse bien". Dans ces cas, l'observateur rencontre une alternance : monoculture-jachère, soit un an sur deux, soit de façons plus variables; par exemple deux ans de manioc-un an de jachère, trois ans de manioc-deux ans de jachères. Certains exemples peuvent atteindre quatre à cinq ans de monoculture sur la même parcelle suivis d'autant d'années de repos. La multiplicité des cas ne permet aucune généralisation. Toutefois, dans ce contexte la notion de jachère est réellement applicable. C'est ce que nous avons signalé sur les cartes par un "figuré=jachère même lorsque le champ semblait abandonné, car les exploitants considèrent que ce sont des "anciens champs propres à telle culture". En repos actuellement, ces parcelles seront incontestablement cultivées à nouveau. Les réponses sur ce sujet ont dans tous les cas été semblables à la suivante : "C'est un champ de manioc que je ne cultive pas pour le moment".

D'autres parcelles ne sont pas définitivement consacrées à une culture. Dans ce cas où l'on ne prête pas attention à une culture plutôt qu'à une autre, une succession peut être introduite :

Manioc - manioc et patate - arachide - jachère. Cet exemple cité par un agriculteur n'est malheureusement pas vérifiable sur les deux années d'observation que reflètent les cartes. Des exemples de monoculture une année suivie d'associations sur la même parcelle l'année suivante sont au contraire plus courantes :

Manioc - manioc et maïs - manioc et patate - jachère.

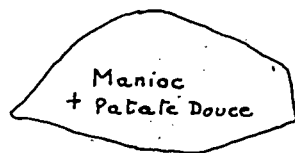
Plutôt que de réelles successions de cultures, ce sont davantage des variations dans le temps des plantes associées à une culture principale que l'on observe. De toutes façons, le temps de jachère sur une parcelle cultivée selon ce type est aussi variable que dans le cas d'une monoculture. Autant dire que la notion d'un enrichissement du sol par la répartition dans le temps de plusieurs associations végétales n'est pas perçue par les cultivateurs. La seule façon de régénérer un sol est encore l'arrêt des cultures et le repos de la terre. Le fumier n'est pas employé.

-Les rotations de cultures .

Ces jachères plus ou moins longues entraînent d'autre part un processus de rotation de cultures, sur l'ensemble du terroir. Pour un même exploitant qui cultive plusieurs champs de manioc, il est évident qu'afin d'obtenir une récolte à peu près identique chaque année, il lui faut remplacer la récolte

MODE D'UTILISATION DE LA TERRE

1°) SUR LES BAS DE PENTE = a) Exemple de l'utilisation d'une parcelle.



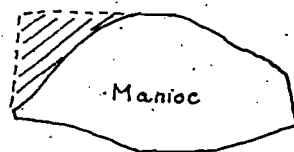
① Année 1963
Plantation en
janvier - Février.



③ Année 1965
Jachère après
Récolte

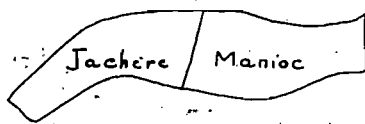


② Année 1964
Plantation en
janvier - Février
après récolte

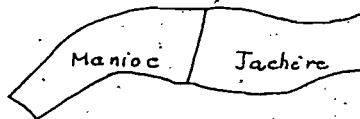


④ Année 1966
Remise en culture et
agrandissement de la
parcelle en
janvier - Février.

b) Exemple d'une Rotation sur deux parcelles jointives.



1^{re} année

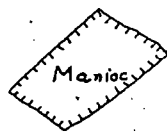


2^e année

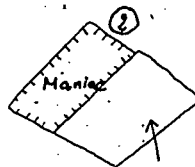


3^e année.

2°) SUR LES TANETY = Exemple d'une "migration de culture"

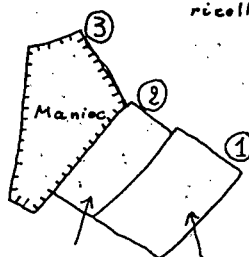


① Février 1964 = Création d'une parcelle mise en culture



Jachère (?) après
récolte

② Février 1965 = Après récolte de la parcelle n° ①, création
et mise en culture de la parcelle n° ②



Jachère Jachère d'un an
après récolte

③ Février 1966 = Après récolte de la parcelle n° ②, création
et mise en culture de la parcelle n° ③

...d'une parcelle momentanément en jachère par la récolte d'une autre parcelle ou de plusieurs autres. La rotation peut se pratiquer entre deux parcelles jointives ou entre des parcelles dispersées dans différents vallons du terroir.

-Agrandissements de parcelles.

Les nouveaux espaces mis en culture que nous avons remarqués sur la carte se conçoivent alors comme des agrandissements des anciennes surfaces cultivées. L'exploitant qui remet en culture une parcelle laissée en jachère, ne se tient pas absolument aux limites données aux cultures précédentes lorsqu'il débrousaille et laboure. Il lui arrive d'agrandir sa parcelle de plusieurs ares. Ce sont ces appendices que nous avons cartographié en "nouveaux champs" sur les bas de pente.

Sur les bas de pente, nous pouvons donc introduire la notion de jachère et de rotation de cultures en rapport avec la fixité relative dans l'espace des surfaces exploitées.

Sur les tanety : -la migration des cultures.

Dès que l'on atteint le haut des versants, les modes d'utilisation de la terre sont tout autre. Nous avons remarqué sur la carte que, dans ce secteur, les nouvelles surfaces mises en valeur étaient les plus nombreuses, ainsi que les surfaces en jachère. Nous devons sur ce point essayer de cerner une nouvelle réalité.

Quand, dans un endroit choisi par lui, l'exploitant ouvre un nouveau champ sur les tanety, rien ne l'oblige à introduire une alternance culture-jachère sur la nouvelle parcelle. "Les tanety sont larges" dit-il ! Nous assistons alors dans ce secteur du terroir à une "migration" des espaces cultivés. Très souvent nous avons constaté le fait suivant : une parcelle est créée une année sur une teretyre que nous supposons "heuve". L'année suivante, l'espace mis en valeur est laissé libre et l'exploitant ouvre à côté de ce dernier une nouvelle parcelle. Ce phénomène peut se produire plusieurs années de suite, qui entraîne un déplacement de la surface cultivée (Cf. Parcelles du n°28 au sud-ouest du hameau). Suivant les cas, nous avons constaté un retour des cultures sur la première parcelle laissée en repos deux ou trois ans, ou un "semblant d'abandon" de cette première parcelle. Nous ne pouvons affirmer que la terre est abandonnée tant que l'exploitant s'en juge propriétaire, confirmant sa prétention sur les traces visibles d'anciennes cultures. (1) Les réponses sur ce sujet ont toujours été entachées d'un doute : "je pense peut-être remettre en culture ce champ".

(1)-Cf. paragraphe : "Le Partage de la terre".

En fait, ces parcelles cartographiées en "jachères" nous amènent à penser qu'il aurait mieux valu les figurer avec un signe représentant des "anciens champs". Mais cette appellation entraînant dans la mentalité paysanne l'idée d'abandon, ne pouvait aussi brutalement représenter la réalité. C'est pourquoi nous avons gardé le figuré des jachères, tout en y apportant les nuances que nous venons d'exposer.

Deux modes d'utilisation de la terre ont donc été perçus, liés à l'opposition fondamentale existant entre bas de versants et hauts de tanety, autrement dit entre l'espace aménagé et l'espace en cours d'aménagement.

b) La Part prise par l'élevage :

L'élevage n'a jamais été associé consciemment aux cultures sinon par l'unique participation du bétail aux travaux de la rizière; nous voulons parler du piétinage. Cependant, 460 hectares de terre sont consacrés aux pâtures.

1°) - Le piétinage : Il consiste à aplanir les parcelles labourées et inondées avant le repiquage. Pour obtenir ce résultat, un nombre variable de bêtes (de 10 à 30 environ) selon la surface à aplanir et les possibilités de l'exploitant, tournent pendant plusieurs heures, encadrées par les hommes et affolées par leurs cris. Le résultat est la transformation en boue de la rizière. Il n'y a plus qu'à aplanir les dernières mottes à l'angady ou à la herse; après quoi le repiquage commence.

Il est indéniable que ce procédé employé par tous les exploitants requiert un nombre de boeufs important, d'autant plus que les bêtes se fatiguent très vite, il est nécessaire qu'une partie du troupeau employé se repose sur une tanety proche pendant que les autres boeufs tournent sur la rizière. (1)

Sur le terroir, la superficie en rizière est de 48 hectares. Pour piétiner ces surfaces le hameau dispose d'un troupeau

(1) - Sur les "Plateaux", dans les régions les plus évoluées techniquement, les cultivateurs pratiquent couramment le hersage, lequel nécessite que deux boeufs dressés; à la rigueur, deux ou trois herse travaillent en même temps sur la parcelle. Cependant à Ambohidava, comme dans les hameaux voisins, la herse n'est encore utilisée que pour terminer l'aplanissement de la rizière. Neuf exploitants dont les sept plus grands en possèdent chacun une.

...de 245 têtes mais ce chiffre comporte également 5 vaches et 20 jeunes bêtes de moins de deux ans non utilisables pour le piétinage, ce qui ramène à 220 le nombre de bêtes aptes à ce travail. Il est généralement admis sur les "Hautes Terres" que "le piétinage de deux hectares de rizière exige au minimum 50 boeufs" (1) sur des parcelles planes cultivées une fois par an, labourées et inondées avant le passage du bétail. La durée du piétinage est de six heures environ. Les paysans disent "de 7h. à 14h." (heures de la journée) mais ils comptent dans cette durée le temps mis pour sortir les boeufs du parc, le temps de parcours pour atteindre le valon, les temps d'arrêt dans la matinée consacrés à la nourriture et au repos des hommes, le temps de retour du troupeau au hameau, ce qui ramène le temps effectif de piétinage à quatre heures environ.

Si nous voulions définir un temps rationnel pour piétiner les 48 hectares de rizière du terroir, il suffirait de calculer en tenant compte du chiffre de 25 bêtes nécessaires pour un hectare :

-La superficie pouvant être piétinée par 220 boeufs en un piétinage de quatre heures :

$$\frac{220}{25} = 8,8 \text{ hectares}$$

-Le nombre de piétinages pour terminer la préparation des 48 hectares de rizière :

$\frac{48}{8,8} = 5,4$ piétinages, soit un peu plus de cinq piétinages pour que toutes les rizières soit prêtes au repiquage. Les boeufs devant se reposer une journée après chaque piétinage, il faudrait compter sur 11 journées environ pour effectuer tout le travail. Nous allons voir cependant que la réalité est loin d'approcher ce chiffre.

-En fait, le piétinage se pratique à l'échelle de la parcelle rizicole et l'exploitant ne fait pas en une matinée avec 25 boeufs le piétinage d'un hectare mais les bêtes dont il dispose piétinent une ou plusieurs parcelles jointives. C'est que nous appelons dans le second tableau ci-joint : "unité de piétinage".

-Le nombre de boeufs employés n'est jamais inférieur à la demi-douzaine, même sur une parcelle de superficie réduite. Nous avons pu constater l'emploi de huit boeufs pour une parcelle n'exédant pas quatre ares.

-L'inégale répartition du troupeau entre les exploitations reflète fidèlement la structure inégalitaire de la société villageoise. ...

(1)-H. LAVONDES et P. OTTINO Cf. bibliographie.

DOBELMANN cite : une quarantaine de boeufs pour un hectare"; L. MOLET : "une centaine de boeufs pendant trois heures sur un terrain plat de 0,8 hectare" mais ces deux exemples sont cités dans des régions différentes. Sur la côte ouest (DOBELMANN) les terrains sont plus lourds, dans l'Ankaizina (MOLET) le piétinage est la seule préparation de la rizière; il n'y a pas de labour au préalable.

Dans le tableau n°1 apparaissent de grande disparité entre les notables et les humbles :

Les sept grands exploitants détiennent à eux seuls en biens propres et prêts familiaux 209 têtes (1).

n°1 : 2 (2)

n°2 : 69

n°3 : 31

n°6 : 16

n°10 : 70

n°22 : 10

n°25 : 11

Parmi les humbles : neuf détiennent ensemble 32 b.
quatre n'ont chacun qu'un seul boeuf
quatorze n'ont pas de boeufs.

-A cette disparité s'ajoute la complexité des rapports de clientèle et d'entraide familiale. Nous avons pu discerner la répartition suivante du bétail entre différents groupes formés de membres appartenant à une même famille et d'individus isolés, tous se rattachant à un notable propriétaire de boeufs. (Cf. tableau).

Le n°1 travaille ses rizières avec les boeufs que lui prête son frère; il n'a pas de clientèle.

Le n°2 a pour client le n°5.

Le n°3 a pour client immédiat le n°4.

Le n°6 travaille avec ses fils n°7, 8, 9.

Mais les n°3 et 6 se partagent la clientèle des n°20, 21, 27, 28, 29, 30, 31, 33 et 34.

Le n°10 prête 25 boeufs à ses frères les n°11, 12, 13, 14, 15 et détient pour clients les n°16, 17, 18, 19 et 32 auxquels il prête ses 45 boeufs restants après le piétinage de ses propres rizières.

Le n°22 travaille avec ses deux fils n°23 et 24, et prête ses boeufs au n°26.

Le n°25 travaille ses rizières avec son troupeau et n'a pas de clientèle.

Les journées nécessaires aux piétinages atteignent donc pour ces différents groupes des chiffres allant de 7 à plus de 34 journées, car il faut observer que la clientèle du n°6 ne peut utiliser les boeufs qu'après les 34 jours durant lesquels ce propriétaire et ses trois fils les ont employés. Certes, c'est là le seul exemple qui demande l'utilisation...

(1)-Prêts provenant de l'extérieur du hameau; mais les bêtes séjournent en permanence chez les emprunteurs.

(2)-Il faut noter que le n°1 dispose de 30 boeufs que son frère lui prête au moment du piétinage. Le frère vit dans un hameau de la cuvette d'Ambohimambola.

- REPARTITION DU TROUPEAU -

Numéro de l'exploitant		Boeufs non dressés		Boeufs d'attelage
		Biens propres	Prêts	Biens propres
\$	1			2
\$	2	10	57	2
\$	3	26	5	
	4			
	5			
\$	6	14		2
	7	3		
	8	3		
	9	2		
\$	10	45	25	
	11	1		
	12	1		
	13			
	14			
	15			
	16	3		2
	17	1		
	18			
	19			
	20			
\$	21			
	22	8		2
	23	1		
	24	4		
\$	25	11		
	26			
	27			
	28	8	3	
	29			
	30			
	31	2		
	32			
	33			
	34			
Total		143	90	12

Total du troupeau : 245 têtes

\$:grands exploitants

- Répartition du Troupeau au cours des Piétinages - (Suite)

N° de l'Explot.	Superficies en rizières (ares)	Nbre de parcelles de piétin.	Total des Boeufs disponibles (biens propres et prêts)	Nombre de boeufs utilisés par piétinage	J. Nombre de piétinage	Journées de repos	Total des Journées
10	230	5	45	45	5	5	10
11	67,60	2	1 } : 2+25 emprun tés au n°10 = 27.	27	6	6	12
12	40,92	1					
13	112	3					
14							
15							
16	83,72	1	5 } : 6+30 emprun tés au n°10.	36	6	6	12
17	84,64	2					
18	15,64	1					
19	63,56	1					
32	82,16	1					
22	243	4	10 }				
23	160	2	1 } : 15+10 em-				
24	115	2	4 } pruntés au n°3	25	8	8	16
26	92,12	4	15 boeufs emprun-				
			tés aux n°22-23	15	4	4	8
25	487	12	11	11	12	12	24

- Répartition du Troupeau au cours des Piétinages -

N° de l'Expl.	Superficies (ares)	Nombre de parcelles unités de piétinage	Total des boeufs disponibles (biens propres et prêts)	Nbre de boeufs utilisés par piétinage	Nombre de piétinages	Journées de repos	Total des journées
1	320	5	32	32	5	5	10
2 5	339 17,68	6 1	69	30 en ro- et 39)tation:	7		7
3 4	609	7	31	31 31	7 1	7 0	14 1
6 7 8 9	387 160 147 188	5 5 5 2	14 3 3 2	22	22	17	34
20 21 27 28 29 30 31	40,52 91,32 78,70 118 99,96 31,52	1 1 1 2 1 1	2 11 2 15 boeufs +10 empruntés: aux n°6+7+8+9: et 10 emprun- tés au n°3 (en alternan- ce)	15+10=25	9	9	18
33 34	101,50 38,16	1 1					

...des boeufs pendant un temps si long. Les autres chiffres comprenant le temps utilisé par le propriétaire et le temps disposé par la clientèle ne dépassent pas 22 et 24 journées.

Pour l'exemple du groupe se rattachant au n°6, sans parler de "goulots d'étranglement" difficiles à déterminer, il est néanmoins évident qu'il existe une inadaptation entre ce que propose la structure sociale et les nécessités culturelles. Un "palier de saturation" n'est pas atteint quantitativement, mais il faut compter avec la période des pluies qui constitue un impératif majeur. Certains peuvent être perturbés, leur tour venant après d'autres, pour le repiquage. Que les pluies viennent à manquer et la rizière ne pourra être repiquée ou repiquée trop tardivement (1).

Nous venons d'aborder dans le cas du piétinage un des rapports les plus importants existants entre les notables-possesseurs de bétail et les humbles. La nécessité de posséder des boeufs est fortement ressentie et exprimée par les habitants. Comme l'ont écrit H. LAVONDES et P. OTTINO : "outre le fait que le boeuf constitue une réserve de valeur facilement mobilisable et une spéculation, il apparaît comme le facteur essentiel d'autonomie et la condition de l'aisance". Cette autonomie sept chefs de famille seulement la possède au hameau. Parmi eux, deux doivent être considérés comme absolument indépendants du groupe villageois; il s'agit du n°1 et du n°25 qui ne prêtent pas leurs boeufs. (2) Les cinq autres prêtent leurs bêtes pour le piétinage; les emprunteurs sont leurs obligés. Le riche prête mais en contrepartie les humbles aident ce dernier aux travaux de piétinage sur ses rizières, tandis qu'il est possible qu'ils n'aient pas terminé le labour sur leurs propres parcelles (3).

Une autre forme d'échange est la garde des boeufs durant l'année. Ceci semble réservé aux membres de la famille notable. Ces derniers bénéficient d'une priorité sur les autres habitants quand il s'agit de disposer des bêtes, mais durant l'année, à tour de rôle, ils gardent le bétail de leur parent. Parfois ce sont les enfants de ces derniers qui accompagnent le troupeau; pour eux, il est fractionné en petits groupes afin de rendre plus aisée la surveillance.

-
- (1)-Cinq parcelles réparties sur le terroir n'ont pas été cultivées à la dernière saison pour cette cause.
 - (2)-Rappelons que ces deux chefs d'exploitation vivent à l'écart du hameau.
 - (3)-Les grands exploitants-propriétaires de boeufs commencent les premiers le piétinage (milieu octobre). Certains petits exploitants sont alors en train de labourer leurs rizières.

2°)-Les Pâturages : Tous les espaces en herbe, collines non exploitées comme jachères sont considérés lieux de pâture.

A la fin de la saison sèche, le feu est mis à l'herbe sèche. Après son passage se dessinent de larges plaques noires réperables aisément sur les photographies aériennes. Ces feux pratiqués pour provoquer une nouvelle pousse d'herbes tendres sont, à cause de leurs effets néfastes, contrôlés par l'administration. A cette intention un "garde" a même été élu cette année parmi les habitants de chaque hameau pour dénoncer ceux qui provoquaient les feux de brousse. Toutefois, si l'on constate une régression des feux en comparant les photographies aériennes prises en 1949 et 1965 sensiblement aux mêmes dates, ces derniers parcourent encore chaque année des collines entières. Souvent, au moment de la préparation d'un champ, quand on brûle la broussaille, la tendance est de laisser le feu s'étendre. La justification est toute trouvée: il ne s'agissait que de débarrasser un champ de la végétation qui l'encombraient. La surveillance administrative est ressentie comme une brimade et non comme une nécessité; les cultivateurs ne comprennent pas "pourquoi on interdit aux bêtes de se nourrir". "Le fait, pour deux propriétaires de boeufs, d'amener leur troupeau dans le "désert" (massif montagneux) est une réponse à l'acte d'autorité administratif". "Là-bas, on peut brûler et l'herbe est tendre" nous a dit un de ces intéressés.

Un déplacement beaucoup plus original au cours des saisons est celui des boeufs le long des pentes de tanety. Ce déplacement est en relation directe avec l'état de culture des rizières. En saison des pluies, de novembre à mars, les lieux de pâture se situent sur le haut des collines. Dès que les rizières sont récoltées les boeufs descendent dans les bas-fonds où ils broutent les chaumes et les repousses sur les rizières devenues pâtures communes. (1) Quand la saison sèche s'avance les troupeaux parcourent les lits des ruisseaux, broutant les pousses d'herbe tendre sous la végétation buissonneuse des berges (2). Dès le mois d'août commencent les labours. Les boeufs sont alors chassés progressivement des rizières; ils remontent les versants et gagnent, avec la mise en culture, des parcelles le haut des collines.

Jamais les troupeaux ne sont laissés en liberté. Passant la nuit dans les parcs contigus aux habitations, ils sortent dans la matinée sous la conduite d'adultes ou d'enfants pour revenir au hameau à la tombée de la nuit. Les parcs sont propriété des notables mais les quelques boeufs appartenant aux membres de leur famille ou même à des voisins y trouvent place.

c)-Les autres animaux : porcs et volaille :

Les porcs ont toujours été considérés comme un moyen rapide d'enrichissement du aux portées généralement fécondes

(1)-Les boeufs se rendent aussi sur les aires de battage où la paille de riz leur sert d'aliment.

(2)-Cf. Etude générale : "description de la végétation"

...des truies et à l'échange souvent pratiquée de plusieurs porcs contre un boeuf. Il n. faut pas perdre de vue le désir constant d'obtenir des boeufs; élever des porcs en est le moyen le plus rapide. Malheureusement depuis plusieurs années sévit la maladie de Teschen qui décime régulièrement les porcins (cela tient en grande partie à l'insalubrité des porcheries : trous sombres au sol fangeux). Les porcs sont menés au cours de la saison sèche sur les rizières où, comme les boeufs, ils trouvent leur nourriture. Le soir, du maïs en période de récolte et du manioc au cours de l'année leur sont distribués. 55 porcs et 10 truies étaient cette année la propriété de 19 familles d'Ambohidava.

Presque chaque ménage possède en outre au moins une poule et quelques poulets. Les canards sont plus rares.

d) - Soins portés aux animaux :

Mis à part les vaccinations annuelles auxquelles nombre de bêtes "échappent", les soins sont inexistants. Plus précisément, en cas de maladie les animaux sont amenés à un homme du village qui, parait-il, connaît les remèdes efficaces.

Devant les méfaits catastrophiques de la maladie de Teschen les habitants sont consternés. Certains même se découragent d'élever des porcs. Ils prétendent que les vaccins ne sont pas bons, et que les vaccinateurs refusent de piquer les jeunes bêtes (1).

e) - Rôle des animaux :

Tous les animaux sont considérés dans chaque exploitation comme un "avoir" susceptible d'être utilisé au gré des besoins. Qu'un homme désire remercier des voisins pour l'aide apportée au cours de ses travaux de rizière, il tue un porc ou un boeuf; qu'un autre ait besoin de compléter sa part de contribution fiscale, il va vendre au marché d'Ambohimambola un canard ou deux poulets. Le rôle d'épargne prêté aux boeufs peut s'étendre à tous les animaux.

Quant à la consommation directe de la viande, rouge ou blanche, elle est rare. Seules les célébrations de fêtes familiales ou les repas d'entraide sont les occasions de l'abattage d'un porc ou d'un boeuf. ...

(1) - La maladie de Teschen est apparue en 1950 dans la sous-préfecture du Vakinankaratra et est devenue endémique à partir de 1960-1961. Les vaccinations ont été reconnues inefficaces par le service de l'élevage en 1962, à cause des difficultés de transport et de conservation des vaccins pour les bovidés : anti-charbonneux, anti-diarrhéique; pour les porcs : anti-teschen; pour les volailles : anti-variologique et anti-cholérique.

Le boeuf détient la place principale.

Outre le fait qu'il constitue une réserve de valeur nous avons signalé son utilisation indispensable pour le piétinage. De plus certains boeufs dressés (six paires) sont utilisés pour la traction de charrettes, charrues et herses. En cela ils tiennent une place particulière, car ils peuvent être objets de location; le propriétaire loue l'attelage pour une journée ou deux, ou encore pour un parcours déterminé. Ces attelages prêtent à de nombreuses critiques car ils ne sont guère dociles.

L'apport éventuel de fumier n'est pas pris en considération; seuls les parcelles en maïs reçoivent du fumier de parc et le séjour des bêtes sur les rizières apportent néanmoins une fumure légère. Plus qu'une utilisation rationnelle; complémentaire des travaux de cultures, l'élevage est considéré par l'homme comme une marque de richesse ou un moyen d'y accéder. Les techniques d'élevage sont loin d'apporter aux paysans l'aide efficace que l'on pourrait en attendre. C'est là une constatation maintes fois répétées. Le boeuf conserve avant tout une valeur spirituelle et exprime une position sociale.

2)-Les Activités agricoles :

a)-Calendrier Agricole :

Au cours de l'étude du système cultural, nous avons remarqué l'agencement dans le temps des cycles végétatifs des différentes cultures correspondant aux deux grandes divisions de l'année : saison humide et saison sèche. Ces dates d'opérations culturales vont amener selon la période une demande de travail plus ou moins importante.

Le tableau ci-joint montre nettement la saison des travaux des cultures sèches correspondant à la période de croissance du riz : du mois de novembre à celui d'avril. Autrement dit le calendrier agricole des rizières détermine celui des autres cultures.

1°) Les mois les plus chargés correspondent au début des grandes pluies (novembre et décembre) :

fin du repiquage
préparation et semis du maïs
" " de l'arachide
" " des haricots
" " de la pomme de terre
récolte d'une partie du manioc semé l'année

précédente.

2°) Janvier-Avril : Succèdent à cette première tranche de travaux :

la récolte du maïs et des haricots
de la patate douce (en partie)
du manioc (en partie)

-o- CALENDRIER AGRICOLE -o-

Cultures	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
Riz														
Manioc														
Maïs														
Patates														
Arachide														
V. Bory														
P. de terre														
Haricot														
Saonjo														



Préparation (Pépinieres - Rizières - Champs)
 Repiquage (Riz) - Semis et Bouturage (Champs)
 Sarclage
 Récolte

...le bouturage du manioc et des patates
les sarclages sur la rizièrè
la récolte de l'arachide (en mars)
de la pomme de terre

3°) A partir d'avril : La récolte du riz commence. Toute la main-d'oeuvre disponible se trouve mobilisée sur les rizières (avril-mai-juin). Au gré de la maturation, les vallons rizières offrent successivement un paysage de rizières dénudées; la récolte est entassée sur les aires de battage voisines. En mai-juin, le battage et le transport du paddy aux greniers occupent les journées. Parallèlement à ce travail de récolte, les premiers champs de saonjo sont préparés.

4°) Puis succédant à cette période de travail fébrile, la fin juin ouvre une "morte saison". Juillet, août et septembre sont les mois de réjouissances où chacun mange à sa faim. Le riz en grande quantité honore les repas. Une partie de la récolte est vendue (parfois le maximum), une autre conservée surtout par les familles qui ont prévu des fêtes de circonscription et de "famadihana" (retournement des morts) qui ont lieu à la fin de cette période (1). Peu de gens pensent alors à réserver quelques "soubiques" de riz pour la semence prochaine (2). Certains pourtant : les possesseurs de grandes parcelles commencent au mois d'août le labour des rizières (après plusieurs semaines d'inondation) mais rien ne prosse jusqu'à septembre. A cette date le cycle des travaux reprend, inauguré par la préparation des pépinières et les grands labours.

b) - Les temps de travaux :

Il est délicat de déterminer la durée de chaque opération culturale car l'agriculteur ne travaille pas de façon ininterrompue son champ ou sa rizièrè. Prenons un exemple : pour labourer une parcelle sur tanety, l'exploitant travaillera trois ou quatre jours durant, puis vaquera à d'autres occupations pour terminer plus tard son travail. De même, nous avons signalé que le labour à l'angady des rizières commençait début août sur certaines exploitations pour se terminer en novembre. Durant cette période, le cultivateur pourra également préparer une nouvelle parcelle de tanety.

En tenant compte de ces remarques, nous proposons toutefois une évaluation des temps de travaux sur la rizièrè qui sont, relativement, les plus aisés à cerner. Nous avons pris comme base une rizièrè de un hectare sur laquelle travaillait un seul individu.

- Préparation de la pépinière (3 à 4 ares pour un hectare de rizièrè) : labour, aplanissement, semis : 4 jours.

- Labour de la rizièrè à l'angady (3 ares par journée, en moyenne) : 34 jours.

(1) - Réjouissances qui demandent de fortes quantités de riz en fonction du nombre impressionnant d'invités.

(2) - Seuls les "riches" mettent de côté des sacs en prévision de la semence prochaine !

- Piétinage : 3 journées (en comptant le temps de repos du bétail).
- Repiquage (une repiqueuse travaille sur 2,5 ares en moyenne par journée) : 40 journées.
- Sarclage (4 ares en une journée par personne) : 25 jours.
- Récolte (5 ares en un jour par homme) : 20 journées.
- Transport et battage : environ 30 journées.

-soit un total de 156 journées de travail pour un hectare de rizière.

Ce chiffre ne représente qu'une évaluation très approchée, basée sur des moyennes. Or, il faut envisager le travail sur les rizières en gradins comme prenant davantage de temps (restauration des diguettes). D'autre part, nous n'avons pas fait intervenir les temps de surveillance bien que pratiquement chaque jour le cultivateur se rende sur sa rizière pour contrôler le niveau d'eau. Enfin, le calcul porte sur le travail d'un seul individu alors que, comme nous allons le voir, le travail de la rizière sous-entend l'appel à la main-d'oeuvre familiale et à l'entraide villageoise.

sur une parcelle de culture sèche : A ce sujet, il nous est impossible d'avancer des données chiffrées. L'enquête par famille n'a pas donné les résultats escomptés, car les agriculteurs ne tiennent pas compte du temps passé sur les champs de cultures sèches, par ailleurs, coupé par des occupations diverses. Un seul exemple de travail a pu être suivi parce que effectué en un ensemble de jours consécutifs. Il s'agit d'une parcelle en manioc, aménagée pour la première fois, sur un terrain accidenté (vallée encaissée au sud du terroir). La superficie, une fois le champ préparé, était de 20 ares environ. Le débroussaillage et le labour ont été menés par cinq hommes durant trois journées; le bouturage par l'exploitant et sa femme durant une matinée. Si nous ramenons le temps à un seul individu travaillant sur un hectare, le résultat avoisine 80 journées pour la préparation de la parcelle. Le temps passé à la récolte ne peut être estimé car le manioc se récolte au gré des besoins.

La généralisation de cet exemple est impossible, car tout dépend de la configuration du terrain (pente forte) qui accroît plus ou moins les temps des travaux. (1)

(1) - Une évaluation administrative (Insp. provinciale du travail district de Betafo : sept. 1956) compte 225 journées de travail (rizières et cultures sèches) pour une exploitation moyenne. Que veut dire "moyenne" quand on a remarqué la diversité des superficies par exploitation ?

Néanmoins, en considérant l'ensemble des exploitations qui, toutes (à part deux cas sur trente-quatre) présentent des surfaces en culture sèche inférieures à celles des rizières, on peut estimer que le temps consacré à ces dernières est parfois égal et plus généralement supérieur au temps que représentent les travaux sur les parcelles de culture sèche.

Dans ces conditions il est pratiquement impossible de songer à des "goulots d'étranglement" à certaines périodes de l'année. Tout au plus y a-t-il un problème pour certains exploitants au moment du piétinage, à cause de leur dépendance vis à vis d'un notable. De plus, la variété des travaux de culture sèche de janvier à avril peut entraîner pour certains l'impossibilité d'achever toutes les plantations prévues. C'est ainsi que des parcelles sur tanety ont été figurées sur les cartes comme étant "préparées et non plantées". Il suffit, en effet, que des obligations d'entraide aient amené un cultivateur à travailler sur le champ d'un autre, ou encore que la maladie soit venue frapper quelqu'un des siens pour retarder, par exemple, le bouturage du manioc d'une quinzaine de jours à trois semaines. Il peut arriver qu'il soit alors trop tard pour empêcher les boutures "de prendre". Mais si ces cas doivent être signalés, ils sont, pour cause d'une maladie, exceptionnels et il est d'autre part difficile de dire que l'entraide soit une contrainte permanente. L'explication plus plausible, dans le cas des petits exploitants n'ayant pas terminé les travaux de plantation, serait plutôt le manque d'organisation dans le travail, voire la négligence (n°34).

c) - Distribution des forces de travail :

Pour tous les travaux qui viennent d'être évoqués, les tâches se trouvent réparties essentiellement entre les 87 personnes du hameau recensées actives. Les enfants participent, il est vrai, au travail de leurs parents mais leur activité semble réservée à la garde des boeufs et des porcs, au transport du bois et quelquefois à la participation au battage du riz. Pour tous les autres genres de travaux il nous faut considérer les forces de travail disponibles uniquement chez les adultes.

Elles se répartissent de la façon suivante :

- par unités familiales (ménages) à l'intérieur desquelles existe une division précise du travail entre l'homme et la femme.

- Pour certains travaux on assiste à un regroupement des individus; il s'agit de l'entraide.

- Enfin, il faut tenir compte de la part prise par les salariés dans le travail de certaines exploitations.

1°) - Le travail familial :

"Le travail de la femme suit, complète celui de l'homme. Sans elle, le travail n'est qu'un commencement".

"L'homme prépare la rizière; la femme repique.

L'homme crée un champ; la femme sème et récolte.

... L'homme travaille hors du village; la femme prépare le repas et surveille les enfants"... (1)

Cette valeur donnée par un homme âgé au travail de la femme est généralement partagée par tous. La femme participe aux travaux de l'exploitation et le travail pénible ne lui est pas épargné: "l'homme fait un travail rude; la femme y participe avec sa capacité de force". Nous avons déjà entrevu des cas où les femmes retournaient la terre à l'angady et les personnes interrogées ont souvent établi la comparaison entre les labours et piétinages effectués par les hommes et le repiquage pratiqué par les femmes. Le tableau suivant indique les différents travaux définis pour chaque sexe.

Outre les occupations agraires et les travaux ménagés, les femmes s'exercent au tissage et au tressage des nattes. Les hommes, au contraire, ont des occupations essentiellement extérieures au village; ils invoquent avant tout l'importance et la "noblesse" des travaux de la rizière.

2°)-L'entraide :

Certains travaux appellent l'entraide: piétinage, repiquage, battage du riz, ainsi que parfois la préparation des parcelles sur tanety.

Cette coopération entre membres d'une famille étendue ou entre tous les habitants ne permet pas, cependant, de conclure à un "cadre large de travail" superposé à la famille réduite. Le ménage est dans tous les cas à la base des travaux. C'est à lui de faire appel à l'entraide ou de la refuser. Ces différents types d'entraide peuvent être soit des obligations entraînées par les prêts de terre octroyés par les "anciens" ou les prêts de bétail au moment du piétinage, soit une entraide spontanée entre les individus.

*)-Une première forme d'entraide se rencontre lorsqu'il y a constitution d'une clientèle dépendant d'un notable. Dans ce cas la domination du riche n'est pas autoritaire mais subtile et sans heurts. C'est, en fait, une sorte de paternalisme qui unit les notables à leurs obligés. Quelques jours de travail par an sont demandés; les obligés ne se sentent pas dominés; leur personne n'est pas atteinte. (2) Cependant, si pour des raisons diverses, l'obligé ne peut rendre en travail ce qu'il doit, le notable peut compenser le manque de contrepartie par un nombre de kilogs de riz qu'il fixe lui-même. Parfois, il peut aussi prendre du matériel agricole et le garder en sa possession (herse par exemple; ce cas s'est présenté à Ambohidava dernièrement).

(1)-Interview de Rako... Vincent (76 ans) doyen du hameau.

(2)-H. LAVONDES et P. OTTINO : Cf. bibliographie.

DIVISION DU TRAVAIL

CULTURES	HOMMES	FEMMES
Riz	Préparation Pépinière: Semis Labour Piétinage Sarclage Récolte Battage Mis en grenier (charrette)	Pépinière Repiquage Sarclage Transport (à l'aide de battage) Battage
Manioc	Labour Bouturage	Bouturage Récolte
Maïs	Labour Récolte	Semis Récolte (enfants)
Patate	Labour Bouturage (parfois)	Bouturage Récolte
Arachide	Labour Semis (parfois)	Semis Récolte
Voanjo Bory	Labour Semis (parfois)	Semis Récolte
Pomme de terre	Labour Semis (parfois)	Semis Récolte
Haricot	Labour	Semis Récolte
Saonjo	Préparation Plantation	Préparation Plantation

... Cette forme de dépendance peut par ailleurs et aussi surprenant que cela puisse paraître à nos conceptions occidentales, se retrouver à l'intérieur d'une famille étendue. Le frère fortuné n°10 fait figure de notable aussi bien par rapport à l'ensemble du hameau qu'à vis de ses frères. Ces derniers sont ses obligés, membres de sa clientèle, tout autant que les individus extérieurs à la famille. Son rôle se retrouve dans la possession de 45 boeufs qu'il prête à condition que ses frères se chargent de leur surveillance durant l'année, et participent à côté de salariés au labour de ses rizières.

*) - Valin-tanana : Une seconde forme d'entraide est celle à charge de réciprocité pratiquée par plusieurs individus se sentant unis par des conditions sociales et économiques identiques : des jeunes hommes mariés, humbles, qui s'unissent pour certains travaux. A Ambohidava, nous avons rencontré cette formule uniquement appliquée aux labours (rizières et tanety). Un exemple est donné sur la carte de cultures : les champs jointifs d'un vallon sec au sud-ouest du hameau ont été créés au même moment par les exploitants n°7 et 21 en 1955. Les deux hommes ont travaillé ensemble sur une parcelle durant trois jours, puis ce fut au tour de la seconde parcelle durant le même temps.

*) - Findramana : Parallèlement à l'entraide avec réciprocité existe le "Findramana" qui ne demande pas implicitement de réponse. Le "Findramana" appelle tous les individus disponibles, autrement dit le fokonolona, pour une durée déterminée : une matinée ou une journée et un travail précis : piétinage ou battage, par exemple. Notables et humbles font appel au findramana. Un nombre parfois impressionnant de personnes y participe ; on nous a cité 75 personnes dont 30 pour le piétinage et 35 pour le repiquage des rizières de l'exploitant n°22, de même que le chiffre de 45 hommes pour un piétinage sur des rizières relevant du n°2. Un repas servi au début du travail et un second à la fin symbolisa la rémunération. C'est à ces occasions que sont abattus les porcs et boeufs. A ce sujet, il faut remarquer que les habitants viendront en plus grand nombre à l'appel d'un notable car ce dernier les compensera de leur peine par un repas copieux. C'est ainsi que l'exploitant n°10 a demandé une aide-findramana pour préparer un champ de manioc de grande surface. Trente-cinq hommes ont répondu à l'appel alors que ce travail sur un champ de culture sèche est de caractère exceptionnel. La possession de boeufs et de porcs a, ne serait-ce qu'à cette échelle, une très grande importance.

3°) - Le Salarial :

Seuls les exploitants ayant à travailler de grandes superficies en rizières et cultures sèches emploient des salariés. On retrouve donc à nouveau, parmi les grands exploitants, les n°2, 6, 10 et 22 qui font appel à une main-d'oeuvre salariée sur une partie de leurs rizières, se réservant une main-d'oeuvre essentiellement familiale sur les parcelles de tanety.

Ils prennent des salariés soit au hameau, soit à l'extérieur. Dans ce second cas, ce sont des journaliers itinérants

...qui partent des cantons de l'est de la sous-préfecture ou du nord betsileo et parcourent la région d'Ambohimambola à la fin de la saison sèche ainsi que durant les mois de février à avril. Certains sont retenus d'une année sur l'autre; c'est pourquoi cinq originaires de Fandriana (nord betsileo) sont pratiquement des "habitués" d'Ambohidava. Le travail est payé à la tâche ou à la journée mais le premier cas est plus général. Sur le tableau, nous avons figuré les salariés ayant travaillé cette année sur des exploitations du hameau. On remarquera que le travail demandé concerne avant tout le labour des rizières.

Parmi les grands exploitants, les n°1, 3 et 25 n'emploient pas de salariés. Les deux derniers emploient une main-d'oeuvre familiale (fils et gendre) et font appel au "Findramana". Le n°1 emploie durant toute l'année un "ouvrier agricole" qu'il rémunère en nature; au moment du piétinage et du repiquage, il bénéficie d'un apport de main-d'oeuvre familiale provenant d'un hameau voisin.

On s'aperçoit que ces différentes formes d'entraide ou de salariat procurent un complément appréciable de travail épaulant les capacités de l'unité familiale de base. Les formules d'entraide restent valables et irremplaçables pour les petits exploitants. Toutefois nous avons remarqué que entraide et richesse étaient souvent liées : l'entraide apporte un supplément de main-d'oeuvre au "petit" mais ce dernier est obligé de rendre, de répondre à l'appel de ses voisins; tandis que l'aide apportée à un notable consiste en l'apport d'une force de travail réponse aux prêts antérieurs de bétail et de matériel, voire en prévision des demandes futures.

Il n'y a pas pour lui perte de temps ni de force productrice humaine. L'inégalité fondamentale observée depuis le début de cette étude se confirme une fois encore. La richesse est liée à l'ancienneté de l'installation; elle est dépendante d'une certaine autonomie et entraîne la considération sociale.

.....

EMPLOI DES SALAIRES.
(Octobre 1965 à Octobre 1966)

N° de l'Exploitant	Travaux	RIZIERES			CULTURES SECHES		
		Nombre de Salariés			Nbre de Salar.		
		Vahiny*	Ahidava	Salaires	Vahiny	Ahidava	Salaires
2	Labour.	1		750 F			
		1		750 F			
			1	1000 F			
			1	1000 F			
6	Récol. Lab.	1		1350 F			
		1		700 F			
		1		650 F			
10	Labour.	3		2700 F			
			1	550 F			
			1	550 F			
			1	500 F			
			1	500 F			
			1	500 F			
	Repicq		12	900 F			
22	Sarc		1	250 F			
			2	350 F			
	Labour.	1		950 F		1	1000 F
		1		950 F		1	500 F
		1		350 F			
			2	1050 F			
			1	1000 F			
				+12kgs de Paddy			
			1	400 F			
				+5kgs de Paddy			
			1	400 F			
				+5kgs de Paddy			
	Sarc		13	1400 F			

*Originaires des cantons : Antsirabe, Betafo et Fandriana (nord-Betsileo)

F) LE BILAN ECONOMIQUE

LA RIZIERE : SEULE SOURCE DE RICHESSE

1)-L'efficacité du Système cultural :

Après avoir décrit les caractéristiques de l'occupation du sol, le système cultural ainsi que l'organisation des travaux sur l'exploitation, il est nécessaire à présent de tenter une évaluation économique de ce système, autrement dit de dresser un premier bilan de son efficacité. Les chiffres de production et l'étude des rendements devraient sur ce point nous permettre de juger si les techniques agraires pratiquées assurent la maîtrise du milieu naturel.

Les calculs de rendement ont porté avant tout sur les rizières et les champs de manioc qui, comme nous l'avons signalé, procurent aux habitants la part la plus importante de leur nourriture. Concernant les autres cultures (maïs et patates douces), nous n'avons pu valablement étudier les rendements, soit que la maturation n'ait pas été assez avancée (patates), soit que la récolte ait déjà été faite (maïs) (1).

a)-Rendements sur rizières :

La méthode de calcul a été la suivante : Comme les cultivateurs groupent le produit de la récolte de chaque unité rizicole (ensemble de parcelles jointives) sur l'aire de battage voisine, et que l'opération de battage terminée, ils transportent le paddy jusqu'au hameau dans des sacs pouvant contenir de 65 à 70 Kgs, nous avons pu d'avril à juin comptabiliser la récolte provenant de diverses rizières et appartenant à différents exploitants. Connaissant au préalable les superficies cultivées, les calculs ont ainsi été simplifiés. ...

(1)-Les études de rendement ont été effectuées durant les mois d'avril, mai, juin, après le levé topographique.

...Quarante quatre cas ont été étudiés mais nous faisons remarquer que le poids de paddy donné pour chaque rizière dans le tableau suivant est calculé sans tenir compte de l'humidité des grains; de plus, le vannage n'avait pas eu lieu (?). Ce qui nous intéressait c'était d'obtenir des renseignements qui nous permettaient d'établir, s'il y avait lieu, une distinction selon l'ancienneté des rizières, leur situation topographique et leur condition d'irrigation et de drainage, nous ne pensons pas que la marge d'erreur relative aux réserves faites précédemment ait pu fausser les résultats.

Le tableau permet les conclusions suivantes :
les rendements à l'hectare s'échelonnent de 0,55T à 5,69T.
La moyenne des rendements donne le résultat de 2,035T/hect, ce qui est appréciable quand on sait que les parcelles ne reçoivent aucune fumure si ce n'est celle apportée par le bétail au cours de la pâture sur rizières en saison sèche. En considérant le rapport du rendement moyen calculé sur 44 cas au temps de travail sur une rizière de un hectare, nous obtenons une productivité moyenne de 13,04 Kgs/journée de travail.

Ayant tenu compte de différents facteurs que nous pensions susceptibles d'influencer la production, nous devons maintenant comparer les résultats :

1°)- La situation topographique :

Nous avons comparé six rizières de vallon et cinq rizières de gradins toutes irriguées en permanence et créées à la même époque.

Mise en	Situation	Condition	Variété	Rend/Hect
Valeur	Topograph.	d'irrigation		
1) 1920-55	Vallon	Irrig. Perman.	Ordinaire	3,23
2)	"	"	"	2,31
3)	"	"	"	1,14
4)	"	"	"	2,71
5)	"	"	"	2,89
6)	"	"	"	3,09

Moyenne : 2,56 T/Hect.

(1)-Au cours du battage, les enveloppes vides sont en partie éliminées mais c'est seulement avant le pilage quotidien du paddy que l'on sépare les grains creux "akofa" des bons grains.

RENDEMENTS EN RIZ

Récolte 1966.

N° de l'Explt.	Mise en Valeur	Situation Topographique	Conditions Irrigation et Drainage	Superficie en ares	Production en tonnes	Variétés	Rendement en T/hect.
2	1920 - 55	Vallon	Irr. Perm.	39	1,260	Ordinaire	3,23 T
	" "	Vallon	Irr. Perm.	69,32	1,890	Vary Lava	2,72
	" "	Vallon	M; Irrig.	51,52	0,980	Vary Lava	1,89
	1900 - 20	Terrasse All.	Irr. Perm.	54,76	0,700	Ordinaire	1,27
	1920 - 55	Gradins	M. Irrig.	9,20	0,113	Ordinaire	1,22
	" "	Gradins	Irr. Perm.	47,48	0,920	Ordinaire	1,93
	1920 - 55	Vallon	Irr. Perm.	17,84	0,420	Ordinaire	2,31
3	1920 - 55 ant. 1900	Gradins Vallon	M. Irrig. M. Drain.	87 231,40	0,910 1,300	Ordinaire Ordinaire	1,04 0,55
5	+ 1960 + 1961 + 1965	Vallon Gradins Gradins	Irr; Perm. Irr. Perm. M. Irrig.	21,52 6 2,60	1,200 0,150 0,300	Ordinaire Vary Lava Ordinaire	5,57 2,50 1,15
6	1920 - 55	Vallon	M. Drainage	122,36	1,650	Vary Lava	1,34
7	1920 - 55	Gradins	Irr. Perm.	33,48	1,020	Ordinaire	3,04

RENDEMENTS EN RIZ. (suite)

Récolte 1966.

N° de l'Explt.	Mise en Valeur	Situation Topographique	Conditions Irrigation et Drainage	Superficie en ares	Production en tonnes	Variétés	Rendement en T/hect.
7	1920 - 55	Vallon	M. Irrig.	29,84	0,420	Ordinaire	1,41
	" "	Gradins	Abs. Irr.	70	0,585	Ordinaire	0,83
8	1920 - 55	Vallon	Irr. Perm.	47,32	0,540	Ordinaire	1,14
9	+ 1959	Vallon	Abs. Irrig.	84,56	1,040	Ali-Combo	1,21
	1920 - 55	gradins	Irr. Perm.	24,28	0,330	ordinaire	1,36
10	1920 - 55	Vallon	Irr. Perm.	51	1,200	Vary Lava	2,35
	ant. 1900	Vallon	Irr. Perm.	63	1,560	Ordinaire	2,47
	+ 1957	Gradins	Irr. Perm.	10,50	0,660	Ordinaire	5,69
	1920 - 55	Vallon	Irr. Perm.	32	0,480	Ali-Comb	1,50
	" "	Vallon	Irr. Perm.	95	2,580	Ordinaire	2,71
	1900 - 20	Terrasse ALL.	M. Drainage	40	0,455	Ordinaire	1,13
11	1920 - 55	Gradins	Abs. Irrig.	35	0,300	Ali-Combo	0,85
	+ 1956	Vallon	Irr. Perm.	60	1,500	Ordinaire	2,50
13	1920 - 55	Vallon	Abs. Irrig.	40,52	0,280	Ordinaire	0,68
	" "	Terrasse All.	M. Drainage	24,40	0,250	Ordinaire	1,02

RENDEMENTS EN RIZ (suite)

Récolte 1966.

N° de l'Explt.	Mise en Valeur	Situation Topographique	Conditions Irrigation et Drainage	Superficie en ares	Production en tonnes	Variétés	Rendement en T/hect
16	1920 - 55	Gradins	Irr. Perm.	22,52	1,040	Ali-Combo	4,61
17	1900 - 20	Vallon	Irr. Perm.	28,60	0,630	Ordinaire	2,20
18	ant. 1900	Vallon	M. Irrig.	15,64	0,195	Ordinaire	1,17
19	1920 - 55	Vallon	Irr. Perm.	53,16	1,550	Ordinaire	2,89
21	1920 - 55	Gradins	M. Irrig.	28,24	0,480	Vary Lava	1,66
22	1900 - 20	Vallon	Irr. Perm.	108	3,875	Ali-Combo	3,49
23	1920 - 55	Vallon	Abs. Irrig.	103,80	1,050	Ordinaire	0,78
24	1930	Terrasse All.	Irr. Perm.	102	1,470	Ordinaire	1,44
25	+ 1965	Tanety	Abs. Irr.	22,80	0,240	Ordinaire	1,05

RENDEMENTS EN RIZ (suite)

Récolte 1966.

N° de l'Explt.	Mise en Valeur	Situation Topographique	Conditions Irrigation et Drainage	Superficie en ares	Production en tonnes	Variétés	Rendement en T/hect.
26	1920 - 55	Terrasse All.	Irr. Perm.	27	0,790	Ali-Combo	2,96
27	1920 - 55	Gradins	Irr. Perm.	16,52	0,480	Ordinaire	2,93
28	1920 - 55	Vallon	Irr. Perm.	80	2,475	Ordinaire	3,09
	+ 1960	Gradins	Irr. Perm.	17,04	0,364	Ordinaire	2,13
29	1900 - 20	Gradins	M. Irrig.	99,90	1,210	Ali-Combo	1,21
31	1920 - 55	Terrasse All.	M. Drainage	31,52	0,420	Ordinaire	1,33

Légende : Irr. Perm. =Irrigation permanente
M. Irr. =Mauvaise irrigation
M. Dr. =Mauvais Drainage
Abs. Irr. =Absence d'irrigation

Rendement Moyen à l'Hectare calculé sur 44 cas : $\frac{89,54}{44} = 2,035$ Tonnes

Mise en Valeur	Situation Topograph.	Condition d'irrigat.	Variété	Rendt/Hect.
1) 1920-55	Gradins	Irrig. Perm.	Ordinaire	1,93
2) "	"	"	"	3,04
3) "	"	"	"	1,36
4) "	"	"	"	4,61
5) "	"	"	"	2,93

Moyenne : 2,774 T/Hect.

La conclusion est immédiate : le facteur topographique ne semble pas influencer directement sur la production lorsque le contrôle de l'eau est satisfaisant.

2°)- Le contrôle de l'eau :

Nous comparons ici le premier des deux tableaux du paragraphe précédent avec les résultats obtenus sur les rizières de vallon, créées à la même époque mais mal irriguées, mal drainées ou encore ne recevant de l'eau que durant la saison des pluies.

Mise en Valeur	Situation Topograph.	Condition Irr.-Drain.	Variété	Rendt/Hect.
1) 1920-55	Vallon	M.Irrigat.	Vary Lava	1,89
2) "	"	M.Drainage	"	1,34
3) "	"	M.Irrigat.	Ordinaire	1,41
4) "	"	Abs.d'Irr.	"	0,68
5) "	"	"	"	0,78

Moyenne : 1,22 T/Hect.

Nous obtenons ici 1,22T/hect. alors que le résultat précédent donnait 2,57T/hect. soit près du double.

De même, si nous intéressons aux rizières sur gradins nous reprenons les résultats présentés dans le premier paragraphe (cf. ci-dessus) pour les comparer à ceux relatifs...

... à des rizières de situation identique mais mal irriguées nous obtenons :

Mise en	Situation	Condition	Variété	Rendt/Hect.
Valeur	Topograph.	Irr.-Drainag.		
1) 1920-55	Gradins	M.Irrigation	Ordinaire	1,22
2) "	"	"	"	1,04
3) "	"	Abs.d'Irrig.	"	0,83
4) "	"	"	Ali-Combo	0,85
5) "	Gradins	M.Irrigation	Vary lava	1,66

Moyenne : 1,08 T/Hect.

...le résultat précédent obtenu sur des rizières en gradins bénéficiant d'un bon contrôle de l'eau était: 2,774 T/hect.

Cette comparaison quantitative de production entre deux séries de situation topographique identique nous permet de dire que la production est étroitement liée au contrôle de l'eau (1).

3°)-L'ancienneté des rizières :

Nous avons établi notre distinction entre anciennes et nouvelles rizières à partir de l'année 1955. Dans la série des anciennes rizières, il n'y a pas lieu de faire des distinctions entre les dates de création, car nous avons constaté que l'exploitant n'est censé apporter des améliorations aux parcelles qu'il crée que durant la période des 10 années qui suivent la date de création. (2)

(1)-Nous pensions à priori que l'étroitesse des casiers sur les gradins et la variation de la nature du sol entre bas-fonds et versants pouvaient entraîner des différences dans la production.

-Si nous examinons le tableau général des rendements, nous remarquons de même que la production en riz sur les parcelles situées sur terrasses alluviales varie avec le contrôle de l'eau: mal drainées ou mal irriguées elles ne donnent que des rendements de 1,13 - 1,02 - 1,33 T/hect.

(2)-Les exploitants travaillant sur des parcelles héritées ou achetées n'ont pas apporté d'améliorations dans le nivellement, le tracé des conduites d'irrigation ou de drainage, le tracé des diguettes...

Rizières récentes :

Mise en	Situation	Condition	Rendement/Hectare
Valeur	Topographique	d'irrigation	
1) 1956	Vallon	Irr.Perman.	2,50
2) 1957	Gradins	"	5,69
3) 1959	Vallon	Abs.Irrigat.	1,21
4) 1960	Vallon	Irr.Perman.	5,57
5) 1960	Gradins	"	2,13
6) 1961	"	"	2,50
7) 1965	"	M.Irrigat.	1,15
8) 1965	Tanety	Abs.Irrigat.	1,05

Il va se dire que là comme ailleurs le contrôle de l'eau intervient de façon déterminante. Or, nous pouvons constater que les rizières les plus récentes, aménagées "où il reste de la place", ne sont pas toutes mises en valeur dans les conditions minimum requises pour une irrigation valable. C'est ainsi que les deux dernières rizières figurées dans le tableau (1965) n'offrent que des rendements médiocres. Vu les aménagements en cours (Cf. carte des cultures 1965-1966) situés sur des hauts de versants ou des terrasses alluviales il est plus que probable que la mauvaise irrigation et le mauvais drainage seront sur ces futures rizières les causes d'une production faible. Les futures rizières qui pourront être encore aménagées dans les faibles espaces disponibles sont donc vouées à des productions médiocres.

Comparaisons avec les anciennes rizières :

Essayons de voir maintenant si pour les rizières créées entre 1956 et 1960, bien conditionnées en eau, les rendements diffèrent de ceux des rizières anciennes. En examinant le tableau ci-haut de la page , des rendements de 2,50-5,69-5,57-2,13-2,50T/hect. apparaissent, ce qui donne une moyenne de 3,68T/hect. pour ces nouveaux aménagements. Les résultats précédemment obtenus sur des parcelles mises en valeur entre 1920 et 1955 étaient respectivement de 2,56 tonnes à l'hectare et 2,77T/hect. Ceci permettrait-il de conclure que plus les rizières sont anciennes et plus les rendements baissent ? Bien que nous ne soyons pas apte à juger pleinement la valeur de cette constatation, il semble que le manque de fumure en relation avec l'épuisement du sol soient une des raisons majeures.

4°.)-Conclusions sur les rendements :

La maîtrise du milieu tient donc sur les rizières au contrôle de la distribution de l'eau; celle-ci dépend avant toute chose: pour les bas-fonds, d'un drainage efficace et pour les gradins, d'un bon étagement des casiers ainsi que de canaux d'irrigation à pente longitudinale étudiée. Certes, il est plus délicat de construire des gradins sur les versants que de creuser des drains dans de vastes parcelles planes. Mais au stade où en est rendu l'évolution de l'aménagement rizicole du terroir, les cultivateurs n'ont plus le choix! S'ils veulent augmenter les surfaces en riz, il leur faut "monter sur les versants", établir des gradins, et ce travail devrait exiger d'eux beaucoup plus d'ingéniosité et d'efforts que n'en demandait celui des rizières de bas-fonds. Les Betsileo dans les régions voisines ne sont-ils pas parvenus à cette maîtrise dans l'aménagement des gradins ?

Les habitants disent actuellement, pretextant la mauvaise irrigation des parcelles les plus récentes, que les "vodirano" et les rivières ne détiennent pas une réserve d'eau suffisante, ce qui ferait supposer que les rizières prochainement créées, et à fortiori les gradins, seraient mal ravitaillés en eau. Cependant, nous avons remarqué que cette réserve naturelle était loin d'être utilisée rationnellement. Les systèmes de canalisation ne sont pas surveillés et l'individualisme qui règne dans la répartition de l'eau ne constitue pas un élément favorable.

En second lieu, l'association de l'élevage à la riziculture devrait permettre un apport de fumure qui ne porterait pas préjudice aux rendements actuels! Cette constatation évidente est pourtant loin d'être partagée par les cultivateurs. Le traditionalisme est ici le frein essentiel à l'amélioration. La conscience de vivre dans un "pays neuf" semble avoir été transmise dans l'esprit des agriculteurs par leur père. "La terre des rizières est riche" disent les membres d'anciennes familles! Nous répondons que la "terre est riche" (les productions sont suffisantes) parce que leurs rizières sont vastes. Au lieu d'envisager une intensification éventuelle de la production, les plus humbles ne pensent qu'à augmenter leur superficie en rizières pour obtenir une récolte acceptable.

L'amélioration des méthodes actuelles et la connaissance de techniques nouvelles sont à nos yeux ce qui devrait animer maintenant les cultivateurs, pour augmenter le rapport de productivité.

b°.)-Rendements en manioc :

Dix rendements seulement ont été calculés. Les champs pris au hasard possédaient les caractéristiques suivantes:

RENDEMENTS EN MANIOC.

N° de l'Expl.	Situation Topographique	Cult. Inter-calaire	Fumure	Sarclage	Précédents Culturels	Superficie en ares	Production en tonnes	Rendt T/hect.
1	Colluvions de bas de pente	Néant	Néant	1	3 ans de jachère, Manioc de 18 mois	51,92	6,121 T	11,78
2	Tanety	Néant	Néant	Néant	Parcelle créée en 1965, Manioc de 13 M.	30	1,980 T	6,60
6	Colluvions de bas de pente	Néant	Néant	1	2 ans de jachère, Manioc de 17 mois	11,84	1,178	9,94
7	Colluvions de bas de pente	Néant	Néant	Néant	2 ans de jachère, Manioc de 7 Mois	21,84	0,350	1,59
9	Colluvions de bas de pente	Néant	Néant	Néant	1 an de jachère + 2 ans de Manioc Manioc de 18m	47,60	0,470	0,98
	Colluvions de bas de pente	Néant	Néant	Néant	Parcelle créée en 1965 Manioc de 18m	18,20	0,550	3,02

RENDEMENTS EN MANIOC (suite)

N° de l'Expl.	Situation Topographique	Cult. Inter- calaire	Fumure	Sarclage	Précédents Culturaux	Superficie en ares	Production en tonnes	Rendt T/hect.
10	Colluvions de bas de pente	Néant	Néant	1	3 ans de jach. Manioc de 18m	10	0,790	7,90
22	Colluvions de bas de pente	Néant	Néant	1	Manioc en cul- ture continue Manioc de 8m	50,36	1,567	3,11
22	Tanety	Néant	Néant	Néant	1 an de jachè- re, Manioc de 18 Mois	7,44	0,401	5,38
28	Tanety	Néant	Néant	1	Parcelle créée en 1965 Manioc de 18 Mois	17,48	1,380	7,89
						Moyenne = 5,819T/hect.		

- ... -absence de cultures intercalaires sur toutes les parcelles.
- Situation topographique variable (bas de pente et haut de tanety).
- absence de fumure.
- absence de sarclage ou un seul sarclage.
- précédents culturaux variables.

Pour obtenir les résultats exposés dans le tableau ci-joint, nous avons suivi la méthode des carrés de rendement (carré de 1m. de côté). Au hasard dans le champ pris comme témoin, nous avons placé par trois fois le mètre carré. Un nombre de pieds de manioc s'y trouvait inclus (2 à 3 pieds maximum). Ils ont été arrachés et séparés des tubercules, lesquelles ont été pesées. Nous avons ainsi obtenu un nombre moyen de pieds au mètre carré et un poids moyen par pied. Connaissant la surface du champ, le calcul de rendement était immédiat.

La moyenne sur dix rendements avoisine les 6T/hect, (5,819), et ne diffère pas des rendements moyens régionaux (1).

Des différenciations malgré les données peu nombreuses, peuvent être perçues.

-parcelles de bas de pente : 11,78-9,94-7,90T/hect. sont des rendements obtenus sur des anciennes parcelles laissées en jachère deux ou trois ans. (2)

-parcelles sur tanety : 6,60-7,89T/hect. sont des rendements de première récolte; et un champ ancien dont le sol est resté en repos un an ne produit plus que 5,38T/hect.

Conclusions : Bien que ces données ne nous permettent pas, à leur seule observation, des généralisations, nous pouvons cependant retenir le choix des agriculteurs qui se porte sur les parcelles de bas de pente dites "bonnes pour le manioc", dont les expériences passées ont prouvé la capacité de rendement par la pratique d'une alternance jachère manioc en monoculture. De même, nous pouvons observer la baisse rapide des rendements sur des champs de tanety anciennement aménagés. Les "migrations des cultures" sur les collines seraient-elles alors un palliatif à une possible déficience du sol? L'insuffisance de rendements calculés sur les tanety, de même que l'absence d'une étude pédologique précise ne nous permettent pas de conclure. Pourtant, vu la permanence des parcelles en maïs autour du hameau, nous pouvons formuler une remarque : le fumier de parc épandu sur les parcelles permet à certains exploitants de récolter 1 T. et 1,5T. de maïs, et cela depuis six ans sur des parcelles...

(1) - Les chiffres de rendements du service de l'agriculture et de l'élevage du Vakinankaratra sont proches de 5T/hectare.

(2) - Le rendement de 1,59T/hect. pourrait s'expliquer par le manque de maturation (manioc de 7 mois).

...très réduites et annuellement cultivées. Si la fumure était introduite sur les parcelles de tanety, ne permettrait-elle pas un ralentissement de cette migration, une fixation prochaine ? De toutes façons, il ne faut perdre de vue que les espaces disponibles sur les bas de pente viennent déjà à manquer depuis quelques années, d'où le phénomène de la montée des cultures sur les collines. Pour obtenir des rendements en permanence semblable à ceux des champs de bas de pente, il faut donc dans le système actuel ouvrir des parcelles plus vastes et déplacer les cultures presque chaque année.

Or, la "course à l'appropriation" des terres qui se dessine actuellement ne risque-t-elle pas dans une période future de limiter à son tour les espaces disponibles sur tanety ? Nous pensons que tôt ou tard une fixation des parcelles cultivées sur tanety devra s'effectuer.

Ces perspectives pourraient sembler utopiques dans le contexte actuel, quand on entend à tout propos que la "terre ne manque pas à Ambohidava", et que "les tanety sont larges". Le cultivateur conserve incontestablement à l'égard du milieu qui l'environne un tempérament de "pionnier". Il ne se sent pas encore contraint de chercher des améliorations propres à augmenter une production vivrière uniquement conçue pour sa consommation. Cette production apparaît néanmoins insuffisante à partir du moment où l'on fait une étude précise des budgets familiaux.

2) - La Situation Economique à l'intérieur du hameau :

Après plusieurs mois d'enquête, nous avons pu discerner des niveaux économiques diversifiés à l'intérieur du groupe d'habitants.

Les propriétés immobilières (vastes rizières, maisons cossues), jointes à la possession de nombreux boeufs sont déjà pour l'observateur les signes indiscutables d'une richesse que possèdent certains exploitants. A l'opposé de ces familles "favorisées", les autres habitants se répartissent, faut-il le dire, suivant des situations économiques moyennes et médiocres. Déjà, à partir du tableau de la répartition des cultures par exploitations nous avons remarqué que certains exploitants ne possédaient que de faibles surfaces en rizières et peu de cultures sur les bas de pente et tanety. En outre, pour des exploitations moyennes, l'enquête budgétaire a permis de déterminer selon les charges familiales des catégories économiques différentes : les premiers se maintenant à la limite de la pauvreté, les autres, dans une situation moyenne. En ce qui concerne cette dernière catégorie qui représente la plus forte proportion d'habitants, elle comporte des individus se rattachant à des chefs d'exploitations qui "ni riches, ni pauvres, se "débrouillent" assez pour faire vivre leur famille."

Ce sont ces trois types d'agriculteurs que nous avons distingués pour l'établissement des budgets familiaux. (1)

a) - Budgets familiaux :

A l'intérieur de ces trois classes, les unités familiales sont réparties comme suit :

- Les riches : 7 familles regroupant 49 individus; soit 7 personnes par famille en moyenne.

- Les "moyens" : 19 familles regroupant 82 individus; soit un peu plus de 4 personnes par famille.

- Les pauvres : 8 familles regroupant 34 individus. La moyenne de 4,25 personnes par famille n'est pas ici représentative; il faut tenir compte de petits exploitants faisant vivre de 2 à 4 personnes et d'exploitants qui cultivent des superficies moyennes mais font vivre de 6 à 9 personnes.

Dans ces différentes strates, après rapprochements des informations et comparaisons entre les familles, nous avons établi des moyennes, ce qui nous a permis de cerner le budget d'une famille type à l'intérieur de chaque strate.

1°) - Cas de l'exploitant riche :

Les sept "grands" (ray amandreny lehibe) détiennent 26,15 hectares de rizières soit 3,73 hect. en moyenne chacun. Superficies moyennes en culture sèche: manioc: 77 ares - maïs: 50,12 ares - patates: 10,4 ares.

- Dépenses :

- Prix de revient d'un hectare de rizière -

impôt foncier	:	200 FMG.
semences (100Kg)	:	1000 "
labour (4 salariés à 500F.)	:	2000 "
piétinage) entraide plus.		
repiquage) 4 salariés	:	2400 "
sarclage (5 personnes)	:	500 "
récolte (main d'oeuvre familiale (plus 2 salariés à 450F.)	:	900 "
transport) entraide (repas)	:	2000 "
battage		

total des dépenses : 9000 FMG.

(1) - Il pourrait paraître hâtif de fonder essentiellement les distinctions économiques sur des types d'exploitations mais c'est là la seule source de revenus. Les activités annexes sont extrêmement rares: salariat, participation temporaire au col-
lectage commercial du riz. Nous avons affaire à des agricul-
teurs qui pour obtenir de l'argent vendent une partie de leur
récolte.

Dépenses pour l'ensemble des rizières : 3,73 hectares à 9000F. chacun; soit : 33.750 = 34.000 FMG.

-Autres dépenses -

Nous ne pouvons tenir compte des frais occasionnés par les cultures sèches du fait que les boutures et semences sont prélevées sur la production de l'année écoulée. De plus, un seul parmi ces exploitants emploie des salariés sur ces parcelles de tanety. Le gardiennage des boeufs est assuré par la contrepartie des prêts divers. Il faut donc chercher dans d'autres domaines les dépenses supplémentaires.

contribution fiscale	:	3300 FMG.
taxes sur les boeufs (moyenne pour 16 têtes)	:	2000 "
frais de ménage (café, huile, sucre, bougies, (pétrole, sel, tabac, viande 1200F. par mois)	:	14400 "
habillement 7 personnes	:	5000 "
contributions au "famadihana"	:	2000 "
frais de scolarité pour 2 enfants (école confessionnelle)	:	2500 "
achat de 2 boeufs	:	15000 "
achat d'une angady	:	1500 "

total : 45700 FMG.

= 46000 FMG.

Total des dépenses : 34.000F. + 46.000F. = 80.000 FMG.

-Revenus :

-la production de paddy -

Le calcul de rendements a donné 2,035T/hect. en moyenne. La production totale de paddy d'un exploitant riche s'élève donc à 7,4 tonnes. (1)

Part prise par l'autoconsommation familiale : -pour 7 personnes dont 2 enfants, nous comptons un peu plus de 4KG. de riz pilé par jour, ce qui revient à considérer un poids de paddy de 5kgs; soit 1,8 tonne consommée. Cependant, ce calcul considère l'année entière; or, nous avons pu constater que durant les mois de soudure du riz, ces familles comme les autres familles du hameau, consommaient au repas du maïoc, du maïs et des haricots, ce qui diminue pendant quatre mois de l'année la part de paddy consommable de 300 KG environ (2). ...

(1)-La production totale de riz de l'exploitant n°2(riche) contrôlée sur les aires de battage donnait 6,283 tonnes.

(2)-Cf. paragraphe : "succession des cycles végétatifs-rôle dans l'alimentation".

...En revanche, nous compterons la part consommée dans les repas d'entraide et la contribution aux famadihana (150KG environ). La part de la production consommée s'élève donc à : $(1800\text{Kg} - 300) + 150 = 1650 \text{ Kg}$.

Il reste 7,4 tonnes - 1,65 tonne = 5,75 tonnes pouvant être commercialisées.

En considérant un prix moyen du kilog de paddy à la vente de 14,50 F. le revenu total de la vente épisodique de la production (tout n'est pas vendu en une seule fois) se chiffre à : $83.375\text{F.} = 83.000\text{F.}$ (1)

-Autres sources de revenus-

Les cultures vivrières ne sont pas commercialisées. Le manioc est acheté par les collecteurs mais les prix trop bas (5F/kg.) détournent les agriculteurs de cette vente. Le manioc se vend également sur pied lorsque l'acheteur est un habitant de la région; de telles occasions sont rares.

Revenus provenant de l'élevage : les volailles sont vendues sur le marché d'Ambohimanam-bola (poule: 110F. canard 250 à 300F.). En supposant que l'équivalent de 5 poules soit vendu, le revenu de cette vente s'élève à : 550F.

Plus vente de deux cochons de lait (200F.tête) = 400F. 12 boeufs ont été vendus cette année par des grands propriétaires d'Am-bohidava. Nous prendrons comme base la vente de 2 boeufs à 7000F; soit un produit de la vente de 14000F.

Total des revenus provenant de l'élevage : 14950F.
soit 15000F.

Les revenus s'élèvent alors à $83000\text{F} + 15000 =$
98000 FMG.

Le bénéfice net provenant d'une exploitation "riche" atteint donc : $98000\text{F} - 80000\text{F} = 18000 \text{ FMG.}$

Cette somme de l'ordre de 20000F n'est pas en soi considérable mais les critères de la richesse sont néanmoins :

- la nourriture assurée toute l'année,
- l'achat annuel de jeunes boeufs ou de porcs qui maintient ou accroît le capital représenté par le troupeau (en prenant 16 têtes de boeufs en moyenne, comme nous l'avons fait dans le chapitre des dépenses, ce capital s'élève à plus de 110000 FMG.).

(1)-Le prix dépend de la période de vente ainsi que de la variété: en juillet, au marché d'Ambohimanam-bola, les prix étaient de : alicombo : 16,50F/kg., vary-lava: 15,50F/kg., riz ordinaire : 14,50F/kg.

...avec les 20.000F. de bénéfice net l'exploitant peut acquérir des rizières (exemple du n°10 qui pratiquement chaque année essaie d'agrandir ces superficies en riz), ou agrandir ou refaire en partie sa demeure, acheter du matériel d'exploitation (charrue, charrette, herse), tout en demeurant capable de répondre aux sollicitations d'emprunt qui peuvent lui attacher de nouveaux obligés.

2°) - Cas de l'exploitant moyen :

Exploitation représentée par : 1 hectare de rizière, 30 ares de manioc, 11 ares de maïs et 3 ares de patates douces.

-Dépenses :

..... -Prix de revient d'un hectare de rizière-

impôt foncier	:	200	FMG.
séances (40Kg.)	:	400	"
labour (travail familial ou (entraide réciproque)	:		
piétinage } repas d'entraide	:	1200	"
repiquage }	:		
sarclage (travail familial)	:		
récolte }	:		
transport } travail familial plus	:	1500	"
battage } entraide (repas)	:		

total des dépenses : 3300 FMG.

-Autres dépenses- :

Les autres dépenses sur l'exploitation sont pratiquement inexistantes; le travail est familial.

contribution fiscale	:	3300	FMG.
taxes sur les boeufs (moyenne 2 têtes)	:	250	"
dépenses du ménage (700F/mois)	:	8400	"
habillement 4 personnes	:	2000	"
contribution aux "famadihana"	:	700	"
frais de scolarité pour un enfant	:	1250	"

total : 15900 FMG.

Total des dépenses : 3300F + 15900F = 19200 FMG.

Revenus : -La production de paddy-

...Un hectare cultivé en rizières procure 2,035T, sur lesquelles sont prélevés, les kilogs de riz consommés par la famille. En tenant compte de 3kgs. de riz pilé par jour pour quatre personnes; soit 3,5kgs de paddy, la consommation annuelle de paddy s'élèverait à 1277kgs. Ici, à nouveau, il faut faire intervenir la consommation des produits cultivés sur tanety; plus précisément dans le cas de l'exploitant moyen, faudrait-il dire : "restriction volontaire de la consommation de riz au bénéfice de la vente". Pendant quatre mois, le maïs et les haricots vont entrer en bonne part dans tous les repas; nous pouvons donc soustraire environ 400kgs de la part donnée à l'autoconsommation. Cependant, il faut tenir compte de la quantité de riz nécessaire à la contribution aux famadihana : qui ne peut être vendue (environ un sac de 50kg.). Le nombre de kilogs commercialisables s'élève alors à : $2035\text{kgs} - (877 \times 50) = 1108\text{kgs}$. Vendue à 14,50F/kg, cette part commercialisée procure : $16.066\text{F.} = 16000\text{FMG}$.

-Autres sources de revenus-

Les quelques régimes que donnent les bananiers sont mis à mûrir dans la cendre chaude à l'intérieur d'un trou creusé dans le sol. Deux semaines plus tard, ils sont vendus au marché. -produit de la vente : 400 à 500F.

Considérons que deux poulets sont vendus par an : 200F.

Les nattes fabriquées par les femmes à partir de fibres de "zozoro" et d'aloès représentent un appoint au budget familial. Deux ou trois nattes sont vendues 200F. pièce = 400 à 600F.

Les salaires : C'est dans cette strate économique que l'on dénombre le maximum de salariés mais il arrive fréquemment que ces personnes ne travaillent sur la terre des autres que lorsque les besoins financiers se font sentir. Il est donc délicat d'apprécier la part prise par les salaires dans le budget familial. Toutefois, d'après les sommes dépensées par ceux qui les emploient, nous avons calculé que moyennement un salarié pouvait, en travaillant à la tâche, apporter au foyer un supplément de 2500F. par an.

Le total des revenus s'élève donc à :

$$16000\text{F.} + 400\text{F.} + 200\text{F.} + 600\text{F.} + 2500\text{F.} = 19.700\text{F.} = \underline{20.000 \text{ FMG.}}$$

Les dépenses s'élevant à 19.200F., nous constatons que le budget est à peine équilibré. Il faut cependant considérer que la part des récoltes consommée par la famille était suffisante. Autrement dit, il faudrait tenir compte d'un équilibre tangentiel entre le choix de manger à sa faim et de rien économiser, et celui de décider des restrictions alimentaires pour l'achat supplémentaire d'un vêtement ou d'un outil d'exploitation. On s'aperçoit que dès qu'un incident frappe le ménage (maladie, obligations familiales) l'équilibre dépenses-recettes se rompt et que seul l'emprunt peut sauver momentanément le ménage. C'est alors que le jeu des...

...relations grands-humbles s'opère; contre le prêt en argent, le chef de famille solliciteur devra travailler sur la terre du prêteur car le remboursement sera problématique. Ainsi se dessine un des aspects de la clientèle, des relations économiques et sociales entre riches et "moyens".

3°)-Cas de l'exploitation pauvre :

Il s'agit soit d'une nombreuse famille (6 à 9 personnes) tirant les revenus d'une exploitation moyenne, soit d'une famille vivant sur une petite exploitation : 70 ares en rizière, 14 ares en manioc, 7 ares en maïs. Un seul parmi ces chefs de famille cultive la patate douce (21 ares).

-Dépenses :

-Prix de revient de la rizière-

impôt foncier	:	200	FMG.
semences (40kgs)	:	400	"
labour (travail de l'exploitant)	:		
piétinage	} travail familial et	800	"
repiquage			
sarclage	(travail familial)	:	
récolte	} travail familial		
transport	} et entraide à charge de	:	
battage			

total des dépenses : 1400 FMG.

-Autres dépenses-

contribution fiscale	:	3300 FMG.
taxes sur les boeufs	:	
contribution aux "famadihana"	:	400 "
dépenses du ménage (500F/mois)	:	6000 "
habillement	:	1000 "
scolarité	:	

total : 10700 FMG.

Total des dépenses : 1400F. + 10700F. = 12100F = 12000 FMG.

-Revenus :

-La production de riz-

70 ares de rizière rapportent, en tenant compte de 2,035T à l'hectare; 1,420 tonne de paddy.

Il est évident que la famille vend du riz dans le maximum de ses possibilités et même au delà. L'exploitant vendra tant de sacs de paddy pour le paiement de la contribution....

- ... fiscale (à moins qu'il en soit exempté vu le nombre de personnes à charge : enfants surtout), tant de soubiques pour l'habillement... Ainsi seront vendus de 400 à 500 kgs de riz représentant une somme de 7000F. Après quoi, il lui reste un peu plus de 900kgs de paddy pour faire vivre sa famille. Comme ses superficies en cultures sèches ne lui permettent pas, contrairement à l'exploitant moyen, de restreindre sa part de riz autoconsommée, tout du moins pas dans les mêmes proportions, cet exploitant est obligé d'acheter du riz par-fois dès août. S'il veut envisager une augmentation de la part de riz consommée, la source de revenus se trouve encore diminuée. De toutes façons, ces familles sont sous-alimentées durant quatre mois de l'année (janvier-avril).

-Autres sources de revenus-

Comme pour la famille moyenne, il faut envisager la vente de nattes fabriquées par la femme : 600F. maximum. Paradoxalement, les salaires ne rentrent pas dans le budget de ces familles. Un seul chef de famille travaille pour le collecteur une matinée par semaine (100F), un autre fait fonction de guérisseur ("Mpisikidy"). En moyenne, on ne peut envisager qu'un apport d'argent extérieur à l'exploitation de 1000F. maximum.

Le total des revenus se chiffre donc à :

7000F. + 600F. + 1000F. = 8600F. alors que les dépenses s'élèvent à 12000F.

Ce type d'exploitant n'arrive pas à équilibrer son budget malgré les sacrifices consentis sur le plan alimentaire. Certes, 3000F. de perte ne représente pas en soi une somme d'argent considérable mais le problème est tout autre, lorsque l'on considère que la seule source de revenus rapporte 7000F. Il est donc constamment à la recherche de la moindre occasion pour tenter d'apporter un pécule supplémentaire : vente de mangues sur le marché, fabrication de briques, récurage d'un canal d'irrigation...

Le plus souvent, il emprunte aux riches et surtout aux collecteurs (1). Ce processus amène rapidement l'endettement puisque les prêts consentis sont remboursés en nature à la récolte suivante. On nous a cité le cas d'un prêt d'argent octroyé à un exploitant selon la formule : 10F. remboursables à la prochaine récolte contre un kilog de riz (14F).

Ce type d'exploitant ne peut donc que s'appauvrir d'année en année, enfermé dans un système d'emprunt irréversible, d'où l'acuité de sa situation !

b) - Remarques sur la situation économique :

1°) - Causes liées au système d'exploitant :

*) - L'ancienneté de...

(1) - La mentalité des "grands" pousse à aider "ceux qui travaillent". Les pauvres du hameau sont considérés par leurs voisins comme des "négligents".

...l'installation est un premier élément de réponse signalé depuis le début de notre étude; il y a incontestablement un lien entre la richesse et l'ancienneté de l'installation.

Les "grands" du hameau, fils des premiers immigrants, exploitent les plus grandes surfaces, mais, avant tout, ce qui les différencie du groupe des exploitants est la superficie en riz qu'ils détiennent. Sept familles représentant 49 personnes disposent de 22,28 hectares de rizières, soit la moitié de l'espace rizicole du terroir.

Les exploitants moyens sont tous des immigrants ou descendants immédiats d'immigrants installés sur les lieux à des dates plus récentes. Ils représentent 19 familles soit 82 personnes vivant de 21,73 hectares de rizières.

Les petits exploitants sont de nouveaux immigrants ou des enfants d'immigrants ayant eu des familles nombreuses, ce qui a eu pour conséquence immédiate un partage des biens fonciers en multiples parcelles. Six familles tirent l'essentiel de leurs ressources de 4,15 hectares situés dans les vallons rizières du terroir; deux familles vivent respectivement de 22 ares et 56 ares en rizières qui se trouvent à l'extérieur du terroir.

Cette répartition de l'espace rizicole est déterminante pour l'évaluation de niveau de vie de chaque exploitant puisque le riz est le premier aliment consommé en même temps qu'il représente la seule production commercialisée.

*)- Les faibles revenus provenant de l'élevage : Nous avons pu constater que seuls les riches, possédant l'essentiel du troupeau bovin, tirent parti dans leurs revenus de l'élevage, par le jeu de la vente annuelle de bêtes adultes contre l'achat de bêtes plus jeunes. Pour les familles moyennes, seule la vente des volailles représente un petit gain; pour les familles pauvres la part provenant de l'élevage n'est pas perceptible.

De toutes façons, la vente des animaux ne représente que 16,4% du revenu d'un exploitant riche, car il n'est pas tellement question de spéculer mais d'accroître de la façon la plus sûre un capital, ou du moins de le maintenir constant.

Il faut rappeler à ce sujet, le problème de la peste bovine qui, les années passées, a décimé une part du troupeau. Ainsi, un exploitant moyen (n°16) possédait l'année passée neuf boeufs, depuis, six sont morts. Une telle perte de capital a pour conséquence de ralentir les ventes de boeufs. De plus, la diminution du troupeau d'un exploitant le replace instantanément sous la dépendance d'un riche pour les travaux de piétinage. Dans une situation similaire, se trouvent des moyens et petits exploitants qui, les années précédentes, voyaient se constituer un petit troupeau porcin. Ils se considèrent aujourd'hui ruinés à la suite de la mort des animaux (maladie de Teschen).....

...Pour eux, la possession de porcs était un capital élaboré après de longues années d'économies et qui, de plus, laissait entrevoir l'acquisition prochaine de boeufs (échanges de deux à trois porcs contre un boeuf).

*)- Un autre point, que nous jugeons important pour expliquer la situation économique actuelle, est ce que nous appelons : "l'aliénation du riz". Le riz est non seulement la nourriture de base mais, fait plus important, les cultures de tanety sont uniquement considérées comme procurant un appoint vivrier durant les mois de janvier à avril et des aliments accompagnant le riz au cours de l'année. Aucune production autre que cette céréale n'est commercialisée. Cet état de chose nous a permis de constater que :

le propriétaire, disposant d'une surface en rizières lui permettant une production suffisante à la fois pour l'autoconsommation et la vente, pouvait équilibrer son budget.

...les autres exploitants, disposant d'un hectare en rizières ou moins, parvenaient péniblement ou ne parvenaient pas à obtenir l'équilibre autoconsommation-vente.

Une considération plus grande donnée aux cultures sèches permettrait sans nul doute une amélioration du niveau de vie. Accroître les surfaces en manioc, les surfaces en arachide, (qui se développe dans le Vakinkankaratra) et commercialiser les productions seraient dans un premier temps un moyen d'améliorer l'état économique actuel.

*)- Nous avons enfin remarqué, après avoir terminé l'enquête des budgets familiaux qu'aucune prévision des dépenses monétaires en rapport avec les possibilités de l'exploitation n'avait été formulée aux cours des interview. Cela tient :

-à l'absence de connaissances exactes de la production.

-à la prise de conscience des dépenses au jour le jour : le paysan vend du riz pour payer sa contribution fiscale, pour acheter un vêtement, pour acheter une angady... vend du riz lorsque le prêteur réclame le remboursement des sommes octroyées.

Bien que ce chapitre des dépenses se répète annuellement, dans la quasi-totalité des cas aucune prévision n'est faite : "seul compte le présent".

2°)- Causes liées aux facteurs psychologiques :

Les habitants, qui ont rompu avec la tradition (indépendance de l'unité familiale restreinte, effondrement du fokonolona), ne se sont pas adaptés à un nouveau système économique qui demeure traditionnel et dont deux aspects sont immédiatement perceptibles :

- L'indépendance d'un ménage suppose sa propre subsistance, sa propre prise en charge.

...Or, nous avons constaté que le petit exploitant attend trop de l'aide du "grand". Si la récolte ne suffit pas aux besoins de la famille, s'il est nécessaire d'emprunter, le riche sera toujours présent pour prêter; à la limite, ce sera un honneur qu'on lui fera.

"Un grand ne peut refuser" c'est tout du moins la façon de penser du petit exploitant-client du notable. Cet état de chose n'est pas à généraliser. Certains chefs de famille, classés parmi les "moyens", sont justement des individus qui essaient d'agrandir leur exploitation. S'ils peuvent, ils aménagent une ou deux parcelles supplémentaires de riz, ils créent des parcelles en maïs, en manioc, aménagent un petit carré de saonjo; autant d'innitiatives qui permettent un apport complémentaire à l'autoconsommation.

-Cependant, autre point lourd de conséquences : l'optique visée reste la vente du riz en tant que seule source financière possible, quitte à restreindre l'autoconsommation. Chez les petits exploitants le problème est plus aigu, mais ils considèrent leur situation avec une sorte de fatalisme; "notre père n'avait pas créé suffisamment de rizières" ou "je suis arrivé trop tard, il n'y a plus de wodirano".

La saturation de l'espace aménageable en rizières, qui s'est dessiné ces dernières années, ferait prévoir à court terme un blocage de ce système économique fondé sur la culture du riz et les liens de dépendances d'une partie de la population. L'accroissement naturel de la population, qui aura pour conséquence l'éclatement des exploitations actuelles et la diminution des surfaces rizicoles par famille, sans compter les arrivées prévisibles de quelques nouveaux immigrants, ne manqueront pas dans les prochaines années d'accentuer l'acuité du problème.

.....

3)-La commercialisation de la Production : Observations étendues

à la CUVETTE D'AMBOHIMANAMBOLA

Ces constatations, faites au hameau d'Ambohidava, sont extensibles à toute la cuvette et sont particulièrement visibles au lieu de réunions hebdomadaires des habitants: le marché du chef-lieu de canton.

Placé à la croisée des deux pistes principales qui desservent la cuvette et, de plus, point de départ de la piste permettant la liaison avec la plaine de l'Andrantsay, Ambohimambola est le pôle commercial reflétant la situation et le comportement économiques des habitants.

Dès les premières récoltes, les collecteurs sont présents sur le marché. Viennent à eux les paysans de tous les ...

...hameaux environnants. L'affluence règne; les balances des collecteurs sont entourées de cultivateurs qui attendent l'échange de leur riz contre l'argent. (1) Après quoi, la somme reçue est dépensée en achat d'angady, tissus, viande; car à cette période de l'année les commerçants venus parfois d'Antsirabe, sont nombreux sur le marché. Les collecteurs disposent alors de stocks de riz qui sont évacués par camion sur Betafo et Antsirabe. Ils proposent également l'achat de manioc séché à 7F-8F le kilog, de haricots et de maïs, mais rares sont les agriculteurs qui leur en vendent. Tous les exploitants de la cuvette ne sont animés que par un seul désir : vendre du riz; pourtant la demande existe d'acheter d'autres produits vivriers !

Ce même marché, point de concentration des habitants au début de la saison sèche, est quasiment déserté à partir du mois de septembre. Les collecteurs ne viennent que rarement et en petit nombre, proposer l'achat du manioc et du riz (à un prix plus élevé qu'en début de saison). Les étalages des commerçants ne sont pas aménagés.

En février-mars, un seul collecteur vient à Ambohimambola vendre des pommes d'Antsirabe et proposer l'achat de manioc, maïs et haricots; il repart avec quelques sacs.

Donc, parallèlement à l'achat du riz, les collecteurs proposent l'achat d'autres produits vivriers mais les cultivateurs ne répondent pas à cette demande, soit qu'ils considèrent la production des cultures sèches comme étant uniquement un appoint vivrier, soit qu'ils prétextent des prix trop faibles. Le manioc séché notamment, acheté à 8F. le kilog, ne leur paraît pas intéressant vu le travail de préparation demandé (épluchage). Si cette observation ne manque pas d'intérêt quand on sait que durant la saison fraîche les habitants se déplacent (visites à la famille, invitations aux famadihana...), autrement dit "n'ont pas le temps de travailler", il faut néanmoins remarquer, en fonction du prix d'achat du manioc séché, le faible travail que demande la culture du manioc par rapport à celui de la rizière ! (et le kilog de riz est acheté à 14,50-16,50)

Cette position vis à vis de la commercialisation est toutefois compréhensible de la part des cultivateurs qui vivent dans les hameaux desservis par les pistes qu'empruntent les camions des collecteurs. Tel est le cas d'Ambohidava où ont lieu sur place des achats.

(1)-Le collecteur ou ses commis distribuent l'argent en petites coupures. Rares sont les personnes qui contrôlent. Personnellement, nous avons remarqué des différences de 20 à 30 francs par rapport au prix affiché : exemple : prix du kilog affiché à 13,50F; pour 25Kgs. le collecteur donne 310F au lieu de 337-338F.

...Le prix proposé par le collecteur est alors diminué: le manioc séché n'est proposé qu'au prix de 6 ou 5F/kg; le riz, qui, le même jour est acheté à Ambohimambola 13F, n'est acheté à Ambohidava qu'au prix de 10F/kg. Les prix baissent à mesure que l'on s'éloigne du chef-lieu; par exemple: certains habitants du hameau d'Ivina, situé près de la rivière Iponga à la fin de la piste qui dessert le sud de la cuvette, préfèrent amener dans des charrettes leur riz à Ambohidava où selon eux les prix sont déjà plus avantageux. Devant ces considérations, il est évident que le problème de la commercialisation doit être repensé dans la cuvette d'Ambohimambola.

Les collecteurs, quant à eux, se plaignent de l'état de la piste qu'ils doivent emprunter pour se rendre à Ambohimambola (piste accidentée-fortes pentes). Aussi, si au chef-lieu les prix d'achat sont sensiblement les mêmes qu'à Ankazomiriotra ou Mandoto, ils se "rattrapent" dès que leurs camions s'avancent à l'intérieur de la cuvette.

Il existe donc pour les agriculteurs d'Ambohimambola une situation de dépendance vis à vis des collecteurs. Des initiatives personnelles de regroupement des récoltes de manioc, avec location d'un camion et vente directe à Betafo, se sont avérées malheureuses; le prix de location du camion était plus élevé que la somme rapportée par la vente. La proposition d'un regroupement des exploitants d'Ambohidava pour la vente au collecteur, qui dans ce cas, provoquerait l'augmentation du prix d'achat vu la diminution des frais de transport, n'a pas été bien accueillie: "Si nous mettons au point cette pratique le collecteur risque de ne plus rien acheter, et il ne nous avancera plus d'argent quand nous le lui en demanderons".

Commercialisation aux mains des collecteurs qui imposent leurs prix, refus des agriculteurs de commercialiser d'autres produits que le riz, structures agraires ne permettant plus un niveau de vie décent pour la majorité des exploitants sont les caractères explicatifs de la situation économique dans la cuvette d'Ambohimambola. Plus précisément, nous sommes en présence d'une société paysanne en mutation. Accrochée à une économie traditionnelle de subsistance, elle n'a pas encore subi les effets directs de l'économie de marché. Ambohimambola n'est qu'un marché local, isolé du principal axe routier de la région. L'influence des prix mondiaux et du commerce international y est pratiquement nulle (1).

Dans la cuvette, l'économie est encore fondée sur une "agriculture vivrière dont l'objet est de nourrir une population agricole et dont le résultat est de ne parvenir qu'à un équilibre fragile entre les besoins et la production" (2).

(1)-Bien que les collecteurs dépendent indirectement de groupes financiers qui fournissent les avances.

(2)-P. GEORGE : "La campagne" : Cf. bibliographie.

G)-CONCLUSIONS : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT :

"La demande de productions de type monétaire est faible et irrégulière car l'appel exercé, à travers les collectivités, par les industries agricoles ne concerne presque que le riz; de ce fait, le producteur hésite à produire ce qu'il n'est pas assuré de vendre; l'industriel, devant l'insuffisance de l'offre qui résulte de ce comportement des paysans, hésite à investir. Offre et demande par leur insuffisance parallèle empêche la mise en route d'un processus d'augmentation et de diversification des productions. La faiblesse des surplus est une résultante de cette situation qui profite au seul secteur commercial par le biais des achats à bas prix sur endettement, c'est à dire par une usure très bien organisée. Cette usure vient confirmer le paysan dans son attitude méfiante : le système est organisé pour regresser" (1).

Nous ne prendrons pas à notre compte cette dernière remarque mais il est incontestable que l'impression dominante est celle d'une tendance statique mal combattue par des éléments dynamiques.

Compte tenu de ces observations, le but de notre étude étant la monographie d'un terroir dans la perspective du thème "colonisation agricole des terres neuves", quel est le bilan à exposer ?

Successivement au cours de ce rapport, nous avons présenté une petite région naturelle : cuvette entourée de massifs montagneux déserts, noyau de peuplement constitué à partir d'immigrations successives qui tendaient à l'heure actuelle à se ralentir sensiblement. Après avoir situé ce cadre, nous nous sommes intéressé à la vie d'une fraction de cette population en étudiant le hameau d'Ambohidaya. Nous y avons discerné :

- Un groupe humain fractionné socialement et économiquement en fonction des dates d'immigrations et caractérisé par un accroissement naturel.

- Un mode d'occupation de l'espace basé essentiellement sur l'aménagement rizicole des bas-fonds; la mise en culture des collines n'étant qu'un phénomène récent.

(1)-Extrait d'un paragraphe du rapport de la CINAM : région des Plateaux (Cf. bibliographie).

... -Un système cultural traditionnel marqué par une absence de liens entre l'élevage et les cultures (mis à part le piétinage des rizières)

-Une absence de commercialisation des produits liée à un comportement économique visant la juste satisfaction des besoins.

Au vu de cette situation devons nous conclure que :

-Le système cultural, tel qu'il se présente, mène à une impasse compte tenu du développement des cultures sur tanety (sols dégradés, absence de fumure) ?

-L'aménagement traditionnel de l'espace n'est plus compatible avec l'accroissement naturel de la population, notamment par la saturation des espaces disponibles à la riziculture.

-La population en place ayant déjà des difficultés à satisfaire ses besoins, il n'y a plus de place pour de nouvelles colonisations de terre liées à l'immigration.

Nous dirigerons nos réponses suivant deux angles de vue :

-en soulignant les transformations probables de la situation économique à partir d'une évolution déjà visible dans le paysage agraire.

-en proposant de placer ces transformations dans le cadre d'une "agriculture améliorée".

a) - Evolution prochaine du paysage agraire :

Le terroir étudié ne paraît pas statique; il est au contraire en évolution.

-les rizières "montent" sur les versants;

-les parcelles de culture sèche se déplacent des bas de pente vers le haut des tanety;

-une course à l'appropriation des terres se dessine, dont un des aspects est le reboisement;

-la création d'une ceinture de maïs entourant l'espace habité introduit la spécialisation de zones de cultures.

A partir de ces éléments il est alors pensable que dans un temps plus ou moins proche des bas de versants encore "vierges" seront aménagés en gradins rizicoles, notamment dans la partie nord-est du terroir où seuls les vallons sont actuellement mis en valeur. Mais nous avons signalé que le pouvoir permanent de disposition de l'eau n'existe pas, soit que le débit des cours d'eau où il faudra s'alimenter baisse vu la multiplication des captations, soit que les prises d'eau permettant de conduire l'eau par gravitation dans les rizières deviennent inutilisables à cause de leur mauvais tracé sur les flancs de collines. D'autre part, la discipline collective de la distribution de l'eau n'existe pas. Nous avons déjà vu la conséquence inéluctable de tels aménagements : les baisses considérables de rendements.

Il est également possible de prévoir à court terme une appropriation générale des tanety.

...Un point est à préciser sur ce sujet: les grands exploitants, dont le travail est facilité par l'emploi des charrues, tendent à s'approprier la part la plus importante. Les superficies en cultures sur tanety vont croître. Il est à souhaiter qu'une diversification des cultures se produise qui amènera le départ d'une commercialisation jusqu'alors inexistante. Les grands exploitants pourront peut-être prendre l'initiative d'une telle commercialisation puisqu'ils peuvent disposer de superficies rizicoles leur assurant un revenu fixe; ils pourront tenter de vendre des produits sur lesquels actuellement il n'est pas sûr de faire des bénéfices.

La spécialisation en maïs de la ceinture de parcelles autour du hameau tendra à se confirmer par l'augmentation des surfaces, si les porcs, qui consomment une partie de la production, ne sont plus décimés par les maladies.

Cependant, cette évolution du paysage agraire, projection sur l'espace des nécessités humaines, va engendrer de nouveaux problèmes. L'appropriation des tanety limitera l'espace disponible pour les "migrations de cultures" qui caractérisent actuellement le mode d'exploitation de ce secteur du terroir. Ceci entraînera une fixation progressive des parcelles, laquelle, avec les procédés traditionnels (manque de fumure) provoquera une dégradation rapide des potentialités pédologiques. D'autre part, l'espace réservé à la pâture se trouvera réduit; d'où surpâturage déjà d'actualité et activité accrue de l'érosion.

Autrement dit, l'évolution de l'organisation du terroir en conservant un mode d'agriculture traditionnelle n'offre que des perspectives restreintes. L'évolution ne peut se maintenir à long terme que si les procédés culturels évoluent parallèlement. Ceci nous amène à considérer le second aspect du problème, à savoir l'introduction d'une culture améliorée.

b) - Propositions pour une agriculture améliorée :

1°) - Sur les rizières :

Puisque l'espace aménageable semble saturé, il faudrait procéder à l'intensification de la production sur la base des surfaces actuelles. Cette notion est déjà perçue par quelques grands exploitants que nous avons mis en rapport avec un agent d'agriculture (1).

Sans nous étendre sur des considérations techniques, l'accroissement des rendements par une meilleure maîtrise ...

(1) - Moniteur dépendant de la "délégation du Vakinkankaratra pour l'agriculture et l'élevage" (Antsirabe). Depuis la fin de l'enquête, un secteur d'encadrement agricole a été mis en place dans le canton d'Ambohimanambola.

...de l'irrigation et du drainage, l'apport de fumier de parc sur la pépinière, le repiquage en ligne quatre à cinq semaines après les semis, qui permet un bon thallage et un sarclage facilité, est spectaculaire dans la région de Betafo favorisée déjà par un encadrement agricole. Doubler les rendements serait déjà un premier stade qui assurerait une meilleure répartition des revenus et une augmentation du niveau de vie.

2°) - Sur les tanety :

..... Puisque les cultures tendent à s'accroître, il faudrait introduire la fumure du sol et éviter de cultiver sur des pentes trop fortes. Mais cette évolution du système cultural suppose bien d'autres transformations : la préparation du fumier et son transport sur les lieux d'exploitation ne sont pas des moindres ! (1)

L'élevage valorisé par la production de fumier pose une autre question : la stabulation semble être la solution pour la production d'un bon fumier, de même qu'elle pourrait éviter le surpâturage, mais ce serait une solution difficilement réalisable à court terme, car elle suppose la réduction du cheptel et la mentalité paysanne n'est pas prête à s'y soumettre, même si l'extension de la culture attelée et le hersage sur les rizières suppriment le piétinage.

Ces conditions requises seraient souhaitables pour satisfaire rationnellement les besoins d'une population qui s'accroît mais dans ce contexte que penser de nouvelles migrations ?

Le problème a déjà été résolu par certains qui, comme nous l'avons montré, se sont mariés sur place et de ce fait, introduit dans des anciennes familles, ont obtenu une part de rizières. Mais ce phénomène ne fait qu'accroître le déséquilibre entre les possibilités rizicoles et les besoins de nouvelles familles. Quant à celui qui immigre en pensant aménager de nouvelles rizières, il n'a plus sa place à Ambohimambolā ! Sur ce point nous pouvons conclure que la cuvette n'a plus de "terres neuves" à offrir ; il n'y a plus de place pour une colonisation de peuplement. "A moins donc d'accepter des colons qui ne pratiquent que des cultures sèches" (2), tout du moins dans un premier temps, quitte, en fonction des ventes possibles ou des possibilités offertes, à ce que ces colons achètent des rizières ou se placent comme métayers. Telle nous apparaît déjà la situation sur les marges sud de la cuvette, à deux kilomètres à peine d'Ambohidava.

(1) - Le critère de 12% de pente ne nous semble pas applicable immédiatement, vu les conditions topographiques. Il engendrerait une diminution considérable de l'espace cultivable.

(2) - Cf. J.P. RAISON (bibliographie)

...De nouveaux venus, n'ayant trouvé des espaces libres que sur les hauts de tanety, ont tout d'abord créé plusieurs parcelles en manioc tout en vivant dans un hameau proche. Puis, ayant accepté des contrats de métayage sur des rizières, ils construisent actuellement leurs habitations près des vallons, qui leur sont aloués. C'est à cette seule condition que de nouveaux migrants pourront s'installer. On voit même se dessiner une "colonisation" de terre dans le seul but de la production. Des cultivateurs de la région de Betafo viennent travailler les terres de tanety mais ne pensent pas venir s'installer; c'est uniquement pour suppléer au manque d'espace dans leur village d'origine. Cette saturation de l'espace aménageable (entendons: en rizières) a semble-t-il été perçue par les immigrants des cantons de l'est de la sous-préfecture de Betafo qui préfèrent avancer plus à l'ouest, dans les cantons d'Ankazomiriotra et de Mandoto.

Le problème qui demeure est plutôt celui de l'adaptation des populations de la cuvette à de nouvelles formes d'agriculture, tout du moins à une agriculture améliorée par rapport aux techniques actuelles. C'est alors qu'il faut rester objectif !

Proposer est une chose et constater la réalisation en est une autre. Il est bon de formuler des projets que nous pensons honnêtement réalisables mais aussi ne pas perdre de vue que le facteur fondamental de l'économie reste l'Homme. Entendre dire: "l'espace ne manque pas, les tanety sont larges !", voir sourire quand nous proposons l'épandage du fumier sur les rizières, constater une désapprobation générale lorsque nous suggérons le groupement des exploitants pour faire face aux collecteurs sont des indices qui en disent long !

Traditionalisme face à notre esprit occidental qui pousse à la domination de la nature ? - "l'homme malgache ne domine pas la nature; il en fait partie".

Tentatives nouvelles ? - "l'observation de toute règle héritée de l'expérience des ancêtres est une assurance contre les dangers de l'avenir, une garantie de réussite". (1)

Devant ces problèmes maintes fois soulevés il faudrait savoir attendre; attendre que les générations passent ! Devra-t-on alors entendre souvent ces paroles :

"Nous travaillons juste pour vivre;
quand notre ventre est rassasié nous
sommes heureux et nous dormons; nous
ne sommes que des paysans"

(Rakot...Gervais - 33 ans
exploitant à Ambohidava.)

(1)-J.DEZ : "Développement économique et tradition à Madagascar"
(Cf.bibliographie).

- BIBLIOGRAPHIE -

ETUDE PHYSIQUE :

- BESAIRIE H. "Regard sur la géologie de Madagascar"
(Revue de Madagascar n°23 Juillet 1938)
- BIROT P. "Géographie physique générale de la zone
intertropicale"
(Cours ronéotypé C.D.U. Paris 1960)
- BIROT P. "Contribution à l'étude morphologique des
Plateaux du centre de Madagascar".
(Revue de géographie de Madagascar n°3 1963)
- BOSSER J. "Les pâturages naturels de Madagascar".
(Mémoires de l'IRSM 1954)
- DANDOUAN "Géographie de Madagascar"
(Librairie E.Larose Paris 1922)
- GAUTIER E.F. "Madagascar : Essai de géographie physique".
(Challamel Paris 1902)
- GOUROU P. "Milieu local et colonisation réunionnaise
dans la région de la Sakay".
(Cahiers d'outre-mer n°33 Janvier-Mars 1956)
- GUIGUES J. "Le massif cristallin Betsileo".
(Thèse Nancy : Bureau géologique Tananarive
1956)
- JUNG J. "Précis de pétrographie".
(Masson et Cie. Paris)
- MOINE B. "Etude géologique et prospection de la partie
sud de la feuille de Soavina M-49".
(Communication Semaine géologique
Tananarive 1964)
- MOINE B. "Contribution à l'étude géologique du massif
shisto-quartzocalcaire du centre-ouest de
Madagascar".
(Communication Semaine géologique
Tananarive 1965)
- PERNET R. "Evolution des sols à Madagascar sous
l'influence de la végétation".
(Mémoires de l'IRSM série D tome VI 1954)
- RASOAMAHENINA "Etude géologique et prospection du vieux
socle cristallin de la feuille de Soavina".
(Communication Semaine Géologique
Tananarive 1964)

- RAVET J. "Les pluies à Madagascar".
(Publication du S.Météorologique n°20
Tananarive Janvier 1950)
- RIQUIER J. "Notice de la carte pédologique du
Vakinankaratra".
(Atlas du Vakinankaratra BDPA 1962
Tananarive)
- TRICART J. "Principes et méthodes de la géomor-
phologie".
(Masson et Cie.Paris 1965)
-

ETUDE HUMAINE :

- ANCIAN G. "La vie des Betsileo de Madagascar".
(Bull.Comité des travaux scientifiques
et historiques Paris 1956)
- BATTISTINI R. "Population et économie paysanne du Bas-
Mangoky".
(ORSTOM Paris 1958)
- et FRERE S.
- BERG J.J. "Notes de Reconnaissance:Notes sur trois
communautés rurales en pays merina".
(Revue de géographie de Madagascar
n°4 1964)
- B.D.P.A. "Le Moyen-Ouest malgache :le dévelop-
pement de la région de Tsiroanomandidy".
(Mission Vignal Avril-Mai 1961 2 vol.
Tananarive)
- B.D.P.A. "Mise en valeur du Moyen-Ouest dans la
province de Tananarive".
(2 vol. 1961 Tananarive)
- BLANC R. "Manuel de recherche démographique en
pays sous-développé".
(INSEE 1962 Paris)
- CHEVALIER L. "Madagascar :Population et ressources".
(PUF Paris 1952)
- C.I.N.A.M. "Etudes sur les conditions socio-économi-
ques de développement régional-Régions
des Plateaux".
(Tananarive 1962)
- CONDAMINAS G. "Fokon'olona et collectivités rurales en
Imerina".
(L'homme d'outre-mer-Berger-Levrault
Paris 1961)

- DECARY R. "Modalités et conséquences des migrations récentes des populations malgaches".
(Tananarive Imp.Officielle 1941)
- et CASTEL
- DECARY R. "Les conditions physiques du peuplement humain de Madagascar".
(Mémoires de l'IRSM série C tome 1 1952)
- DESCHAMPS H. "Migrations intérieures à Madagascar".
(L'Homme d'outre-mer Berger-Levrault Paris 1959)
- DEZ J. "Développement économique et traditions à Madagascar".
(Cahiers de l'ISEA "Humanités" n°4 1962)
- DEZ J. "Un des problèmes du développement rural : L'évolution des comportements".
(Bulletin de Madagascar Tananarive Juillet 1965)
- DOBELMANN J.P. "Manuel de riziculture améliorée".
(Tananarive 1960)
- DORSEMAINE G. et RAJAONARIVELO "La riziculture améliorée dans la préfecture du Vakinankaratra".
(Texte ronéotypé 16p.Antsirabe)
- DUBOIS s. j. "Monographie du Betsileo".
(Mémoires Inst.d'Ethnologie vol.XXXIV 1938)
- DUMONT R. "Evolution des campagnes malgaches".
(Imp.Officielle Tananarive 1959)
- GEORGE P. "La campagne : le fait rural à travers le monde".
(PUF Paris 1956)
- LAVONDES H. et OTTINO P. "Problèmes humains de la région de la Sakay".
(Texte ronéotypé ORSTOM Tananarive 1961)
- MOLET L. "L'expansion Tsimihety".
(Mémoires de l'IRSM série C tome V 1959)
- MOLET L. "Démographie de l'Ankaizina".
(Mémoires de l'IRSM série C tome III 1956)

- MOLET L. "Le boeuf dans l'Ankaizina".
(Mémoires de l'IRSM série C tome II 1953)
- OTTINO P. "Les implications techniques et sociales d'une révolution agricole: le cas de la Sakay".
(Cahiers ISEA "Humanités" Janvier 1964)
- PELISSIER P. "Un problème de l'éducation de base: l'enquête".
(Education africaine n°2 1954)
- RAISON J.P. "La colonisation agricole des terres neuves: Essai de définition et de classification".
(Plan d'analyse d'études sur la colonisation des terres neuves)
(Bull. de liaison "Sc. Humaines" ORSTOM mai 1965)
- RAISON J.P. "La colonisation agricole des terres neuves dans la zone tropicale: analyse du phénomène et orientation d'une recherche géographique".
(Rapport ronéotypé ORSTOM Tananarive 1966)
- ROBEQUAIN Ch. "Madagascar et les bases dispersées de l'union française".
Coll. "Pays d'outre-mer PUF. Paris 1958)
- ROY G. "Etudes sur les migrations intérieures de population à Madagascar".
(Rapport ronéotypé ORSTOM Tananarive 1963)
- ROY G. "La société malgache d'aménagement de la Sakay".
Rapport ronéotypé ORSTOM Tananarive 1965)
- SAUTTER G. "Terroirs tropicaux; Structures agraires et paysages ruraux".
(Mémoire n°17 Annales de l'Est Nancy 1957)
- SAUTTER G. "Pour un atlas des terroirs africains".
et PELISSIER P. (L'Homme Janvier-Avril 1964)
- THEODORE M.G. "La statistique et ses applications dans un pays en voie de développement".
(Cours ronéotypé 2 vol. INSEM Paris 1963)

WOILLET J.C.

"Atlas provisoire du Vakinankaratra".

(B.D.P.A.Tananarive 1962)

WOILLET J.C.

"Essai de micro-régionalisation dans la préfecture du Vakinankaratra".

(Revue de géographie de Madagascar n°3 1963)

.....

I.G.N.

"Mission photographies aériennes 1/40.000è.

feuilles M-48 M-49 1949."

I.G.N.

Mission photographies aériennes 1/25.000è.

feuilles M-48 M-49 1965".

I.G.N.

"Feuille au 1/100.000è.

M-49 : Soavina".

.....

ANTANETY AMBOHIDAVA

MILIEU NATUREL

Echelle : 1/4 000



LEGENDE

FORMATION SUPERFICIELLES

- Formation latéritique en place (sù ton)
- Colluvions de bas de pente
- Accumulation de fond de vallon
- Terrasse alluviale
- Dépot de sable (lit majeur des cours d'eau)

TECTONIQUE

- Direction de fracture probable

VEGETATION

- BAS-FONDS : Formation buissonnante
- TANETY : Formation buissonnante et fougères

NB. Sur Tanety Aristida dominante

SIGNES CONVENTIONNELS

- 1290 Courbe de niveau (intervalle = 10 mètres)
- 1325 Courbe de niveau intercalaire = 5 mètres
- 1305 Point coté
- Rupture de pente
- Talus moins de 3 mètres
- Talus plus de 3 mètres
- Lavaka
- BAS-FONDS : Encaissement du cours d'eau
- TANETY : Fossés à parois verticales
- Affleurements rocheux
- Escarpement rocheux

Cours d'eau

Point d'affleurement de la nappe phréatique

CENTRE DE TANANARIVE

ANTANETY AMBOHIDAVA

CARTE DES CULTURES

OCTOBRE 1965 - 1966

Echelle : 1/4 000



LEGENDE

RIZIERES

- | | | | | | |
|--|--|--|-------------------------------------|--|------------------------------------|
| | Rizières de bas-fonds inondées en permanence | | Rizières irriguées dans les vallons | | Rizières inondées par eau de pluie |
| | Rizières en cours d'aménagement | | | | |

CHAMPS DE TANETY

- | | | | |
|--|---|--|---|
| | Manioc planté en janvier-février 1965 non récolté | | Manioc planté en janvier-février 1965 en cours de récolte |
| | Patates douces | | Maïs |
| | Manioc et maïs | | Manioc et patates douces |
| | Maïs et haricots | | Sesame |
| | Jachère | | Pabager-komates, oignons, poireaux |
| | Manguier | | Bananier |
| | Robra | | Haie d'aloès |
| | Eucalyptus | | Cane à sucre |
| | | | Reboisement |
| | | | Caféier |
| | | | Bosquet, Eucalyptus et Mimosa |

vers l'Ipongo Rivière



LEGENDE

RIZIÈRES Voir carte des cultures 1965-1966

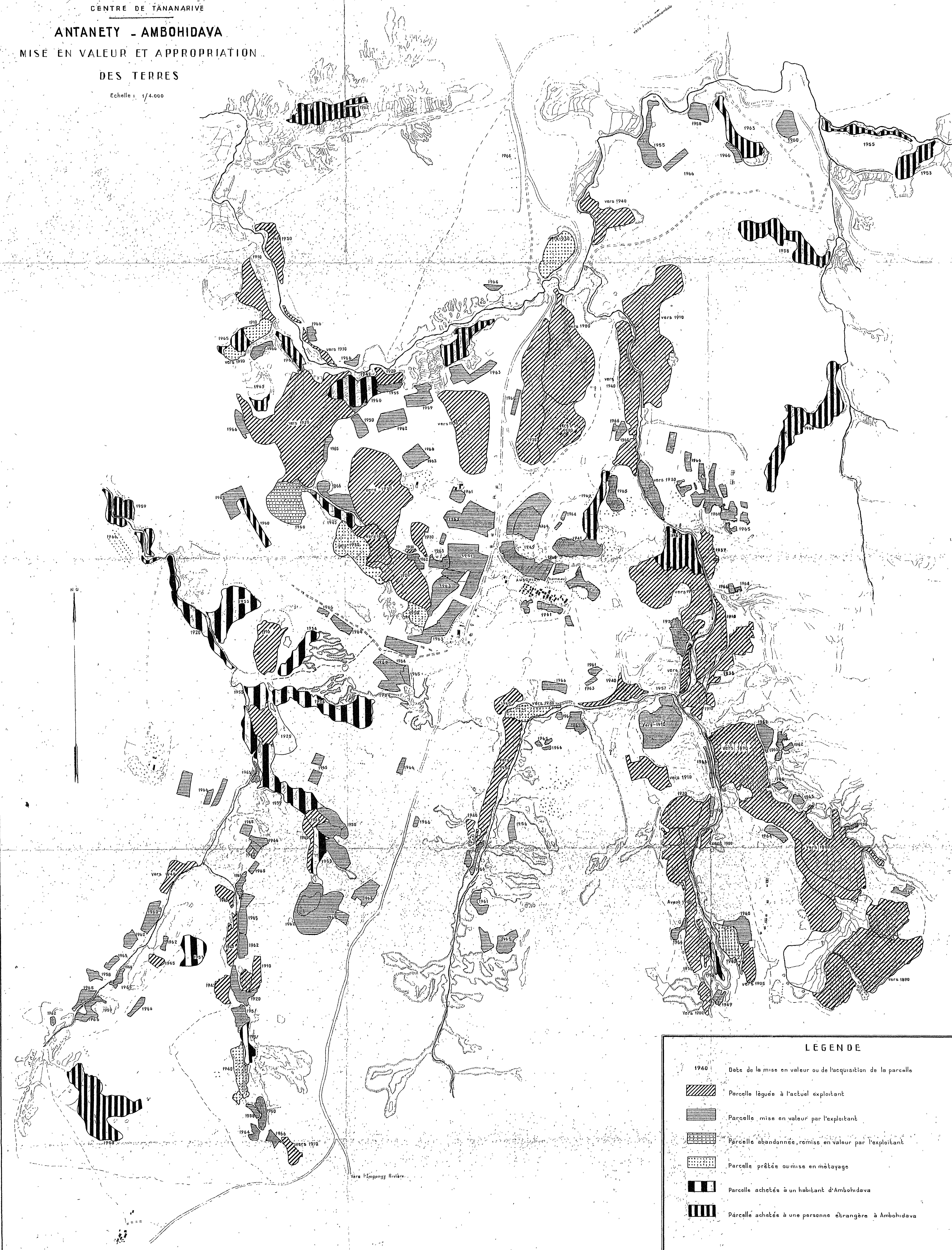
CHAMPS DE TANETY

ANTANETY - AMBOHIDAVA

MISE EN VALEUR ET APPROPRIATION

DES TERRES

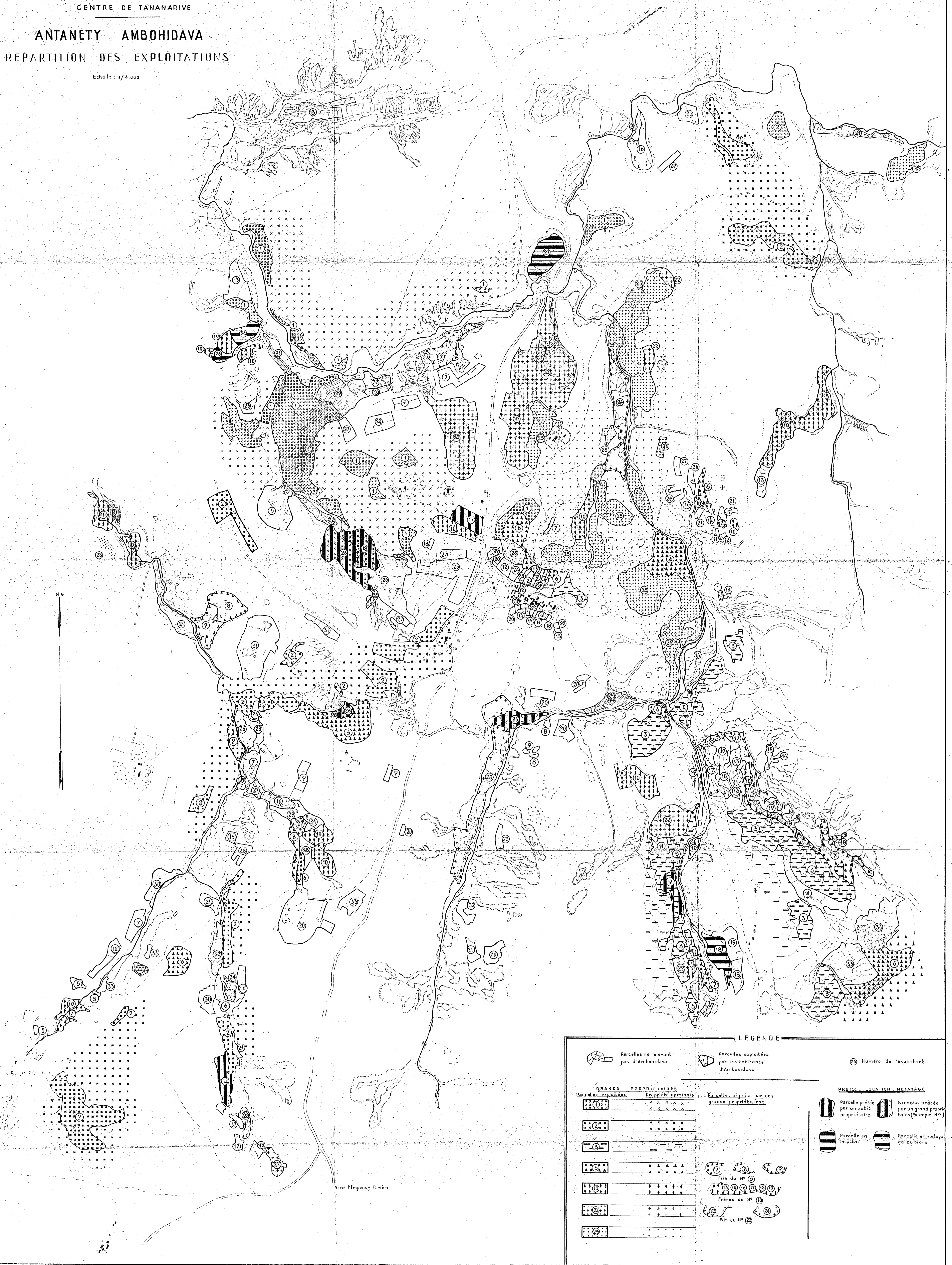
Echelle : 1/4.000



ANTANETY AMBOHIDAVA

REPARTITION DES EXPLOITATIONS

Echelle : 1/4.000



LEGENDE

Parcelles ne relevant pas d'Ambohidava

Parcelles exploitées par les habitants d'Ambohidava

② Numéro de l'exploitant

GRANDS PROPRIETAIRES	
Parcelles exploitées	Propriété nominale
①	x x x x x
②	x x x x x
③	x x x x x
④	x x x x x
⑤	x x x x x
⑥	x x x x x
⑦	x x x x x
⑧	x x x x x
⑨	x x x x x
⑩	x x x x x
⑪	x x x x x
⑫	x x x x x
⑬	x x x x x
⑭	x x x x x
⑮	x x x x x
⑯	x x x x x
⑰	x x x x x
⑱	x x x x x
⑲	x x x x x
⑳	x x x x x
㉑	x x x x x
㉒	x x x x x
㉓	x x x x x
㉔	x x x x x
㉕	x x x x x
㉖	x x x x x
㉗	x x x x x
㉘	x x x x x
㉙	x x x x x
㉚	x x x x x
㉛	x x x x x
㉜	x x x x x
㉝	x x x x x
㉞	x x x x x
㉟	x x x x x
㊱	x x x x x
㊲	x x x x x
㊳	x x x x x
㊴	x x x x x
㊵	x x x x x
㊶	x x x x x
㊷	x x x x x
㊸	x x x x x
㊹	x x x x x
㊺	x x x x x
㊻	x x x x x
㊼	x x x x x
㊽	x x x x x
㊾	x x x x x
㊿	x x x x x

Parcelles léguées par des grands propriétaires

PRETS - LOCATION - METAYAGE

Parcelle prêtée par un petit propriétaire

Parcelle prêtée par un grand propriétaire (exemple N°4)

Parcelle en location

Parcelle en métayage au tiers

Fils du N° ⑥

Frères du N° ⑩

Fils du N° ⑲